

Rapport de présentation Compte Administratif



Conseil Municipal
du 30 juin 2021
Version réunion
d'Adjoints/Groupes

Sommaire

COMPTE ADMINISTRATIF 2020 – VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

3

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 – BUDGET PRINCIPAL	4
1. Les soldes de gestion 2020	4
2. En bref	5
3. Quelques indicateurs du Budget Principal	5
4. Fonctionnement	7
5. Investissement	9
6. Niveau général de réalisation de l'exercice	12
7. Vision globale des 3 derniers comptes administratifs et détermination du résultat	13
8. Affectation du résultat	13
9. Détail du coût 2020 « Covid-19 »	14
SECTION DE FONCTIONNEMENT	15
1. DETAIL DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	15
2. DETAIL DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	26
SECTION D'INVESTISSEMENT	34
1. DETAIL DES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	34
2. DETAIL DES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	50

COMPTE ADMINISTRATIF 2020 – PRESENTATION PAR POLITIQUES PUBLIQUES

52

Mission Services Partagés	54
Mission Péréquations et Délégation de l'Etat	56
Mission Gestion des bâtiments municipaux collectifs	58
Mission Espaces publics	60
Mission Enfance et Education	63
Mission Culture et Animation	66
Mission Jeunesse et Sports	69
Mission Solidarité directe	71
Mission Action prévention sécurité publique	73
Mission Projets structurants d'aménagement	75

COMPTE ADMINISTRATIF 2020 BUDGET ANNEXE D'AMENAGEMENT LISIERE PEREIRE

76

1. Niveau général de réalisation 2020 - Fonctionnement et Investissement	77
2. Fonctionnement	77
3. Investissement	79

COMPTE ADMINISTRATIF 2020 BUDGET ANNEXE D'AMENAGEMENT QUARTIER HOPITAL

80

1. Niveau général de réalisation 2020 - Fonctionnement et Investissement	81
2. Fonctionnement	81
3. Investissement	82

COMPTE ADMINISTRATIF 2020 - BUDGET ANNEXE FETE DES LOGES

83

1. Niveau général de réalisation 2020 – Fonctionnement	83
--	----

COMPTE ADMINISTRATIF 2020 BUDGET ANNEXE DU SERVICE DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE

84

1. Niveau général de réalisation 2020 – Fonctionnement et Investissement	86
2. Fonctionnement	86
3. Investissement	87

COMPTE ADMINISTRATIF 2020 – LOCAUX COMMERCIAUX**88**

1. Niveau général de réalisation 2020 – Fonctionnement et Investissement	88
2. Fonctionnement	88
3. Investissement	89

COMPTE ADMINISTRATIF 2020 – PLAINE ALLUVIALE**90**

1. Niveau général de réalisation 2020 - Fonctionnement et Investissement	91
2. Fonctionnement	91
3. Investissement	91

COMPTE ADMINISTRATIF 2020 - BUDGET ANNEXE D'ASSAINISSEMENT SOUS CONVENTION DE GESTION VILLE AU NOM ET POUR LE COMPTE DE LA CASGBS**92**

4. Niveau général de réalisation 2020 - Fonctionnement et Investissement	92
5. Fonctionnement	92
6. Investissement	93

COMPTE ADMINISTRATIF 2020 - BUDGET ANNEXE EAU POTABLE SOUS CONVENTION DE GESTION VILLE AU NOM ET POUR LE COMPTE DE LA CASGBS**95**

1. Niveau général de réalisation 2020 – Fonctionnement et Investissement	95
2. Fonctionnement	95
3. Investissement	96

PRÉSENTATION CONSOLIDÉE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 - BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES**97**

COMPTE ADMINISTRATIF 2020 – VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE



Le Budget Primitif 2020 voté par le conseil municipal le 19 décembre 2019 a été ajusté 3 fois par décisions modificatives. L'ensemble de ces mouvements constitue les crédits ouverts permettant l'exécution des dépenses et des recettes 2019.

Le Compte Administratif 2020 retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées par la Ville entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2020.

Il rend compte de la gestion de l'ordonnateur c'est-à-dire du Maire. Il a la même architecture que le budget et il obéit aux mêmes principes : annualité, sincérité, unité, universalité. Il est en concordance avec le Compte de Gestion établi par le Comptable Public.

Le comptable tient la comptabilité de l'ordonnateur suivant le principe de la partie double et établit le Compte de Gestion. Ce document équilibré est l'équivalent du Compte Administratif présenté par le Maire et les résultats comptables du Compte Administratif et du Compte de Gestion doivent être identiques.

Le rapport de présentation du Compte Administratif 2020 présente en première partie les réalisations du budget 2019 et les variations par comparaison aux exercices précédents pour le budget principal et pour les budgets annexes. Cette partie est complétée par une présentation consolidée du budget de la Ville.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 – BUDGET PRINCIPAL

1. LES SOLDES DE GESTION 2020

Les soldes de gestion sont exprimés ci-dessous pour l'exercice 2020 d'une part, et avec la reprise du résultat 2019 d'autre part, ils font ressortir les éléments d'équilibre suivants :

	<u>Exercice 2020</u>	<u>Avec reprise résultat 2019</u>
▪ Recettes de Fonctionnement	71 228 071 €	79 908 061 €
▪ Dépenses de Fonctionnement (hors intérêts de la dette)	64 222 552 €	64 222 552 €
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	7 005 519 €	15 685 509 €

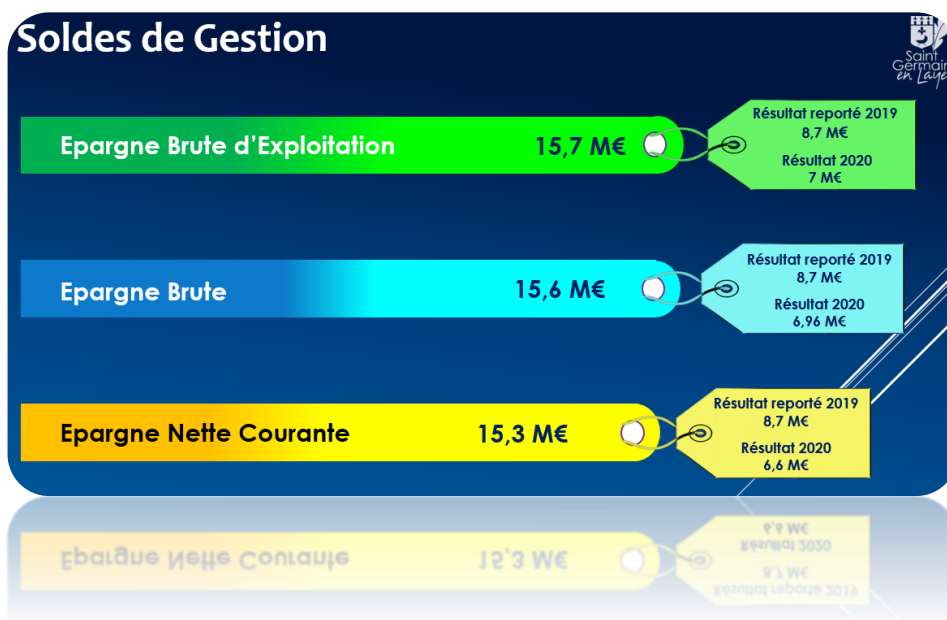
L'excédent global dégagé de la section de fonctionnement, dotation aux amortissements incluse, que l'on appelle l'épargne de gestion, permet de financer le remboursement de la dette et de participer au financement des investissements. Il passe de 16 M€ en 2019 à 15,7 M€ en 2020.

▪ Charges financières	- 49 576 €	- 49 576 €
▪ ÉPARGNE BRUTE	6 955 943 €	15 635 933 €
▪ Remboursement en Capital de la dette (*)	- 328 090 €	- 328 090 €
▪ ÉPARGNE NETTE COURANTE	6 627 853 €	15 307 843 €

Suite au transfert des compétences Eau et Assainissement à la CASGBS le 1^{er} janvier 2020, la dette du budget annexe d'assainissement n'ayant été transférée à la CASGBS qu'à compter du 1^{er} janvier 2021, les annuités d'emprunt correspondantes ont été supportées sur le budget principal de la Ville. L'Épargne nette incluant cette donnée est donc de :

▪ Remboursement exceptionnel Assainissement	- 252 002 €	- 252 002 €
▪ ÉPARGNE NETTE COURANTE TOTALE	6 375 851 €	15 055 841 €

L'épargne globale nette cumulée, correspondant à l'autofinancement, s'élève à 15 M€ en 2020.



Une situation financière solide, saine et équilibrée

2. EN BREF

Un maintien de la DGF



+ 76 570 €

Correspondant à la dynamique de population (+675 habitants)

Encours de la dette



Saint-Germain-en-Laye parmi les villes les moins endettées de France

Un encours par habitant très en deçà de la moyenne de la strate (1 032 €/hab valeur 2019)

86 €/hab sur le budget principal

269 €/hab pour la dette consolidée (budget principal + budgets annexes)

Taux de réalisation du budget



3. QUELQUES INDICATEURS DU BUDGET PRINCIPAL

En Fonctionnement, on retiendra :

- L'indicateur de dépenses réelles par habitant : 1 156 €/hab alors que la moyenne des villes de même strate était de 1 393 €/hab en 2019 → Soit **-17 %** à Saint-Germain-en-Laye,
- Les dépenses de personnel par habitant : 675 €/hab contre 761 €/hab en 2019 pour les communes isolées de même strate → **soit -11 %** à Saint-Germain-en-Laye.
- Le ratio DGF par habitant : 116 €/hab alors que la moyenne des villes de même strate était de 200 €/hab en 2019 soit **-42 %** à Saint-Germain-en-Laye.
- Le ratio Produits des impositions directes par habitant : 375 €/hab alors que la moyenne des villes de même strate était déjà de 641 €/hab en 2019 → Soit **-41 %** à Saint-Germain-en-Laye

Une rigueur financière forte et pérenne tout en assurant une qualité encore renforcée des services

En Investissement, on soulignera :

- L'indicateur de dépenses d'équipement brut par habitant : 408 € /hab avec reports pour le seul budget de la Ville et de 533 €/habitant tous budgets confondus alors que la moyenne des villes de même strate est de 394 €/hab en 2019 → Saint-Germain-en-Laye investit **plus** que les villes de même taille.
- Encours de la dette/habitant : 86 €/hab contre 1 032 €/hab pour les villes de même strate en 2019 → un endettement quasi nul donc inférieur de **-92 %** à la moyenne.

L'investissement s'est maintenu à un niveau soutenu sans recours à l'emprunt depuis 2013

Autofinancement

Une épargne brute globale qui s'élève à 15,7 M€ et qui représente plus de 22 % de nos recettes réelles de fonctionnement.

Une épargne nette globale qui s'élève à 15,3 M€ (hors remboursement volontaire d'emprunts) et qui autofinance en totalité nos dépenses d'équipement (15,4 M€).

Des ratios financiers sans surprise qui sont le résultat d'une gestion solide, économe et équilibrée des deniers publics



En dernière partie du rapport (page 97 à 99), figurent des présentations consolidées, tous budgets, au 31 décembre 2020.

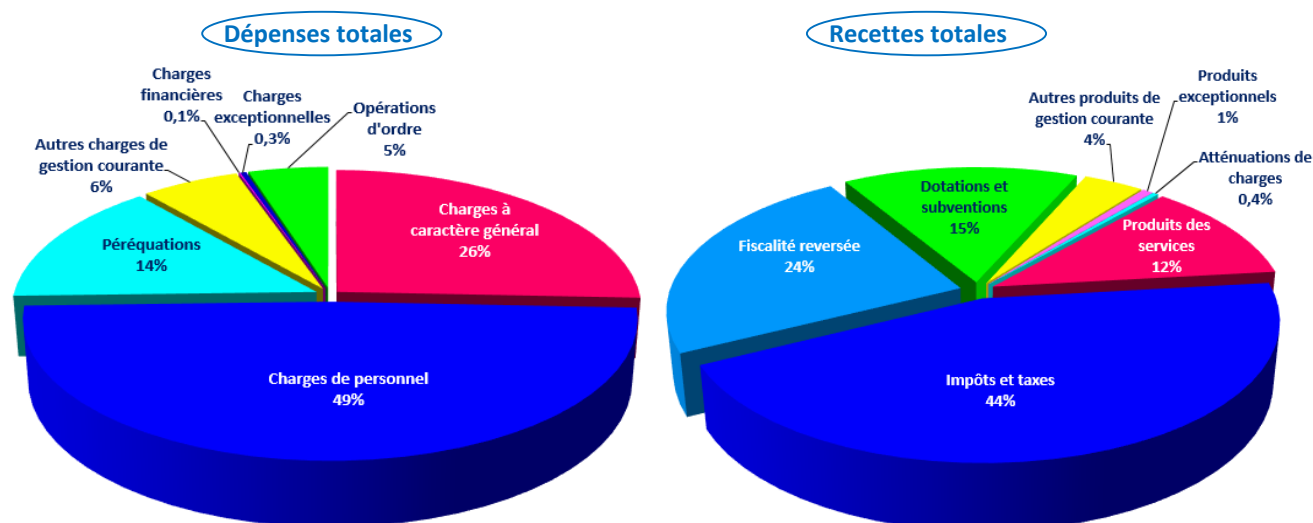
4. FONCTIONNEMENT

Dépenses réelles	61 206 684 €	Recettes réelles	71 247 483 €
Dépenses d'ordre	3 084 856 €	Recettes d'ordre	0 €
Dépenses totales	64 291 540 €	Recettes totales	71 247 483 €

Crédits ouverts dépenses réelles	67 403 421 €	Crédits ouverts recettes réelles	67 802 699 €
% d'exécution dépenses réelles	90,8 %	% d'exécution recettes réelles	105,1 %

Le résultat d'exécution global de la section de fonctionnement enregistre une baisse, il passe de 20,2 M€ en 2019 à 15,7 M€ en 2020 excédent n-1 inclus. Pour mémoire, 2019 incluait un produit exceptionnel (7,5 M€) d'avance sur résultat final de l'aménagement de la Lisière Pereire et le solde recettes exceptionnelles du SIAAP (2,8 M€).

Par ailleurs, il est rappelé que les cessions budgétées en section d'investissement sont réalisées, lors des actes effectifs, en section de fonctionnement (73 k€ en 2020).



En 2020, le taux d'exécution de la section de fonctionnement :

- en dépenses réelles est de 90,8 % (95,4 % en 2019) et 96,0 % hors dépenses imprévues
- en recettes réelles est de 105,1 % (105,9 % en 2019)

En recettes réelles, 2020 a enregistré notamment :

- des droits de mutation d'un niveau très supérieur à la prévision,
- la revalorisation des bases du SIAAP pour 2019 et 2020,
- le rattrapage des FPS sur exercices antérieurs

En dépenses réelles, 2020 est marquée par la prise en charge de dépenses liées à la crise sanitaire réalisable du fait d'une maîtrise accrue de la dépense publique.

Afin de permettre une comparaison à périmètre constant de l'évolution des réalisations de la section de fonctionnement, il convient de retraiter en dépenses réelles 2020 : les dépenses exceptionnelles et les baisses significatives de recettes « Covid ». Ainsi les variations sont les suivantes :

- **-3,7 %** en dépenses réelles à périmètre constant ⁽¹⁾ (60,1 M€ pour 62,4 M€ au CA 2019)
- **-16,8 %** en recettes réelles (68,4 M€ pour 82,2 M€ au CA 2019)

⁽¹⁾ voir détail page 15

Une réalisation de la section de fonctionnement maîtrisée, équilibrée et excédentaire malgré la crise sanitaire et un contexte économique difficile

La maîtrise des dépenses et l'optimisation des recettes conduisent à un excédent annuel de la section de fonctionnement de 15 M€ incluant la reprise des résultats 2019.

Les rattachements en fonctionnement

Le rattachement des charges et des produits à l'exercice est effectué en application du principe d'indépendance des exercices. Il vise à faire apparaître dans le résultat d'un exercice donné les charges et les produits qui s'y rapportent.

La procédure de rattachement consiste à intégrer dans le résultat annuel les charges correspondant à des services faits et les produits correspondant à des droits acquis au cours de l'exercice qui n'ont pu être comptabilisés en raison notamment :

- pour les dépenses, de la non-réception par l'ordonnateur de la pièce justificative,
- pour les recettes, des différés d'encaissement régisseurs ou des versements de nos subventionneurs.

Ces rattachements se sont élevés en 2020 à 0,3 M€ en dépenses et à 2,3 M€ en recettes et comprennent principalement :

- en dépenses : les fluides, les contrats d'entretien et des loyers,
- en recettes : les participations des familles et autres utilisateurs des services municipaux de fin d'année (restauration scolaire, activités périscolaires, crèches, bibliothèque, CRD, ...).

L'ensemble des factures et titres correspondants sont mandatés et titrés dans le courant du premier semestre 2020.

(

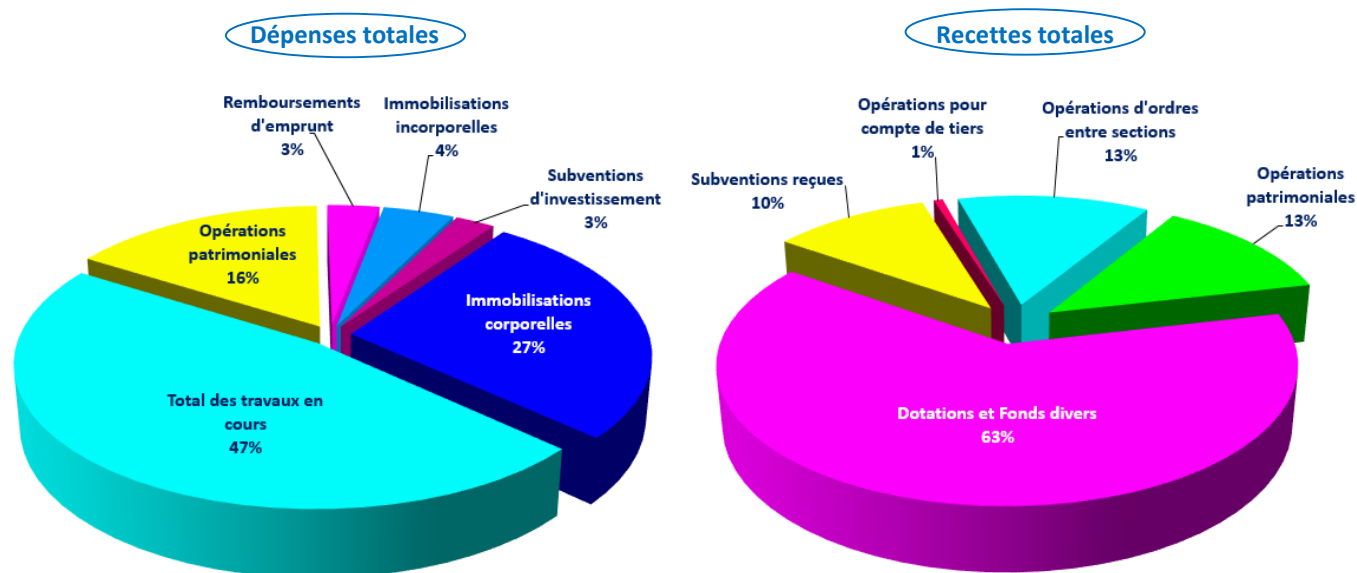
5. INVESTISSEMENT

Dépenses réelles	16 079 447 €	Recettes réelles	17 763 470 €
Dépenses d'ordre	3 015 691 €	Recettes d'ordre	6 100 547 €
Dépenses totales	19 095 138 €	Recettes totales	23 864 018 €

Crédits ouverts dépenses réelles	21 657 788 €	Crédits ouverts recettes réelles	24 143 273 €
% d'exécution dépenses réelles	74,2 %	% d'exécution recettes réelles	73,6 %

Le résultat d'exécution global de la section d'investissement passe de -11,5 M€ en 2019 à -6,8 M€ en 2020 (voir page 13).

Pour mémoire : comme en section de fonctionnement, ce résultat comprend les opérations d'ordre liées à la gestion du patrimoine (amortissement, entrées et sorties de l'inventaire).



En 2020, le taux d'exécution de la section d'investissement :

- en dépenses réelles est de 74,2% (83,6 % en 2019)
 - en recettes réelles est de 73,6 % (81,6 % en 2019)
- et
- en dépenses d'équipement est de 77,1 % (76,1 % en 2019)
 - en recettes d'équipement est de 41,1 % (54,9 % en 2019)

L'évolution du niveau de réalisation réelle de la section d'investissement est de :

- - 43 % en dépenses réelles (16,1 M€ pour 28,3 M€ au CA 2019)
- -10 % en recettes réelles (17,8 M€ pour 19,7 M€ au CA 2019)

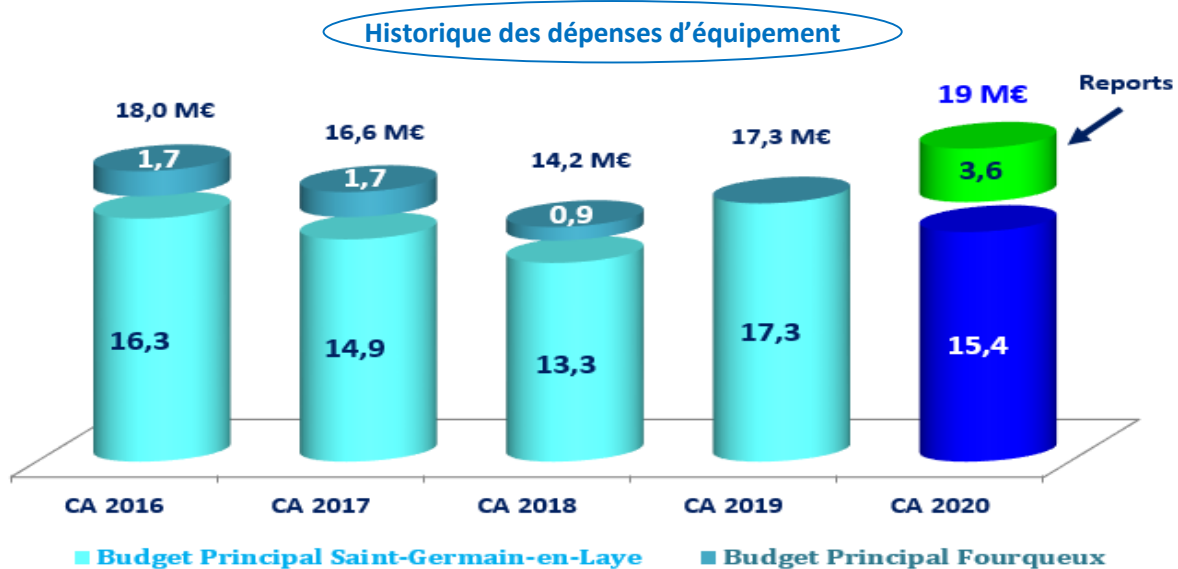
Toujours un niveau d'investissement soutenu financé exclusivement avec une épargne consolidée sans recours à l'endettement

Malgré la crise sanitaire, le niveau des dépenses d'équipement reste soutenu en 2020.

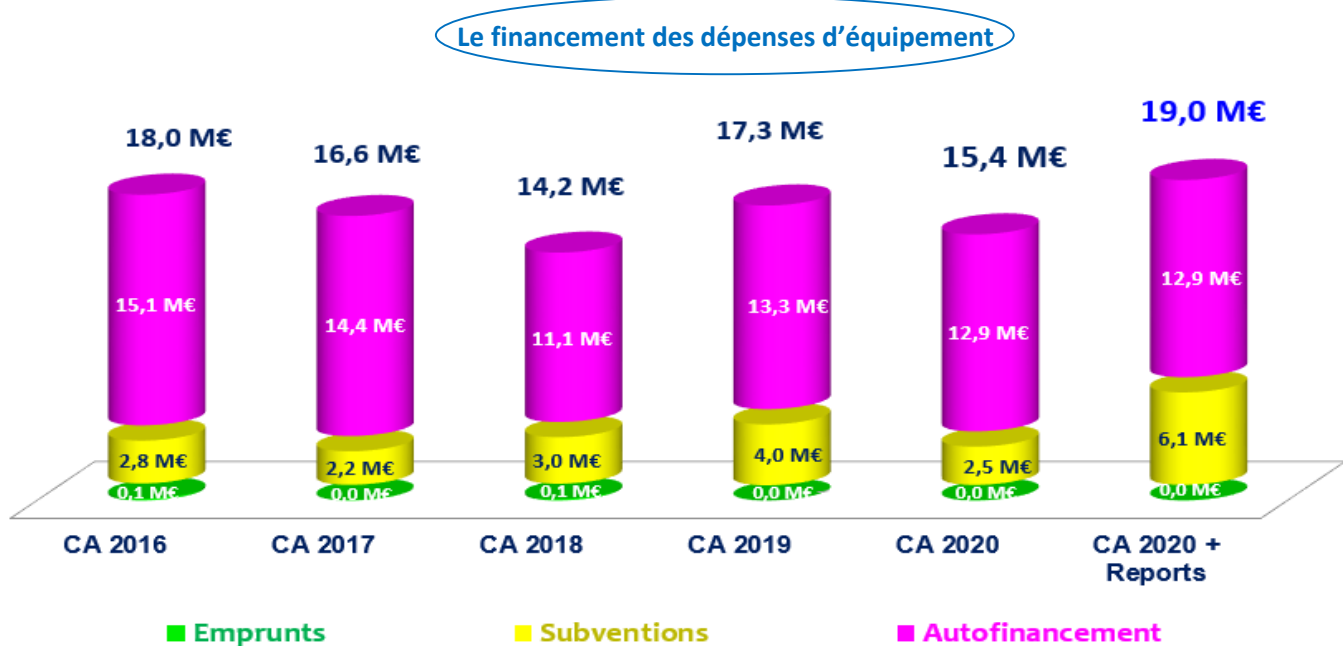
La Ville poursuit sa politique d'investissements structurants grâce à la performance du résultat de la section de fonctionnement et à l'optimisation de la recherche de subventions.

Il est à noter que les investissements liés aux opérations « Lisière Pereire », « Quartier hôpital » et « Plaine alluviale » sont retracés en budgets annexes.

En 2020 hors reports, le niveau de dépenses d'équipement a été de 15,4 M€ contre 17,3 M€ en 2019.



⚠ Les opérations immobilières d'acquisition/vente sur le même exercice sont exclues dans ce graphique car ces transactions gonflent artificiellement les montants et ne permettent pas une comparaison neutre.



Les reports en Investissement

La liste détaillée se trouve dans le Compte Administratif, mais les principaux reports en investissement sont cités ci-dessous.

En dépenses ➡ **3,59 M€**

Les crédits 2020 engagés dans la comptabilité mais non payés sont distingués dans une colonne « restes à réaliser ». Ainsi, 3,59 M€ de travaux et acquisitions sont reportés de 2020 sur 2021. Ces reports concernent :

- Secteur Patrimoine Immobilier ➡ **1,15 M€**
 - Réhabilitation de la maison natale Debussy,
 - Etudes pour le projet Cœur des sources,

- Relocalisation des services situés au 111 bis rue Léon Desoyer,
- Ravalement de la Chapelle Sainte Anne,
- Etude pour les travaux de consolidation à l'Eglise Sainte Croix,
- Etude et travaux suite au sinistre du porche de l'Eglise,
- Etude de l'Architecte en chef des monuments historiques pour l'Eglise,
- Etude de programmation pour les JOP 2024,
- Réhabilitation électrique des locaux du Commissariat de Police,
- Réhabilitation du groupe scolaire Bonnenfant,
- Travaux au Théâtre Alexandre Dumas,
- Travaux au Centre Administratif
- Secteur Espace Public - Environnement ➡ 0,48 M€
 - Réaménagement de la dalle Frontenac,
 - Réalisation de l'atlas de la biodiversité,
 - Fourniture et plantation d'arbres,
 - Etude pour la qualité de l'air de la ville,
 - Aménagement Du site des plâtrières,
 - Acquisition de mobilier urbain,
- Secteur Espace Public - Voirie ➡ 0,38 M€
 - Etude pour l'aménagement de la place Detaille et du parking avenue des Loges,
 - Aménagement et rénovation de diverses rues,
 - Etude sur la piétonisation de la partie sud de la rue de Poissy.
- Secteur Sport ➡ 0,36 M€
 - Remise en état de la clôture du terrain de foot au Stade Bocard,
 - Rénovation de courts de tennis en terre battue au complexe des sports Kennedy,
 - Réfection du terrain synthétique au terrain de la Colline
- Secteur Subventions versées ➡ 0,19 M€
 - Participation de la Ville aux travaux d'accès à la bibliothèque,
 - Subvention états généraux de la Forêt,
 - Subvention pour la rénovation des façades en entrée ville du temple protestant,
 - Subvention pour les travaux des sanitaires à la Maison Verte
- Secteur Urbanisme ➡ 0,12 M€
 - Etude pré-opérationnelle pour l'amélioration de l'habitat,
 - Participation Ville - Révision et extension PSMV
- Secteur Espace public - CTM ➡ 0,10 M€
 - Acquisition véhicules
- Secteur Numérique ➡ 0,08 M€
 - Acquisition de logiciel pour la Gestion de Maintenance Assistée par Ordinateur (GMAO) et pour la Gestion des Manifestations et des activités (GMA),
 - Acquisition de matériels informatiques
- Secteur Secrétariat Général ➡ 0,07 M€
 - Acquisition de matériels et mobiliers pour divers sites de la ville
- Secteur Affaires administratives ➡ 0,04 M€
 - Travaux de reprise de concessions au cimetière,
 - Acquisition de matériels et mobiliers pour les élections
- Secteur Communication ➡ 0,03 M€
 - Etude conception réaménagement de la gare RER/T13
- Secteur Collections ➡ 0,02 M€
 - Restauration sculpture du monument aux morts,
 - Participation pour la restauration du monument aux morts
- Secteur Enfance ➡ 0,02 M€
 - Acquisition de mobilier pour les écoles

- Secteur Animation Commerciale ➡ 0,01 M€
 - Mission d'assistance élaboration d'un programme d'actions stratégiques pour commerce saint-germanois
- Secteur Police Municipale ➡ 0,01 M€
 - Acquisition d'une caméra thermique pour drone
- Secteur Théâtre ➡ 0,01 M€
 - Acquisition matériels et mobiliers divers
- Secteur divers regroupés ➡ 0,55 M€
 - Travaux divers / achats / études

Ces reports seront consommés au cours du 1^{er} semestre 2021.

En recettes ➡ 3,55 M€

Au même titre qu'en dépenses, certaines recettes qui n'ont pas été perçues en 2020, peuvent être reportées par le biais des restes à réaliser à l'exercice suivant. Elles s'élèvent à 3,55 M€ et correspondent principalement au solde des subventions suivantes :

- Département pour le projet numérique, centralité et patrimoine de la commune nouvelle (2 048 k€),
- Région pour le réaménagement de la dalle Frontenac et végétalisation (500 k€),
- Etat pour la restructuration du groupe scolaire Bonnenfant (367 k€),
- Département pour l'extension du cimetière (262 k€),
- Etat pour la restructuration du groupe scolaire Marie Curie (124 k€),
- Région pour la vidéo protection 2020 (76 k€),
- Région pour la rénovation des 8 courts de tennis en terre battue (58 k€),
- Etat pour la DETR 2019 (52 k€),
- Agence nationale de l'habitat pour l'étude pré-opérationnelle d'OPAH (31 k€),
- Région pour la restauration des milieux ouverts aux Plâtrières (26 k€),
- Fonds européens pour l'appel à projet COVID19 (4,3 k€).

Ces reports seront exécutés au fur et à mesure de l'avancée des projets cofinancés.

6. NIVEAU GENERAL DE REALISATION DE L'EXERCICE

Dépenses réelles	77 286 131 €	Recettes réelles	89 010 953 €
Dépenses d'ordre	6 100 547 €	Recettes d'ordre	6 100 547 €
Dépenses totales	83 386 678 €	Recettes totales	95 111 501 €
Crédits ouverts	112 758 734 €	Crédits ouverts	112 758 734 €

Une situation financière solide, saine et équilibrée
Un niveau d'investissement soutenu

Après couverture du besoin de financement des investissements, le résultat net global, tel que présenté à la page 13, est excédentaire et s'élève à 8,9 M€ en 2020 contre 8,6 M€ en 2019

7. VISION GLOBALE DES COMPTES ADMINISTRATIFS DE LA COMMUNE NOUVELLE ET DETERMINATION DU RESULTAT

	CA 2019	CA 2020	Variation 2020 versus 2019
Fonctionnement			
<i>Dépenses réelles</i>	62 417 338 €	61 206 684 €	-1,9%
<i>Dépenses ordres</i>	3 937 842 €	3 084 856 €	-21,7%
<i>Dépenses réelles et d'ordres</i>	66 355 180 €	64 291 540 €	-3,1%
<i>Recettes réelles</i>	82 156 903 €	71 247 483 €	-13,3%
<i>Recettes d'ordres</i>	17 746 €	0 €	-100,0%
<i>Recettes réelles et d'ordres</i>	82 174 649 €	71 247 483 €	-13,3%
<i>Résultat dégagé dans l'exercice</i>	15 819 469 €	6 955 943 €	-56,0%
<i>Excédent de l'année N-1 (002)</i>	4 407 281 €	8 679 989 €	96,9%
<i>Résultat cumulé</i>	20 226 750 €	15 635 933 €	-22,7%
Résultat global de fonctionnement (a)	20 226 750 €	15 635 933 €	-22,7%
Investissement			
<i>Dépenses</i>	32 347 772 €	19 095 138 €	-41,0%
<i>Recettes</i>	16 539 802 €	12 317 257 €	-25,5%
<i>Résultat de l'exercice</i>	-15 807 970 €	-6 777 881 €	-57,1%
<i>Solde d'exécution de l'année N-1 (Compte 001)</i>	-6 857 507 €	-11 507 069 €	67,8%
<i>Affectation à l'investissement du résultat de fonctionnement de l'année N-1 (Compte 1068)</i>	11 158 407 €	11 546 760 €	3,5%
<i>Excédent de financement cumulé</i>	-11 507 069 €	-6 738 190 €	-41,4%
<i>Dépenses Reportées</i>	3 569 106 €	3 587 710 €	0,5%
<i>Recettes Reportées</i>	3 529 415 €	3 550 920 €	0,6%
<i>Autofinancement nécessaire sur reports</i>	-39 691 €	-36 789 €	-7,3%
Résultat global d'investissement (b)	-11 546 760 €	-6 774 979 €	-41,3%
Résultat Net Global (a)+(b)	8 679 989 €	8 860 953 €	2,1%

8. AFFECTATION DU RESULTAT

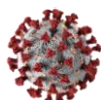
Le résultat global de fonctionnement d'un montant de 15 635 953,46 € est affecté selon la décision de l'assemblée délibérante :

- à la section d'investissement (compte 1068) pour 6 774 979,34 €,
- à l'excédent de fonctionnement reporté (compte R002) pour son solde, soit 8 860 953,46 €.

Ces affectations seront reprises au BS 2021.

9. DETAIL DU COÛT 2020 « COVID-19 »

	TOTAL 2020				
	Recettes		Dépenses		Coût net
	-	+	+	-	
ACTIVITES PERISCOLAIRES	-1 118 670 €		93 746 €	-635 460 €	576 956 €
CRECHES ET HALTES GARDERIES	-683 867 €	639 804 €	3 190 €	-66 547 €	-19 293 €
STATIONNEMENT DE SURFACE + FPS + PARKINGS SOUTERRAINS	-913 212 €		1 368 €		914 580 €
EQUIPEMENTS SPORTIFS	-79 597 €			-5 728 €	73 869 €
THEATRE	-184 473 €			-188 050 €	-3 577 €
DIRECTION VIE CULTURELLE	-11 595 €			-12 600 €	-1 005 €
CLUBS SENIORS	-13 180 €			-8 590 €	4 590 €
JOURNAL	-90 000 €			-27 656 €	62 344 €
OCCUPATION DOMAINE PUBLIC (terrasses, taxis, échafaudages)	-245 685 €				245 685 €
NETTOYAGE + AFFRANCHISSEMENT + REPROGRAPHIE				-54 025 €	-54 025 €
MARCHES FORAINS	-10 917 €		8 675 €		19 592 €
BUS + NAVETTE				-65 567 €	-65 567 €
LOYERS COMMERCIAUX	-60 869 €				60 869 €
FESTIVITES	-11 000 €		41 111 €	-257 717 €	-205 606 €
ESPACE PIERRE DELANOE (locations, ateliers)	-28 550 €			-1 235 €	27 316 €
VOIRIE ET PROPRETE			5 400 €		5 400 €
MASSE SALARIALE		17 171 €	62 294 €		45 123 €
ELECTIONS MUNICIPALES			1 695 €		1 695 €
CENTRES DE TEST			22 373 €		22 373 €
PROTECTIONS DIFFERENTS SERVICES (dont masques, tests)		234 330 €	819 302 €		584 972 €
AUTRES DEPENSES SUPPLEMENTAIRES		139 650 €	157 535 €		17 885 €
ATTRIBUTION DE COMPENSATION	-301 554 €				301 554 €
IMPRESSIONS et INFORMATIONS DIVERSES			33 052 €		33 052 €
LICENCES LOGICIELS (télétravail de crise)			119 205 €		119 205 €
REPAS PERSONNEL SUR SITES			41 801 €	-18 017 €	23 785 €
HOPITAL (fourniture de protections)			17 819 €		17 819 €
INVESTISSEMENT (equipements et etudes)			56 000 €		56 000 €
TOTAL VILLE	-3 753 169 €	1 030 955 €	1 484 566 €	-1 341 191 €	2 865 589 €



Dépenses supplémentaires
Recettes annulées

+ 1 484 566 €
- 3 753 169 €

Coût brut Covid

5 237 735 €

Dépenses non réalisées
Recettes Covid reçues

- 1 341 191 €
+1 030 955 €

Coût net Covid

2 865 589 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT

1. DETAIL DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT

Budget Primitif 2020	62 203 209 €
Budget Total (BP + DM+ Virements) 2020	67 403 421 €
Réalisé 2020	61 206 684€

En 2020, le taux de réalisation des dépenses réelles de fonctionnement est de 90,8 % contre 95,4 % en 2019.
Ci-dessous sont récapitulés les principaux résultats concernant les dépenses réelles de fonctionnement qui seront détaillées dans les pages suivantes.

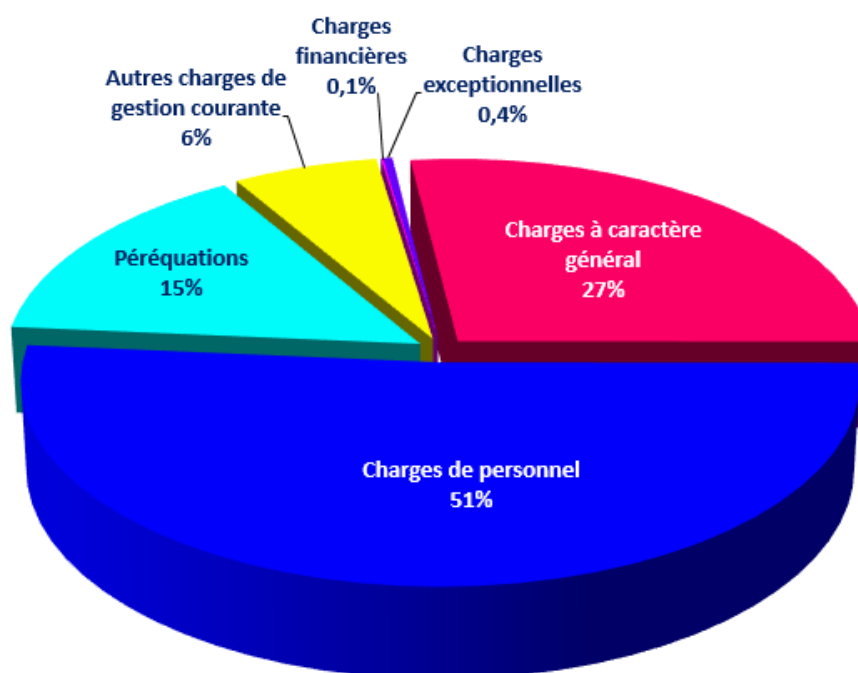
	IMPUTATION BUDGETAIRE	BUDGET TOTAL 2019 (BP + DM virements)	REALISE 2019	BUDGET TOTAL 2020 (BP + DM virements)	REALISE 2020	% REALISATION SUR CREDITS OUVERTS
ACHATS MATIERES ET FOURNITURES DONT :	60	7 602 384 €	7 364 892 €	7 672 700 €	6 997 858 €	91,2%
<i>Achats de prestations de services</i>	6042	3 752 456 €	3 719 868 €	2 929 845 €	2 457 677 €	83,9%
<i>Achats non stockés matières et fournitures</i>	606	3 846 571 €	3 641 668 €	4 742 749 €	4 540 075 €	95,7%
SERVICES EXTERIEURS DONT :	61	6 812 959 €	6 450 377 €	6 844 228 €	6 408 002 €	93,6%
<i>Contrats prestations de services avec entreprises</i>	611	1 855 326 €	1 850 812 €	1 889 422 €	1 857 095 €	98,3%
<i>Locations</i>	613	561 399 €	540 269 €	517 969 €	468 624 €	90,5%
<i>Entretien et réparations</i>	615	2 825 513 €	2 670 145 €	2 994 772 €	2 838 707 €	94,8%
<i>Divers</i>	618	1 123 031 €	998 455 €	1 090 776 €	917 275 €	84,1%
AUTRES SERVICES EXTERIEURS DONT :	62	2 993 039 €	2 730 581 €	3 089 061 €	2 660 817 €	86,1%
<i>Rémunérations d'intermédiaires et d'honoraires</i>	622	255 624 €	182 075 €	189 215 €	129 824 €	68,6%
<i>Publicité, publications, relations publiques</i>	623	1 139 611 €	1 067 098 €	1 269 376 €	1 139 448 €	89,8%
<i>Transports de biens et transports collectifs</i>	624	341 514 €	336 036 €	371 797 €	256 037 €	68,9%
<i>Déplacements missions réceptions</i>	625	69 552 €	60 815 €	23 225 €	12 762 €	55,0%
<i>Frais postaux et télécommunications</i>	626	279 569 €	245 069 €	260 359 €	202 329 €	77,7%
<i>Divers - autres services extérieurs</i>	628	884 642 €	819 781 €	948 539 €	904 600 €	95,4%
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	63	543 173 €	465 787 €	534 379 €	456 991 €	85,5%
ATTENUATIONS DE PRODUITS	739	9 184 428 €	9 184 428 €	9 193 245 €	9 190 939 €	100,0%
CHARGES DE PERSONNEL	62/63/64	32 010 000 €	31 538 632 €	32 165 000 €	31 411 781 €	97,7%
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	65	3 743 077 €	3 598 020 €	3 911 326 €	3 791 168 €	96,9%
CHARGES FINANCIERES	66	925 526 €	911 531 €	106 000 €	65 491 €	61,8%
CHARGES EXCEPTIONNELLES	67	232 465 €	173 090 €	242 579 €	223 636 €	92,2%
DEPENSES IMPREVUES	022	1 385 469 €	0 €	3 644 903 €	0 €	0,0%
TOTAL DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT		65 432 520 €	62 417 338 €	67 403 421 €	61 206 684 €	90,8%

DEPENSES COVID		0 €		1 101 796 €	
----------------	--	-----	--	-------------	--

COMPARAISON À PÉRIMÈTRE ÉGAL		62 417 338 €		60 104 888 €	Variation 2020 versus 2019 -3,7%
------------------------------	--	--------------	--	--------------	--

Hors dépenses imprévues non consommées (3,6M€), le taux de réalisation 2020 s'élève à 96 %

Représentation graphique de l'exécution des dépenses réelles de fonctionnement 2020



Une stratégie financière durable et d'anticipation qui a permis de faire face à la crise sanitaire dans un contexte contraint et complexe.



Notre méthode

Mettre en place une stratégie financière durable, soutenue par des outils adaptés ; associer les différents acteurs de la collectivité dans l'atteinte de l'objectif, tout en s'inscrivant dans une logique de développement durable et de modernisation de l'administration ; anticiper les éventuelles évolutions à venir, dans un contexte contraint, complexe et mouvant pour les collectivités (conséquences des réformes territoriales, objectifs annoncés en Loi de Programmation des Finances Publiques, réforme fiscale annoncée, réforme de la DGF toujours en balance, exigence de transparence et de bonne gestion de plus en plus affirmée, ...)

CHAPITRE 011 : CHARGES A CARACTERE GENERAL ➡ - 2,9 % en 2020 par rapport au CA 2019

	CA 2018 cumulé Saint-Germain-en-Laye / Fourqueux	CA 2019	CA 2020
Réalisations	17 120 685	17 011 637	16 523 668 
Évolution / n-1	+3,4 %	-0,6 %	-2,9 %

Comptes 60 : Achats et variation des stocks ➡ -5,0 % en 2020 par rapport au CA 2019

L'ensemble des fournitures stockées (carburants, autres fournitures), diverses prestations de services (repas dans les écoles et centres de loisirs, dépenses concernant les classes d'environnement), les consommations de fluides et autres fournitures diverses (alimentation, voirie, fournitures scolaires...) étaient prévues au Budget 2020 à hauteur de 7,7 M€. Le niveau de réalisation 2020 est de 7,0 M€ soit -8,8 % par rapport à la prévision (voir détail ci-après).

Compte 6042 : Achats d'études et prestations de services

	CA 2018 cumulé Saint-Germain-en-Laye / Fourqueux	CA 2019	CA 2020
Réalisations	3 505 153	3 719 868	2 457 677 
Évolution / n-1	-3,2%	+6,1%	-33,9 %

Il s'agit principalement des achats de repas pour la restauration des écoles, crèches et clubs séniors, des achats de spectacles pour le théâtre et la distribution du journal de Saint-Germain-en-Laye.

En 2020, on constate une baisse significative due quasi exclusivement à la crise sanitaire de la COVID 19 :

- - 830 k€ pour la restauration des écoles, des crèches et animations des seniors,
- - 414 K€ pour les achats de spectacles au Théâtre,
- - 18 k€ pour la distribution du journal.

Comptes 60611-60612-60613 : Fluides

	CA 2018 cumulé Saint-Germain-en-Laye / Fourqueux	CA 2019	CA 2020
Réalisations	2 059 513	1 970 959	2 004 691 
Évolution / n-1	+17,6%	-4,3%	+1,7%

En 2020 (+ 34 k€), on constate une hausse sur la consommation d'eau et une baisse sur le chauffage et l'électricité

- + 70 k€ pour la facture d'eau,
- - 26 k€ pour le coût de fourniture de l'électricité,
- - 10 k€ pour le coût de chauffage.

Compte 6062 : Les fournitures non stockées

	CA 2018 cumulé Saint-Germain-en-Laye / Fourqueux	CA 2019	CA 2020
Réalisations	738 241	681 177	1 434 715 
Évolution / n-1	%	-7,7 %	+110,6%

Ce compte englobe les dépenses de carburant pour les véhicules de la Ville et l'alimentation pour les manifestations socio culturelles.

En 2020 (+ 754 k€), cette hausse est due à l'achat des masques et gel pour les Saint-Germanoises et pour le personnel de la Ville.

- - 50 k€ pour le combustible de la Ville de Fourqueux passé sur le compte des fluides en 2020

- - 41 k€ pour le carburant
- - 42 k€ pour l'alimentation
- + 887 k€ pour le gel hydro alcoolique et les masques

Compte 6063 : Les fournitures d'entretien et de petit équipement

	CA 2018 cumulé Saint-Germain-en-Laye / Fourqueux	CA 2019	CA 2020
Réalisations	479 545	483 368	579 295 
Évolution / n-1	+5,6%	+0,8%	+19,8 %

Il s'agit principalement des dépenses consacrées à l'acquisition de fournitures d'équipement pour l'espace public (outillage CTM, espaces verts, panneaux de signalisation), vêtements de travail et produits d'entretien. La hausse enregistrée en 2020 (+ 96 k€) s'explique comme suit :

- - 5 k€ pour les vêtements de travail et équipements de protection
- - 36 k€ pour les fournitures de voirie et espaces verts
- + 60 k€ pour le petit équipement,
- + 77 k€ pour les produits d'entretien des écoles, crèches et locaux administratifs

Compte 6064 : Fournitures administratives

Les crédits consommés en 2020 sont en légère baisse (- 8 k€) et s'élèvent à 74 k€.

Il convient de noter que ce niveau est en forte baisse depuis 5 ans (-12 %). L'optimisation des marchés lors de leur renégociation et la mise en œuvre de la dématérialisation qui se poursuit ont permis de réduire de façon significative ce poste.

Compte 6065 : Livres, disques, cassettes

Les dépenses d'acquisition d'ouvrages de la bibliothèque municipale et des bibliothèques d'écoles sont en légère hausse, elles s'élèvent à 152 k€ en 2020 contre 146 k€ en 2019.

Compte 6067 : Fournitures scolaires

Les dépenses de fournitures scolaires sont en faible hausse, elles s'élèvent à 188 k€ en 2020 contre 183 k€ en 2019.

Compte 61 : Services extérieurs -0,7 % en 2020 par rapport au CA 2019

Ce compte comprend principalement les dépenses liées aux contrats et à l'entretien du patrimoine de la Ville. La prévision 2020 était de 6,84 M€ et le niveau de réalisation s'est établi à 6,41 M€ soit -6,4 % par rapport à la prévision.

Compte 611 : Contrats de prestations de services avec des entreprises

	CA 2018 cumulé Saint-Germain-en-Laye / Fourqueux	CA 2019	CA 2020
Réalisations	1 903 809	1 850 812	1 857 095 € 
Évolution / n-1	+10,5%	-2,8 %	+0,3 %

Sont comptabilisés dans ce compte, les contrats de prestations de services avec les entreprises.

Compte 6117 : Prestations de services entretien voirie

Sur ce compte sont imputées les dépenses liées au nettoyage des espaces publics. Les dépenses 2020 sont en hausse (950 k€ en 2020 contre 888 k€ en 2019).

Compte 613 : Locations

	CA 2018 cumulé Saint-Germain-en-Laye / Fourqueux	CA 2019	CA 2020
Réalisations	626 946	540 269	468 624 
Évolution / n-1	-13,3%	-13,8%	-13,3 %

Ce compte correspond essentiellement à la location d'immeubles et de matériel en baisse (- 72 k€)

- - 30 k€ pour la redevance du parc de stationnement et local RER,
- - 29 K€ pour la location de matériel scénique au théâtre,
- - 13 k€ pour la location de tentes pour les manifestations culturelles et location chapiteau FDL.

Compte 615 : Entretien et réparations

	CA 2018 cumulé Saint-Germain-en-Laye / Fourqueux	CA 2019	CA 2020
Réalisations	2 660 065	2 670 145	2 838 707 
Évolution / n-1	+5,3 %	+0,4 %	+6,3 %

Sur ce compte sont inscrites les dépenses d'entretien du patrimoine, des voies et réseaux par des entreprises extérieures.

Compte 6152xxx : Entretien réparation sur biens

	CA 2018 cumulé Saint-Germain-en-Laye / Fourqueux	CA 2019	CA 2020
Réalisations	1 714 692	1 537 450	1 583 374 
Évolution / n-1	+8,0 %	-10,3 %	+3,0 %

Compte 615221 : Bâtiments

Les dépenses concernant les bâtiments communaux s'élèvent en 2020 à 522 k€ contre 464 k€ en 2019.

Compte 6152Xx : Espace public

Il s'agit ici des dépenses concernant la rénovation de la voirie communale, l'entretien des espaces verts ainsi que le contrôle technique des véhicules. Ces dépenses sont stables depuis 2018.

Les principales variations s'expliquent par :

- - 60 k€ sur l'entretien des réseaux transféré sur le compte maintenance éclairage du stade, des feux et éclairage public
- + 47 k€ pour la réfection des chaussées, des nids de poules et le marquage au sol dans différentes rues
- L'entretien des espaces verts et des terrains de tennis reste stable (490 k€)

Compte 6156 : Maintenance

	CA 2018 cumulé Saint-Germain-en-Laye/ Fourqueux	CA 2019	CA 2020
Réalisations	570 945	810 012	884 516 
Évolution / n-1	-2,0 %	+ 41,9 %	+9,2 %

Les dépenses de maintenance correspondent aux contrats d'assistance mis en place pour les logiciels informatiques, le chauffage, la télésurveillance des bâtiments communaux, les copieurs et pour les couvertures et terrasses des bâtiments communaux.

Les variations s'expliquent principalement par :

- + 9k€ pour la maintenance des équipements scéniques au théâtre et salle TATI,
- + 32 k€ pour la maintenance chauffage P2,

- + 104 K€ pour les contrats de maintenance de la Ville dont la maintenance de l'éclairage public qui a été externalisée,
- - 71 k€ pour la maintenance de logiciels informatiques,

Compte 6168 : Primes d'assurance

	CA 2018 cumulé Saint-Germain-en-Laye / Fourqueux	CA 2019	CA 2020
Réalisations	230 313	225 905	218 565 
Évolution / n-1	+2,8 %	- 1,9 %	- 3,2 %

Les primes d'assurance concernent la flotte automobile, le patrimoine et les biens communaux. Elles sont en légère baisse (-8 k€)

Compte 61884 : Diverses prestations

	CA 2018 cumulé Saint-Germain-en-Laye / Fourqueux	CA 2019	CA 2020
Réalisations	714 248	831 497	718 655 
Évolution / n-1	+ 8,3 %	+ 16,4 %	-13,6 %

Sont enregistrés dans ce poste essentiellement les coûts de missions d'assistance :

- Prestations d'animations des centres de loisirs, de la bibliothèque, des musées, des clubs seniors, des manifestations sportives et des missions d'assistance aux festivités,
- Reliure des ouvrages de la bibliothèque,
- Frais d'abonnement du site Mobile en Ville,
- Distribution d'informations voirie, commerçants,
- Réfection des registres de l'état civil,
- Retranscription des PV des séances du conseil municipal.

La baisse de - 113 k€ constatée en 2020 comprend principalement diverses prestations comme le paramétrage du traitement électronique des FPS (-32 k€), la prestation d'indexation des actes de naissances (-35 k€) mission d'accompagnement : 50 ans du PSG (38 k€) exposition Napoléon (+15 k€) intervention de musiciens, opéra plein air, festivités (-85 k€) distribution infos voirie (-14 k€)

Comptes 62 : Autres services extérieurs ➡ -2,6 % en 2020 par rapport au CA 2019

Les « autres services extérieurs » correspondent aux indemnités du comptable et des régisseurs (compte 6225), aux honoraires, aux frais d'actes et de contentieux, aux frais postaux et de télécommunications, aux frais de transports scolaires et au nettoyage des locaux.

Les crédits ouverts en 2020 sont de 3,09 M€ et le niveau de réalisation s'établit à 2,66 M€ soit - 14 % par rapport à la prévision.

	CA 2018 cumulé Saint-Germain-en-Laye / Fourqueux	CA 2019	CA 2020
Réalisations	2 803 890	2 730 581	2 660 817 
Évolution / n-1	+13,8 %	-2,6 %	-2,6 %

Comptes 622 : Rémunération d'intermédiaires et honoraires

Les dépenses sont en baisse, elles s'élèvent à 130 k€ en 2020 contre 182 k€ en 2019.

Compte 623 : Publicités, publications et relations publiques

	CA 2018 cumulé Saint-Germain-en-Laye / Fourqueux	CA 2019	CA 2020
Réalisations	965 570	1 067 098	1 139 448 
Évolution / n-1	+87,9 %	+10,5 %	+6,8 %

Ce compte regroupe l'ensemble des dépenses de relations publiques, d'annonces pour les marchés publics ou les recrutements, d'expositions et de publications. La hausse significative constatée en 2020 s'explique par l'impression d'affichage dédié à la crise sanitaire (+ 51 k€).

Comptes 624 : Transports

Le coût des transports scolaires (ramassage et déplacement) est en baisse. Il s'établit à 256 k€ contre 336 k€ en 2019 soit -23,8 %. Cette variation s'explique par l'arrêt des sorties scolaires pendant la crise sanitaire.

Comptes 625 : Déplacements, missions et réceptions

Les dépenses de déplacements, missions et réceptions passent de 61 k€ en 2019 à 13 k€ en 2020. On retrouve dans ce poste les congés bonifiés, les déplacements formation, les frais de mission et les frais de réception.

Comptes 626 : Frais postaux et de télécommunications

En 2020, les frais d'affranchissement sont relativement stables, ils s'élèvent à 124 k€ contre 140 k€ en 2019 et les frais de télécommunication sont en baisse de -26 %, ils s'élèvent à 78 k€ en 2020 contre 105 k€ en 2019.

Compte 627 : Services bancaires et assimilés

Sur ce compte sont prévus les frais concernant les terminaux de cartes bleues des régisseurs de recettes ainsi que les frais de fonctionnement du programme Cartes Achats (15,8 k€ en 2020 contre 19,7 k€ en 2019).

Compte 628 : Divers

	CA 2018 cumulé Saint-Germain-en-Laye / Fourqueux	CA 2019	CA 2020
Réalisations	1 052 581	819 781	904 600 
Évolution / n-1	-5,2 %	-22,1 %	+10,3 %

Les frais de nettoyage des locaux municipaux et les prestations de surveillance se sont élevés à 905 k€ en 2020 contre 820 k€ en 2019. Cette hausse provient essentiellement de la fréquence de nettoyage dans les écoles et des locaux municipaux due à la crise sanitaire de la COVID 19.

Comptes 63 : Impôts taxes et versements assimilés (chap 011) ➡ +2,5 % en 2020 par rapport au CA 2019

	CA 2018 cumulé Saint-Germain-en-Laye / Fourqueux	CA 2019	CA 2020
Réalisations	454 369	465 787	456 991 
Évolution / n-1	-45,9 %	+2,5 %	-1,9 %

En 2020 l'exécution des impôts, taxes et versements assimilés versés par la Ville se situe à 457 k€ qui se répartissent comme suit :

- +3 k€ pour les taxes foncières,
- +46 k€ taxes sur les bureaux et logements vacants,
- -58 k€ taxes sur les spectacles et droits d'auteur
- Stable pour les taxes d'habitation.

CHAPITRE 012 : CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES ➡ -0,4 % en 2020 par rapport au CA 2019

	CA 2018 cumulé Saint-Germain-en-Laye / Fourqueux	CA 2019	CA 2020
Réalisations	31 100 158	31 538 632	31 411 781 
Évolution6/ n-1	-1,7 %	+1,4 %	-0,4 %

C'est le premier poste de dépenses de la Ville. Il représente 50,5% des dépenses réelles de fonctionnement. En 2020, les charges de personnel s'élèvent à 31 411 781€ € contre 31 538 632€ en 2019 soit une baisse de -127 k€. Il convient de noter que cette réalisation intègre les dépenses refacturées, ci-dessous, que l'on retrouve en recettes pour les mêmes montants :

- CCAS : 691 k€ comme en 2019,
- CASGBS : 94,5 k€ contre 91 k€ en 2019,
- École Nationale Supérieure des Officiers de Sapeurs-Pompiers : 32,8 k€ contre 30,3 k€ en 2019.

Les principales évolutions au sein du chapitre 012 sont les suivantes :

	CA 2018 cumulé Saint-Germain-en-Laye / Fourqueux	CA 2019	CA 2020	2020/2019
6218 Autre personnel extérieur	271 833	349 401	155 569	-55,5 %
631 et 633 Impôts, taxes et versements sur rémunérations	696 778	693 494	672 360	-3,0 %
64111 et 64112 Rémunérations des titulaires	12 003 556	12 150 631	11 855 456	-2,4 %
64118 Autres indemnités titulaires	3 300 770	3 444 738	3 390 800	-1,6 %
64131 Rémunérations non titulaires	6 100 062	6 201 889	6 667 308	+7,5 %
6417 Rémunération des apprentis	110 755	121 307	149 887	+23,6 %
64881 Prise en charge titres abonnements	-	12 607		
645 Charges de S.S. et prévoyance	8 319 265	8 459 431	8 405 052	-0,6 %

Parmi les facteurs d'évolution des coûts de personnel, les plus importants sont :

L'évolution des effectifs :

- Les effectifs sont passés de 802 à 809 postes budgétaires,
- La moyenne des vacances de postes a augmenté, passant de 45 en 2019 à 48.

La crise sanitaire :

- Baisse des heures supplémentaires : - 26% par rapport à 2019,
- Maintien des vacances (3 mois) à hauteur de 130 k€,
- Prime COVID : 117 k€,
- Recettes IJSS : 18 k€.

Pour information, le coût du maintien des salaires pour les autorisations d'absence s'est élevé à 1105 k€.

Le Glissement vieillesse technicité avec :

- L'impact des avancements des fonctionnaires pour un total de 166 k€ :
 - ✓ Impact des avancements automatiques d'échelon 2019 sur 2020 : 83 k€
 - ✓ Impact des avancements automatiques d'échelon 2020 : 138 k€
 - ✓ Avancement de grade et promotions internes 2019, impact sur 2020 : 47 k€
 - ✓ Avancement de grade et promotions internes 2020 : 35 k€

- Un GVT correspondant aux transformations de poste ou remplacements d'agents sur des grades moins importants et aux vacances de postes,

Une stabilisation des charges patronales au global

L'augmentation de la masse salariale des apprentis liée au rythme des contrats d'apprentissage et à l'augmentation du nombre d'apprentis (14 apprentis en décembre 2019 – 17 apprentis en décembre 2020) : de 127 K€ à 151 K€

L'augmentation des vacances : de 960.900 € à 1 008 500 €

Par ailleurs, s'agissant des concours et examens, en 2020 il y a eu 7 recrutements directs et il y a eu 9 réussites à concours concernant : 11 femmes et 5 hommes qui se répartissent comme suit : 1 en catégorie A, 5 en catégorie B et 10 en catégorie C.

Lors de la CAP 2020 : 4 promotions internes et 41 avancements dont 3 suite à une réussite à l'examen professionnel.

Pour mémoire, les dépenses des personnels affectés, tout ou partie, aux budgets annexes d'aménagement, d'assainissement, de service de soins infirmiers à domicile, d'eau potable et Fête des Loges sont comptabilisées directement sur les dits budgets.

CHAPITRE 014 : ATTENUATION DE PRODUITS +0,1 % en 2020 par rapport au CA 2019

	CA 2018 cumulé Saint-Germain-en-Laye / Fourqueux	CA 2019	2020
Réalisations	8 845 344	9 184 428	9 190 939 
Évolution / n-1	+2,6 %	+3,8 %	+0,1 %

On retrouve dans ce chapitre les prélèvements fiscaux servant à alimenter les fonds nationaux de péréquation et compensation liés au :

- FNGIR à hauteur de 7,390 M€, valeur figée depuis 2013,
- FPIC qui passe de 1,455 M€ en 2019 à 1,502 M€ en 2020 soit +3,2 % (répartition de droit commun),
- Les « amendes de polices » écrêtées directement de la fiscalité locale (299 k€).

Ces prélèvements représentent 15,0 % en 2020 (14,7 % en 2019) des dépenses de fonctionnement réelles totales. C'est ce que la Ville se voit prélever au titre des péréquations et compensations qui lui sont imposées.

CHAPITRE 65 : AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE +5,4 % en 2020 par rapport au CA 2019

	CA 2018 cumulé Saint-Germain-en-Laye / Fourqueux	CA 2019	2020
Réalisations	4 130 696	3 598 020	3 791 168 
Évolution / n-1	+12,1%	-12,9%	+5,4 %

Le compte globalise les indemnités et frais de mission versés aux élus, les admissions en non-valeur de créances irrécouvrables, les contributions aux écoles privées et les subventions. Le montant total dépensé en 2020 est de 3,8 M€ pour une prévision de 3,9 M€, soit un taux de réalisation de 97 %.

Comptes 653 : Indemnités, frais de mission, formation des maires, adjoints et conseillers.

Les indemnités, frais de mission et de formation des élus ont baissé de -10,3%. Elles s'élèvent à 386 k€ contre 431 k€ en 2019.

Comptes 654 : Non-valeur et créances éteintes

Sont comptabilisées dans ce compte les créances admises en non-valeur (35,2 k€) du fait du non recouvrement par le trésorier (carence, identité, absence de compte bancaire ...) et les créances éteintes (140 k€) qui font suite à une décision de justice (liquidation, effacement de dettes...). 2020 intègre l'admission en non-valeur de créances éteintes significatives pour la société Valexo de 120 k€

Comptes 655 : Contingents et participations obligatoires

Les participations obligatoires correspondent pour l'essentiel au versement de la contribution de la Ville pour le traitement des eaux pluviales (60 k€ en 2020) au budget annexe de l'Assainissement, à la participation aux écoles publiques (25,5 k€ en 2020) pour les élèves saint-germanois scolarisés dans d'autres villes et à la participation obligatoire à l'équilibre du budget annexe de la Fête des Loges (37 k€ en 2020).

Comptes 657 : Subventions

Le réalisé 2020 s'établit à 3 113 k€ contre 3 020 k€ en 2019. L'écart (+93 k€) concerne la signature d'une convention pour l'insertion, la formation, l'éducation et la prévention (91 k€)

Le détail de la répartition des crédits se trouve dans l'annexe du Budget Primitif 2020. Les principaux bénéficiaires de ces subventions sont :

- Le CCAS (500 k€),
- La CLEF (530 k€),
- Crèche Attitude pour les crèches des Comtes d'Auvergne et Gramont (523k€ contre 520 k€ en 2019),
- La Soucoupe (385 k€),
- L'AGASEC (291 k€),
- Les associations sportives (225 k€ contre 227 k€ en 2019),
- Evancia Babilou pour la crèche Pereire (94 k€ contre 112 k€ en 2019),
- Les associations culturelles (100 k€),
- Frais de scolarité des élèves saint-germanois scolarisés dans le secteur privé (219 k€).

Par ailleurs figurent dans ce compte des subventions versées pour les classes transplantées pour 8 k€.

CHAPITRE 66 : CHARGES FINANCIERES ➡ **-92,8 % en 2020 par rapport au CA 2019**

	CA 2018 cumulé Saint-Germain-en-Laye / Fourqueux	CA 2019	2020
Réalisations	635 177	911 531	65 491 
Evolution / n-1	+27,7 %	+43,5 %	-92,8 %

En 2020, ce chapitre se décompose comme suit :

- Des intérêts d'emprunts de la Ville 50 k€. Il est à noter que la Ville a dû supporter sur son budget principal les intérêts de l'emprunt mobilisé en 2020 pour le budget Assainissement 30 k€ du fait de sa dissolution,
- Les intérêts courus non échus de la Ville -7 k€ et pour le budget Assainissement -8 k€.

La gestion de la trésorerie ainsi que des recettes dynamiques telles que les Droits de Mutation à Titre Onéreux (DMTO) notamment, ont permis de ne pas avoir recours à l'utilisation des lignes de trésorerie depuis 2013.

Le détail de la dette figure page 49 ainsi que dans la maquette budgétaire.

CHAPITRE 67 : CHARGES EXCEPTIONNELLES ➡ **+29,2 % en 2020 par rapport au CA 2019**

En 2020, les charges exceptionnelles s'élèvent à 224 k€ contre 173 k€ en 2019. Elles correspondent à :

- 127 k€ concernant les annulations de titres divers, dont la régularisation de charges CPAM (18 k€), commerce l'Européen 3 place des Rotondes (19 k€) de 2017 à 2019, Valexo boulevard Berlioz de 2015 à 2019 (19 k€), SUEZ (18 k€), Direct Energie (19k€),
- 53 k€ dont (26 k€) pour indemnisation des affaires juridiques et (15 k€) pour les produits constatés de 2019 au théâtre pour la vente et abonnements de places non titrés sur 2020,
- 43 k€ pour le remboursement des billets annulés, le remboursement des forfaits post-stationnement et l'indemnisation au délégataire Lombard et Guérin suite à la crise sanitaire pour l'exploitation des marchés forains.

CHAPITRE 022 : DEPENSES IMPREVUES

En 2020, une partie du résultat 2019 avait été affectée en dépenses imprévues à hauteur de 3,6 M€. Cette somme n'a pas été utilisée.

CHAPITRE 040 et 041 : LES DEPENSES D'ORDRE ➡ 3,08 M€ en 2020

Les opérations d'ordre sont des opérations budgétaires et comptables qui ne génèrent pas de flux financiers. Elles peuvent s'opérer à l'intérieur d'une section ou entre sections.

En 2020, les opérations d'ordre s'élèvent à 3,08 M€ contre 3,94 M€ en 2019.

Les dépenses d'ordre correspondent aux écritures liées à l'amortissement des biens et à la gestion du patrimoine :

- La dotation aux amortissements des biens pour 2,57 M€ (2,06 M€ en 2019),
- Les sorties d'inventaire liées aux ventes immobilières correspondant en 2020 à la cession du fonds de commerce 35 rue Franklin 10 k€,
- Les sorties d'inventaire liées aux ventes Agorastore (43 k€),
- Le réaménagement de 4 emprunts historiques de Fourqueux pour 442 k€.

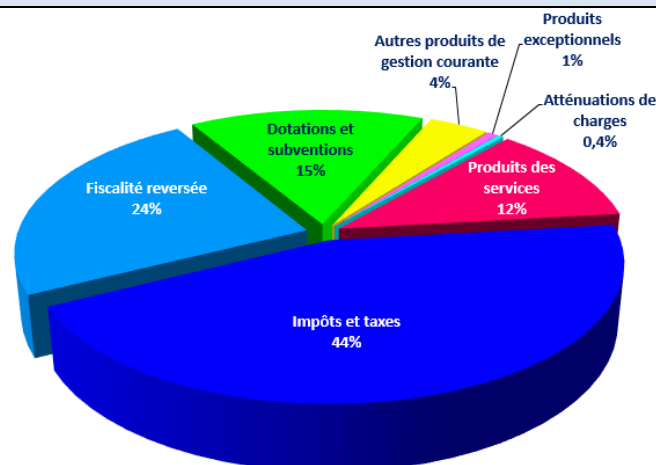
2. DETAIL DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT

Budget Primitif 2020	69 073 272 €
Budget Total (BP + DM+ Virements) 2020	67 802 699 €
Réalisé 2020	71 247 483 €

En 2020, le taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement est de 105,1 % (71,2 M€ pour 67,8 M€ de crédits ouverts). Les principaux résultats concernant les recettes réelles de fonctionnement sont détaillés dans les pages suivantes. Pour mémoire : les cessions budgétées en investissement (compte 024) sont réalisées en recettes de fonctionnement.

	IMPUTATION BUDGETAIRE	BUDGET TOTAL 2019 (BP + DM virements)	REALISE 2019	BUDGET TOTAL 2020 (BP + DM virements)	REALISE 2020	% REALISATION SUR CREDITS OUVERTS
Attenuation de charges	013	209 908 €	224 678 €	130 000 €	268 515 €	206,5%
Redevances et recettes d'utilisation du domaine	703	3 189 165 €	3 733 896 €	2 354 132 €	2 995 213 €	127,2%
Prestations de services et ventes de marchandises	706 et 707	6 503 297 €	6 874 636 €	5 580 795 €	4 156 407 €	74,5%
Mise à disposition de personnel facturée	708	1 387 782 €	1 375 433 €	1 345 467 €	1 185 776 €	88,1%
Contributions directes	7311 et 7318	24 122 522 €	24 229 444 €	24 000 000 €	26 094 550 €	108,7%
Fiscalité reversée AC	732	17 231 640 €	17 231 640 €	16 930 086 €	16 930 086 €	100,0%
Taxe sur l'électricité	7351	830 000 €	814 732 €	910 000 €	1 011 310 €	111,1%
Taxe additionnelle droits de mutation	7381	3 202 825 €	5 373 065 €	3 415 813 €	4 449 032 €	130,2%
Autres taxes	73xx	34 500 €	62 969 €	30 300 €	69 550 €	229,5%
Dotation Globale de Fonctionnement	7411	5 286 000 €	5 302 957 €	5 379 527 €	5 379 527 €	100,0%
Participations CAF	74784	2 867 045 €	2 998 366 €	3 165 070 €	3 689 479 €	116,6%
Autres attributions et compensations	748	594 900 €	617 729 €	612 488 €	673 546 €	110,0%
Autres dotations et participation	74xx	1 068 652 €	694 260 €	1 045 524 €	1 058 438 €	101,2%
Revenus des immeubles	752	1 035 560 €	1 104 114 €	1 037 966 €	932 592 €	89,8%
Excedent des budgets annexes	7551	7 500 000 €	7 500 000 € (*)	0 €	0 €	0,0%
Redevances	757 et 758	2 025 868 €	1 807 161 €	1 757 012 €	1 832 465 €	104,3%
Produits financiers	76	5 000 €	6 815 €	6 000 €	7 114 €	118,6%
Produits exceptionnels	77	457 687 €	2 205 008 €	102 519 €	513 882 €	501,3%
TOTAL RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT		77 552 352 €	82 156 903 €	67 802 699 €	71 247 483 €	105,1%

Le taux de réalisation 2020 s'élève à 105,1 %



CHAPITRE 70 : PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES ➡ -30,4 % en 2020 par rapport au CA 2019

	CA 2018 cumulé Saint-Germain-en-Laye / Fourqueux	CA 2019	CA 2020
Réalizations	11 253 980	11 983 965	8 337 396 
Évolution / n-1	+4,5%	+6,5%	-30,4 %

En 2020, les produits des services sont en baisse, ils s'élèvent à 8,3 M€ contre 12,0 M€ en 2019. Cette baisse significative correspond aux remises de créances consenties et aux recettes non réalisées du fait de la crise sanitaire.

Comptes 703 : Redevances et recettes d'utilisation du domaine

	CA 2018 cumulé Saint-Germain-en-Laye / Fourqueux	CA 2019	CA 2020
Réalizations	4 208 784	3 733 896	2 995 213 
Évolution / n-1	+34,1%	-11,3 %	-19,8 %

Les redevances et recettes d'utilisation du domaine d'un montant total de 3 M€ contre 3,7 M€ en 2019 (-739 k€) comprennent les redevances de stationnement, les forfaits post stationnement (FPS), les droits de voirie, les droits d'occupation du domaine public, les taxes d'étalages, les concessions et les redevances.

Cette baisse importante de 20 % est due aux remises de créances et aux recettes non réalisées du fait de la crise sanitaire. Toutefois un rattrapage FPS/ANTAIL des années antérieures a permis d'amortir la baisse réelle de poste dont les principales variations proviennent de :

- + 274 k€ de forfaits post-stationnement (FPS) au titre des années antérieures (2018 et 2019),
- - 266 k€ de forfaits post-stationnement (FPS) 2020,
- - 359 k€ de stationnement de surface,
- - 168 k€ de droits de voirie et d'occupation du domaine public : échafaudages, déménagements, terrasses...

Comptes 706 : Prestations de services

	CA 2018 cumulé Saint-Germain-en-Laye / Fourqueux	CA 2019	CA 2020
Réalizations	5 742 018	6 874 636	4 156 407 
Évolution / n-1	- 9,0 %	+19,7 %	-39,5 %

Ce poste en baisse de (-2,7 M€) concerne principalement la participation des familles pour la restauration dans les écoles, la garderie, les études surveillées, les activités périscolaires, les crèches ainsi que l'abonnement à la bibliothèque, le CRD, les places de théâtre, l'adhésion des clubs seniors et les insertions dans le journal. L'ensemble des activités n'ont été accessibles que partiellement du fait des fermetures plus ou moins longues liées à la crise sanitaire. Ces pertes de recettes sont atténuées en partie par la diminution des dépenses respectives. Toutefois, ces services n'étant pas facturés au prix coûtant, le reste à charge (coût net) a été couvert par la Ville. Les principales variations sont les suivantes :

- -1,72 M€ pour la participation des familles dans les écoles,
- - 412 k€ pour les participations des familles pour les crèches,
- - 17 k€ d'abonnements bibliothèques,
- - 298 k€ de ventes de places, abonnements et recettes bar du théâtre,
- - 22 k€ pour le Conservatoire,
- - 96 k€ d'abonnements et d'insertions dans le journal de la Ville,
- -124 k€ adhésion des clubs seniors.

Comptes 708 : Autres produits

	CA 2018 cumulé Saint-Germain-en-Laye / Fourqueux	CA 2019	CA 2020
Réalisations	1 303 177	1 375 433	1 185 776 
Évolution / n-1	-0,8%	+5,5%	-13,8 %

Les autres produits sont en baisse (1,18 M€ en 2020 contre 1,38 M€ en 2019). Ils correspondent aux différents remboursements (personnel, chauffage, fluides, ...) perçus par la Ville dont la principale variation (-130 k€) correspond à la non refacturation de fluides utilisés par les forains au budget annexe Fête des Loges, la fête ayant été annulée en 2020.

CHAPITRE 73 : IMPOTS ET TAXES ET REVERSEMENT +1,8 % en 2020 par rapport au CA 2019

	CA 2018 cumulé Saint-Germain-en-Laye / Fourqueux	CA 2019	CA 2020
Réalisations	45 689 399	47 711 849	48 554 529 
Évolution / n-1	-1,6%	+4,4%	+1,8 %

Dans ce chapitre sont enregistrées les recettes d'impôts locaux, la fiscalité économique reversée par la CASGBS, les droits de mutation et les taxes d'électricité et les taxes funéraires.

731x	CA 2018 cumulé Saint-Germain-en-Laye / Fourqueux	CA 2019	CA 2020
Réalisations	23 356 316	23 975 839	24 875 697 
Évolution / n-1	+0,5 %	+2,7%	+3,8 %

Comptes 731 : Impôts locaux

Depuis 2011, la Ville a maintenu l'ensemble de ses taux de fiscalité locale et ne les augmentera pas en 2021.

Compte 7311 et 7318 : Contributions directes, rôles supplémentaires

En 2020, le montant total des contributions directes est en hausse de +7,7% (+1,87 M€).

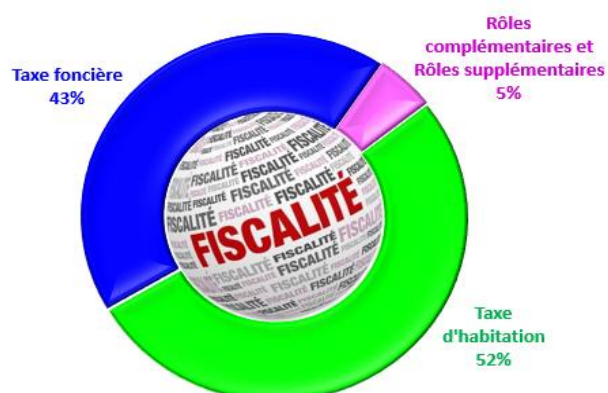
La revalorisation nationale des bases en 2020, pour les taxes foncières uniquement, s'est élevée à 0,9 %. Le produit des impôts a évolué comme suit :

- +195 k€ pour la taxe d'habitation soit + 1,5 %,
- +696 k€ pour la taxe foncière soit + 6,7 %. Cette hausse importante provient essentiellement de la revalorisation des bases taxables du SIAAP (+798 k€) qui n'avaient pas été réajustées depuis 2011,
- -7 k€ pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties,
- +1,11 M€ pour les rôles supplémentaires et complémentaires pour le SIAAP correspondant à l'écart de revalorisation pour l'année 2019.

Enfin, il est précisé que les exonérations à la charge de l'État font l'objet d'une compensation enregistrée l'année suivante en compte 748 : au titre de 2020, une allocation de compensation de 590 k€ sera comptabilisée en 2021.

Répartition des produits d'imposition directe

En €	CA 2018 cumulé Saint-Germain-en-Laye / Fourqueux	CA 2019	CA 2020
Taxe d'Habitation (73111)	12 966 147	13 407 831	13 602 594
Foncier Bâti (73111)	10 166 955	10 363 924	11 060 016
Foncier non Bâti (73111)	119 072	125 747	118 937
Rôles complémentaires (7311)	104 142	78 337	94 150
Rôles supplémentaires (7318)	202 505	253 605	1 218 853



 Pour information, à Saint-Germain-en-Laye 38 % des foyers assujettis à la taxe d'habitation et 27 % à Fourqueux ont bénéficié du dégrèvement suite à la mise en œuvre de la réforme de la TH prévoyant la suppression de cette taxe pour 80 % de la population (Prévision de l'Etat surestimée). À l'échéance 2020, cette mesure représente un gain pour les contribuables saint-germanoï et fourqueusiens concernés de 6,1 M€ (5,7 M€ pour Saint-Germain-en-Laye + 0,4 M€ pour Fourqueux). Par ailleurs, dans le cadre de la réforme « acte II » de la taxe d'habitation (suppression des 20 % restants), les taux et abattements de TH seront gelés à leur valeur 2019 jusqu'à la disparition totale de la taxe ainsi que les bases d'imposition (pas de revalorisation nationale par l'Etat).

Taxe	Taux Saint-Germain-en-Laye	Taux Fourqueux	Taux moyens communaux National (2020)	Taux moyens communaux Département (2020)
Taxe d'habitation	12,48 %	11,68 %	24,56 % (2019)	20,00 % (2019)
Taxe foncière (bâti)	9,97 %	9,97 %	33,20 %	27,81 %
Taxe foncière (non bâti)	41,03 %	41,03 %	49,79 %	59,23 %

10^{ème} année de stabilité totale des taux de fiscalité locale

Pour la taxe d'habitation, les taux historiques des deux communes sont maintenus en 2019.
 Pour les taxes foncières-> nouvelle politique fiscale en 2020 maintien total pour l'ex territoire de SGEL
 et baisse de -20 % pour l'ex territoire de Fourqueux.
 Rappelons que pour la taxe d'habitation, les bases et les taux et politiques d'abattement seront gelés
 jusqu'à la suppression totale de la taxe

Comptes 732 : Fiscalité reversée

732x	CA 2018 cumulé Saint-Germain-en-Laye / Fourqueux	CA 2019	CA 2020
Réalisations	17 128 401	17 231 640	16 930 086 
Évolution / n-1	+ 0 %	+0,6 %	-1,8 %

La Ville perçoit depuis 2015 une attribution de compensation (AC) correspondant à la fiscalité économique reversée diminuée des charges transférées (transports, développement économique, gestion des déchets ménagers et assimilés, aire d'accueil des gens du voyage, office de tourisme, ZAE) soit pour 2020 -> 16,9 M€.

Par délibération en date du 10 décembre 2020, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Saint-Germain Boucles de Seine (CASGBS) a adopté le montant réactualisé des attributions de compensation provisoires pour 2020 des Communes membres de l'Intercommunalité.

Pour Saint-Germain-en-Laye, le montant provisoire voté s'élève à 16 930 086 €. Il correspond au montant de l'attribution de compensation définitive 2019 diminué de 1,75 % en prévision de la baisse attendue de la fiscalité économique 2020 liées à la crise sanitaire qui sera perçue par la CASGBS en 2021. Une deuxième baisse est envisagée en 2021.

Comptes 733 : Taxes pour utilisation des services publics et du domaine

733x	CA 2018 cumulé Saint-Germain-en-Laye / Fourqueux	CA 2019	CA 2020
Réalisations	21 860	41 117	46 663 
Évolution / n-1	+12,0 %	+88,1%	+13,5 %

Sont comptabilisées dans ce poste, les taxes funéraires pour 29,6 k€ contre 21,5 k€ en 2019 et les droits de place pour les marchés pour 17,6 k€ contre 19,4 k€ en 2019.

Comptes 7343 et 7351 : taxe sur les pylônes et taxe sur l'électricité

La taxe sur les pylônes est une imposition forfaitaire annuelle, dont le montant est fixé chaque année par arrêté pris par l'État. Le produit est relativement stable. Il est légèrement réajusté d'année en année (22 887 € en 2020 contre 21 852€ en 2019).

Le produit de la taxe communale sur les consommations finales d'électricité 2020 est en hausse de +25 % (1,01 M€ en 2020 contre 815 k€ en 2019). Cette hausse significative provient de l'analyse et de récupération de justificatifs anciens faites par la Direction des Finances sur les sommes stockées dans divers comptes d'attente chez le comptable public.

Comptes 738 : Autres taxes dont les droits de mutation

738x	CA 2018 cumulé Saint-Germain-en-Laye / Fourqueux	CA 2019	CA 2020
Réalisations	4 050 373	5 373 064 €	4 449 032 € 
Évolution / n-1	+7,8 %	+32,6%	-17,2 %

On constate un très bon niveau de réalisation des droits de mutation enregistrés en 2020 (4,45 M€) soit + 1,05 M€ par rapport à la prévision budgétaire.

Ces recettes ont permis d'accroître la capacité financière de la Ville et d'éviter le recours à des financements externes pour les investissements.

Pour mémoire : 2019 enregistrait des droits de mutation exceptionnels (785 k€) dont la vente du parking monoprix (588 k€) et la part départementale 2018 de la commune de Fourqueux (197 k€).

CHAPITRE 74 : DOTATIONS ET PARTICIPATION ➡ +12,4 % en 2020 par rapport au CA 2019

	CA 2018 cumulé Saint-Germain-en-Laye / Fourqueux	CA 2019	CA 2020
Réalizations	9 380 635	9 613 312	10 800 991 ➡
Évolution / n-1	-7,5%	+2,5%	+12,4 %

Comptes 7411 : Dotation Globale de Fonctionnement

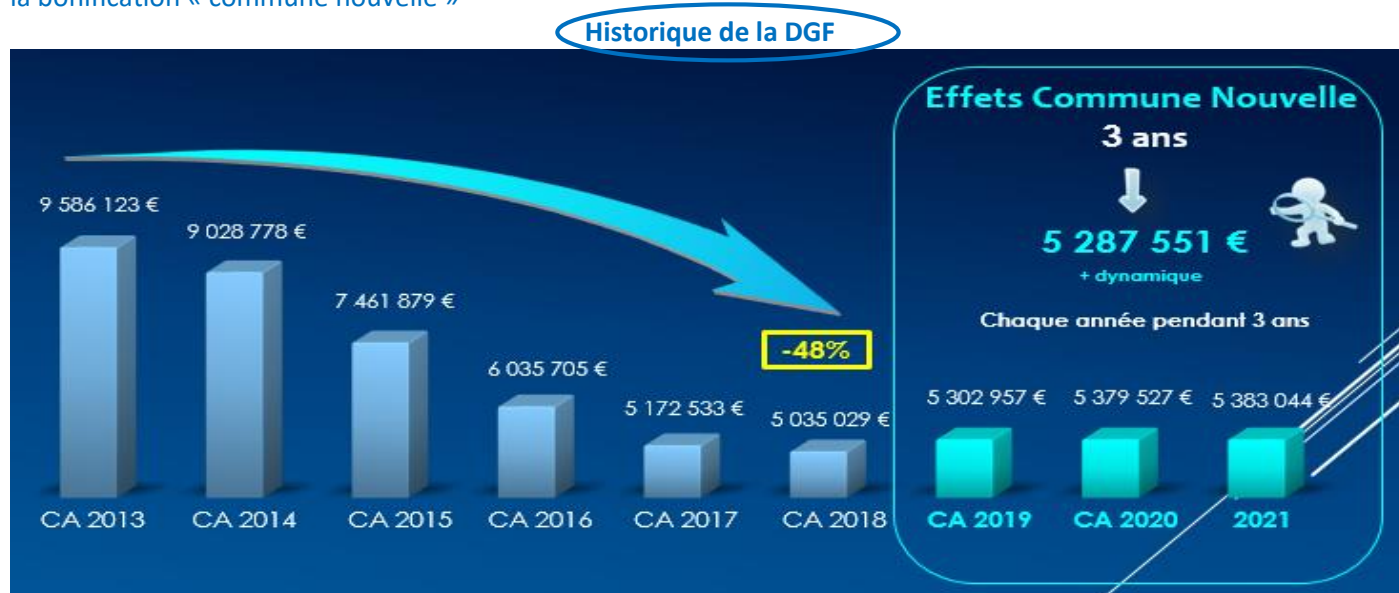
Rappelons que le désengagement de l'État sans précédent (-27 Mrds € entre 2013 et 2017) a représenté une perte de recette très significative pour la Ville de près de -50 %.

Depuis 2019, la Ville bénéficie d'un double effet « fusion de communes » :

- Un maintien de la valeur 2018 soit 5 035 029 € auxquels s'ajoute une bonification de 5 % en 2019 (+ 252 k€) maintenue pendant 3 ans ce qui porte le montant de la DGF à 5 286 780 €
- Le bénéfice de la dynamique de population (+16 k€ en 2019 et + 77 k€ en 2020)

Par ailleurs, il convient de noter que le maintien de la valeur 2018 entraîne aussi l'absence de participation au déficit public soit 191 k€ en 2018 pour les 2 communes historiques.

L'effet fusion total est donc de 443 k€ : 191 k€ au titre de la non-participation au déficit public et 252 k€ au titre de la bonification « commune nouvelle »



Comptes 7421 : Dotation Solidarité rurale

La commune historique de Fourqueux bénéficiant antérieurement de la DSR, du fait de la fusion la commune nouvelle en bénéficiera pendant 3 ans (de 2019 à 2021). Son montant figé à la valeur 2018 est de 46 260 €.

Comptes 745 et 746 : Dotations au titre des instituteurs de la dotation générale de décentralisation

La dotation spéciale instituteurs (DSI) au titre de 2020 est quasi constante. Elle passe de 21,1 k€ en 2019 à 21,5 k€ en 2020. Cette dotation est corrélée au nombre d'instituteurs logés. Le montant unitaire national 2019, inchangé depuis 2010, s'élève à 2 808 €.

Le montant de la dotation générale de décentralisation passe de 246 k€ en 2019 à 240 k€ en 2020. Il est à noter que son montant est gelé depuis 2008. Depuis la décentralisation de 1982, cette dotation compense pour partie les compétences transférées par l'État à la Ville en matière d'urbanisme, des bibliothèques municipales et de missions d'hygiène.

Comptes 747 : Subventions et participations

Le montant des subventions et participations perçues par la Ville est en hausse : 4,3 M€ contre 3,2 M€ en 2019 :

- 3,7 M€ de la Caisse d'Allocations Familiales pour le fonctionnement des crèches et des centres de loisirs dont 640 k€ d'aide exceptionnelle pour les crèches suite à la crise épidémique,
- 79 k€ pour la participation aux frais de fonctionnement des écoles pour les enfants d'autres communes scolarisés à Saint-Germain-en-Laye,
- 234 k€ de l'Etat pour l'achat de masques,
- 11 k€ de subvention européenne du projet URBACT III,
- 41 k€ de la DRAC pour des activités culturelles,
- 79 k€ du Département d'aide pour les communes fusionnées, convention IFEP et prévention spécialisée au Bel Air,
- 62 k€ de subvention d'Ile de France Mobilité pour les transports scolaires des circuits spéciaux,
- 4 k€ d'aides financières du Département pour les enfants porteurs d'un handicap en crèches ou à l'école.
- 24 k€ subvention du département du dispositif YES+,
- 33 k€ de la CAF pour équipement de l'ESPACE DELANOE,
- 6 k€ du CD78 pour l'éclairage public hors agglomération.

Comptes 748 : Autres attributions, subventions et participations

Il s'agit ici quasi exclusivement des allocations compensatrices versées par l'État pour :

- Les exonérations de taxe d'habitation et de taxes foncières pour 611k€,
- La dotation pour les titres sécurisés pour 50 k€,
- La dotation de recensement pour 7,5 k€,
- La compensation de la taxe additionnelle 5,5 k€.

CHAPITRE 75 : AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE ➡ **-73,4 % en 2020 par rapport au CA 2019**

	CA 2018 cumulé Saint-Germain-en-Laye / Fourqueux	CA 2019	CA 2020
Réalisations	2 958 705	10 411 275	2 765 058 
Évolution / n-1	+0,4 %	+251,9%	-73,4 %

Dans ce chapitre sont enregistrées les recettes concernant les revenus des immeubles et le reversement du résultat des budgets annexes.

Comptes 752 : Les revenus des immeubles

	CA 2018 cumulé Saint-Germain-en-Laye / Fourqueux	CA 2019	CA 2020
Réalisations	1 067 670	1 104 114	932 592 
Évolution / n-1	-11,1%	+3,4%	-15,5 %

Les revenus des immeubles correspondent au produit de la location de certains bâtiments de la Ville. Il s'agit notamment de la perception du loyer pour le bâtiment occupé par le PSG professionnel, pour les locations de salles, gymnases, théâtre, stades, ...

Le montant de la réalisation 2020 est de 0,9 M€ contre 1,1 M€ en 2019. Cette baisse importante provient des remises de créances « Covid » accordées pour les loyers et mise à disposition d'installations sportives et de l'absence de locations de salles.

Comptes 7551 : Excédent ou déficit des budgets annexes

	CA 2018 cumulé Saint-Germain-en-Laye / Fourqueux	CA 2019	CA 2020
Réalisations	0	7 500 000	0
Évolution / n-1		n.a	

Pour mémoire : ce compte comptabilise en 2019, le reversement d'une partie du résultat excédentaire 2018 du budget annexe d'Aménagement « Lisière Pereire ».

Comptes 757 : Redevances versées par les fermiers et concessionnaires

757	CA 2018 cumulé Saint-Germain-en-Laye / Fourqueux	CA 2019	CA 2020
Réalisations	1 888 243	1 805 117	1 831 355 
Évolution / n-1	+10,5%	-4,4%	+1,5 %

Le produit des redevances versées par les concessionnaires, pour les crèches Gramont et Comtes d'Auvergne, les parkings souterrains Château, Pompidou et Pologne, le réseau de chauffage urbain, les travaux réalisés sur les réseaux de distribution d'électricité et d'éclairage public et la distribution publique de gaz, s'élève à 1,83 M€ contre 1,81 M€ en 2019.

CHAPITRE 013 : ATTENUATIONS DE CHARGES **+19,5 % en 2020 par rapport au CA 2019**

Les atténuations de charges correspondent aux remboursements d'accidents du travail, de charges sociales, de trop perçus sur rémunération, pour un montant de 269 k€ contre 225 k€ en 2019. Ce montant fluctue en fonction d'événements dont le caractère est très aléatoire.

CHAPITRE 77 : PRODUITS EXCEPTIONNELS **-77,6 % en 2020 par rapport au CA 2019**

En 2020, le montant total de produits exceptionnels est de 0,5 M€ contre 2,2 M€ en 2019. Ils concernent en 2020 :

- 89 k€ de rattachements 2019 annulés,
- 86 k€ remboursement d'études de création SEMOP géothermie Albien
- 34 k€ d'avoirs SUEZ
- 15 k€ d'avoirs ENGIE
- 130 k€ remboursement d'assurance dont 100 k€ de dommages et intérêts pour des travaux réalisés non autorisés au bâtiment Henri IV
- 43 k€ vente aux enchères

Les autres recettes concernent les remboursements d'assurance, les pénalités de retards etc.

Pour mémoire, les cessions sont budgétées en section d'investissement (compte 024) et sont réalisées en recettes de fonctionnement, il s'agit de sorties du patrimoine. En 2019, ce compte enregistrerait notamment la cessions de la crèche Pologne (1,06 M€) et la refacturation des études au budget annexe quartier hôpital (562 k€).

CHAPITRES 040 et 041 : LES RECETTES D'ORDRE **+ 0 k€ en 2020**

En 2020, pas d'opérations d'ordre.

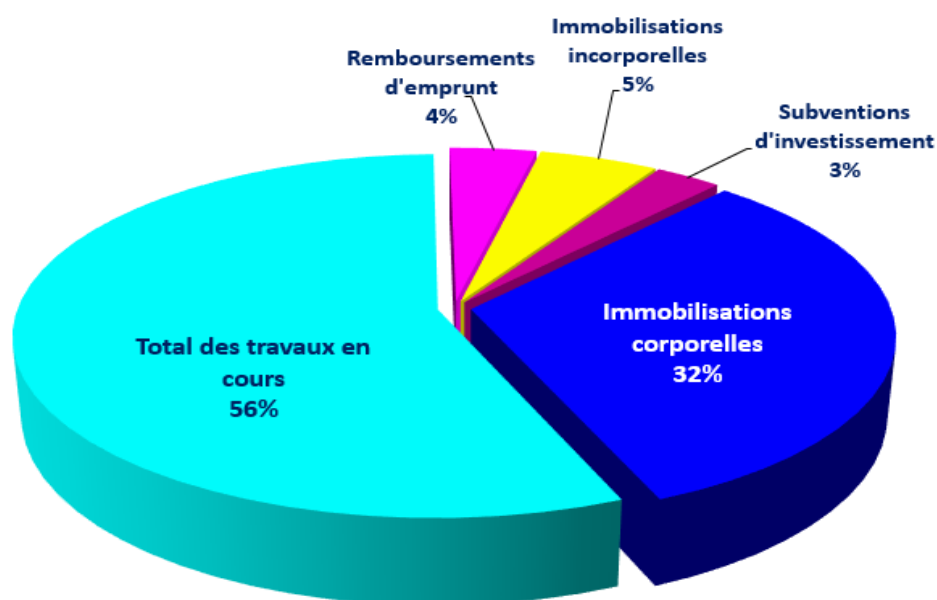
SECTION D'INVESTISSEMENT

1. DETAIL DES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT

Budget Primitif 2020	14 790 322 €
Budget Total (BP + DM+ Virements) 2020	21 657 788 €
Réalisé 2020	16 079 447 €

En 2020, le taux de réalisation des dépenses réelles d'investissement est de 74,2 % (16,1 M€ pour 21,7 M€ ouverts) contre 83,6 % (28,3 M€ pour 33,8 M€ ouverts) en 2019.

Et dépenses d'équipement, le taux de réalisation est de 77,1 % contre 76,1 % en 2019.

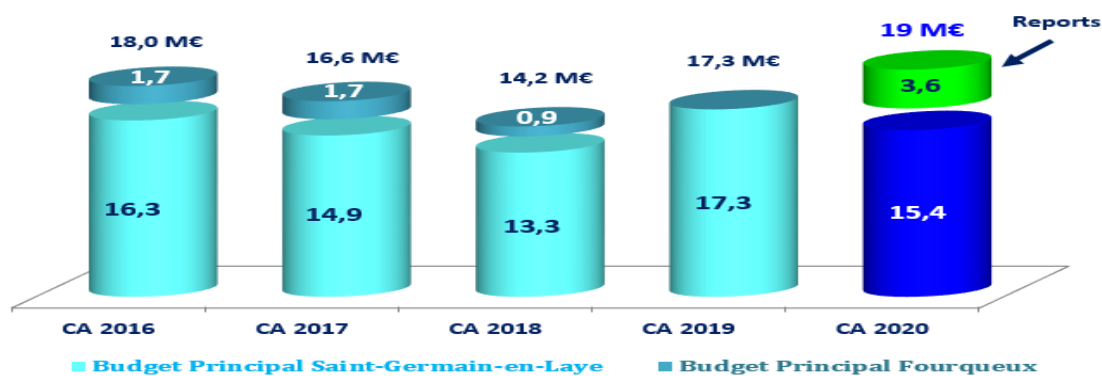


LES DEPENSES D'EQUIPEMENT ➡ -11,1 % en 2020 par rapport au CA 2019

	CA 2018 cumulé Saint-Germain-en-Laye / Fourqueux	CA 2019	CA 2020
Réalisations	15 227 591 €	17 310 159 €	15 395 966 €
Évolution / n-1	-14,4 %	+13,7 %	-11,1%

Le périmètre des dépenses d'équipement comprend l'essentiel de l'effort de la Ville en matière d'investissement : études, travaux, achats de terrains et de matériels, versement d'une subvention d'investissement (chapitre 20, 21, 23 et 204).

Le niveau de réalisation 2020 s'élève à 15,4 M€ contre 17,3 M€ en 2019 et à 19,0M€ reports inclus.



⚠ Les opérations immobilières d'acquisition/vente sur le même exercice sont exclues dans ce graphique car ces transactions gonflent artificiellement les montants et ne permettent pas une comparaison neutre.

15,4 M€ de dépenses d'équipement soit 331 € par habitant et 408 € par habitant reports inclus



En dernière partie du rapport (page 97 et 98), figure la présentation consolidée, tous budgets, au 31 décembre 2020.

La répartition des réalisations entre les principaux chapitres et les opérations mouvementées est présentée ci-après :

Chapitre 20 : Les immobilisations incorporelles

Chapitre 20	BT 2019	CA 2019	BT 2020	CA 2020	% de réalisation 2020
<i>Hors opération</i>	1 896 496 €	1 032 144 €	2 205 542 €	1 311 386 €	59%
45 - Le Cœur des Sources	200 000 €	52 409 €	198 844 €	136 425 €	69%
53 - Vidéoprotection	14 472 €	14 472 €	8 372 €	- €	0%
55 - Groupe Scolaire Marie Curie	31 362 €	22 379 €	4 653 €	4 653 €	100%
56 - Restructuration Groupe Scolaire Bonnenfant	906 891 €	478 727 €	529 630 €	473 873 €	89%
58 - Maison Natale Claude Debussy			90 000 €	16 458 €	18%
59 - Reconquete Ecologique Dalle Frontenac			68 397 €	31 620 €	46%
60 - Geothermie	125 099 €	112 642 €	- €	- €	-
1700 - Aménag&équip voies communales Fourqueux	56 906 €	49 085 €	- €	- €	-
1704 - Mairie Fourqueux	3 012 €	3 012 €	- €	- €	-
1721 - Eglise Prebyt Fourqueux	30 000 €	13 212 €	30 000 €	5 166 €	17%
1722 - Cimetière Fourqueux	50 000 €	- €	20 000 €	- €	0%
1723 - Parc sportif Fourqueux	1 130 €	1 130 €	50 000 €	- €	0%
TOTAL CHAPITRES 20 et 204	3 339 052 €	1 779 212 €	3 205 437 €	1 979 581 €	62%

Les frais d'études et de subventions d'équipement versés en 2020 représentent un montant total de 1,98 M€ contre 1,8 M€ en 2019. Hors opérations (1,31 M€), les principaux postes sont :

Au titre des études et honoraires :

672 k€

- 102 k€ pour le réaménagement de l'espace public de la dalle Frontenac (études réalisées en hors opération),
- 74 k€ de relevés topographiques des rues et pour la création d'un parc public sur la place de la fontaine Sainte Catherine
- 52 k€ d'honoraires divers pour différents travaux réalisés dans les bâtiments communaux (rénovation des locaux, travaux d'acoustique, remplacement des menuiseries extérieures, remplacement monte-charge, réfection toiture, remplacement du système de sécurité incendie...),
- 46 k€ d'études pour l'élaboration d'un programme d'actions stratégiques pour les commerces,

- 45 k€ d'honoraires pour la relocalisation des services du 111bis rue Léon Desoyer,
- 43 k€ d'honoraires pour la restructuration de la maison natale Debussy,
- 39 k€ d'honoraires pour le ravalement de la Chapelle Sainte Anne, le sinistre du porche de l'Eglise et pour l'architecte en chef des monuments historiques pour l'Eglise,
- 32 k€ d'études pour la réalisation de l'atlas de la biodiversité,
- 30 k€ d'études pour l'aménagement du parking au Lycée International et du parking Kennedy,
- 27 k€ d'études pour la réfection du terrain synthétique de football au terrain de la Colline,
- 26 k€ de mission d'assistance et d'études de programmation pour les JO 2024,
- 22 k€ pour l'étude pré-opérationnelle pour l'amélioration de l'habitat,
- 20 k€ d'études pour le stationnement au parking de la piscine,
- 14 k€ d'études pour les travaux d'espace de piétonisation,
- 12 K€ d'études pour la rénovation des courts de tennis en terre battue,
- 11 k€ de mission d'assistance pour la réalisation d'un marché d'entretien sur l'éclairage public, signalisation et illuminations de la Ville,
- 11 k€ d'études pour la restauration des Arcades et la requalification des dalles au Bel Air,
- 17 k€ d'études pour l'aménagement de la place Jehan Alain, place de la Victoire et rue de Poissy, et l'aménagement de la place Détaille,
- 5 k€ d'honoraires pour un diagnostic amiante et plomb du 181 rue Roosevelt.

Au titre des logiciels, des licences et droits similaires,

166 k€

- 162 k€ pour les logiciels et les licences,
- 4,5 k€ pour la numérisation des archives

Au titre des subventions versées

469 k€

- 140 k€ pour la surcharge foncière pour les logements rue d'Alger et Bernard Palissy,
- 105 k€ pour la révision et l'extension du PSMV,
- 104 k€ pour les travaux sur les piliers des arcades situés sur la place du marché,
- 50 k€ pour la rénovation des façades en entrée de Ville du temple protestant,
- 30 k€ pour le Quai des Possibles situé place Christiane Frahier,
- 28 k€ pour les travaux de sécurisation des accès à la bibliothèque sur le site de SCIENCES PO,
- 10 k€ pour les travaux sur le mur de la rue de la Procession,
- 1,2 k€ pour la restauration de plans

Chapitre 21 : Les immobilisations corporelles (achat de terrains, de matériel...)

Il s'agit ici de toutes les acquisitions réalisées par la Ville. Cela concerne des acquisitions foncières, du mobilier urbain, des véhicules, du mobilier pour les écoles/crèches, du matériel informatique....

Chapitre 21	BT 2019	CA 2019	BT 2020	CA 2020	% de réalisation 2020
<i>Hors opération</i>	3 639 929 €	2 844 907 €	6 198 152 €	5 121 545 €	83%
<i>53 - Vidéo protection</i>	387 760 €	386 625 €	292 670 €	268 776 €	92%
<i>55 - Groupe Scolaire Marie Curie</i>	20 695 €	15 959 €	2 912 €	2 878 €	99%
<i>1700 - Aménagé&équip voies communales Fourqueux</i>	991 357 €	955 202 €	14 308 €	14 308 €	100%
<i>1704 - Mairie Fourqueux</i>	6 678 €	6 645 €	- €	- €	-
<i>1709 - L'Espace Fourqueux</i>	14 593 €	1 048 €	- €	- €	-
<i>1711 - Logement sociaux Fourqueux</i>	13 062 €	13 062 €	- €	- €	-
TOTAL CHAPITRES 21	5 084 054 €	4 223 448 €	6 508 041 €	5 407 506 €	83%

Le montant total réalisé en 2020 s'élève à 5,4 M€ contre 4,2 M€ en 2019. Hors opérations (5,12 M€), les principaux postes sont :

- 3,1 M€ d'acquisition de parcelles situées place Sainte Catherine, 10 rue Bastiat et 181 rue du Président Roosevelt,
- 387 k€ d'acquisitions pour les différents services de la Ville,
- 326 k€ pour le remplacement de la flotte informatique, système de téléphonie et l'installation de la fibre optique,
- 315 k€ pour le remplacement de la flotte automobile,
- 237 k€ pour l'équipement de l'espace public environnement,
- 229 k€ pour l'acquisition de mobilier, d'équipement d'électroménager et de photocopieurs,
- 172 k€ d'acquisition d'équipement pour le projet inox dans les écoles,
- 162 k€ pour l'acquisition de matériel et d'équipement de voirie,
- 73 k€ pour l'agencement et l'aménagement de terrains,
- 59 k€ pour le remplacement des extincteurs et de matériels suite aux travaux dans les différents bâtiments de la Ville,
- 55 k€ pour l'acquisition de défibrillateurs,
- 54 k€ d'équipement pour la police municipale,

Chapitre 23 : Les immobilisations corporelles en cours (travaux)

Chapitre 23	BT 2019	CA 2019	BT 2020	CA 2020	% de réalisation 2020
<i>Hors opération</i>	12 857 453 €	10 378 160 €	9 538 072 €	7 638 569 €	80%
<i>37 - Gymnase des Lavandières</i>	11 211 €	11 211 €	- €	- €	-
<i>45 - Le Cœur des Sources</i>			630 €	630 €	100%
<i>53 - Vidéoprotection</i>	266 060 €	260 887 €	93 448 €	91 191 €	98%
<i>55 - Groupe Scolaire Marie Curie</i>	405 750 €	301 101 €	86 537 €	86 536 €	100%
<i>56 - Restructuration Groupe Scolaire Bonnenfant</i>	350 000 €	- €	53 803 €	20 233 €	38%
<i>58 - Maison Natale Claude Debussy</i>			41 800 €	- €	0%
<i>59 - Reconquete Ecologique Dalle Frontenac</i>			390 366 €	142 534 €	37%
<i>1700 - Aménag&équip voies communales Fourqueux</i>	15 552 €	15 552 €	- €	- €	-
<i>1706 - CHG Fourqueux</i>	53 104 €	53 104 €	- €	- €	-
<i>1709 - L'Espace Fourqueux</i>	27 153 €	24 749 €	- €	- €	-
<i>1711 - Logement sociaux Fourqueux</i>	15 543 €	11 713 €	3 830 €	3 078 €	80%
<i>1721 - Eglise Prebyt Fourqueux</i>	70 000 €	28 380 €	30 000 €	- €	0%
<i>1723 - Parc sportif Fourqueux</i>	248 870 €	222 641 €	26 107 €	26 107 €	100%
TOTAL CHAPITRES 23	14 320 696 €	11 307 499 €	10 264 593 €	8 008 878 €	78,0%

Ce compte comprend l'ensemble des travaux réalisés en 2020 pour un montant total de 8 M€ contre 11,3 M€ en 2019. Le taux d'exécution de ces crédits sur ce chapitre est de 78 % contre 79% en 2019.

Parmi les travaux réalisés hors opérations figurent notamment :

- **Travaux de voirie** **3,10 M€** (5,27 M€ en 2019)
Dont :
 - Réfection voirie et marquage des rues (Coches, Echaudée, Berteaux, Chemin vert, Buisson, Panorama, Noisetier, Aschaffenburg, ...) 1 834 k€
 - Aménagement piste cyclable rue Saint Léger 374 k€
 - Divers aménagements 289 k€
 - Rénovation des postes à haute tension pour le secteur des Loges 180 k€
 - Éclairage public 160 k€
 - Travaux PMR 109 k€
 - Aménagement dans les cimetières 82 k€

○ Réfection des pavés de la place du marché	44 k€
○ Feux de signalisation	19 k€
○ Mobilier urbain	12 k€
▪ Travaux menés sur les bâtiments municipaux	3,09 M€ (3,02 M€ en 2019)
Dont :	
○ Ecoles	632 k€
○ Relocalisation des services du 111 bis rue Léon Desoyer	463 k€
○ Hôtel de Ville	311 k€
○ Commissariat de Police	247 k€
○ Centre Administratif	188 k€
○ Théâtre	148 k€
○ Vigipirate	145 k€
○ Église	124 k€
○ Les crèches (Barratin, Listz, Prieuré, Bois Joli, Berlioz, Grille)	123 k€
○ Centre social Saint Léger	123 k€
○ Gymnases	110 k€
○ Divers bâtiments	65k€
○ Tennis stade Georges Lefèvre	60 k€
○ Stade Georges Lefèvre	46 k€
○ La Clef	40 k€
○ Mairie Annexe	39 k€
○ Bibliothèque	35 k€
○ Salle Jacques Tati	35 k€
○ Police municipale	25 k€
○ Conservatoire à rayonnement départemental	25 k€
○ Espace Delanoë	23 k€
○ Systèmes alertes intrusions dans divers bâtiments à Fourqueux	19 k€
○ Centre technique municipal	16 k€
○ Manège royal	15 k€
○ Maison des Associations	14 k€
○ Club house	14 k€



Extension /restructuration du groupe scolaire Bonnenfant



L'évolution des pratiques scolaires, les besoins croissants des activités périscolaires (garderie et accueil de loisirs) cumulés à l'augmentation de la population liée à la réalisation des nouveaux écoquartiers « Lisière Pereire et Quartier de l'Hôpital » engendrent un besoin croissant de surfaces d'accueil.

De plus, l'évolution des différentes réglementations et notamment celles en matière d'accessibilité et de performances énergétiques conduit la Ville à optimiser et à planifier les investissements relatifs à son parc scolaire.

La restructuration de ce groupe scolaire a pour enjeu de devenir une véritable Cité de l'Enfance en cœur de ville. Représentant 3000m² de surfaces utiles, elle offrira des services d'accueil et pédagogiques depuis la petite enfance jusqu'à la fin de l'élémentaire. Cette structure au service des enfants et de la parentalité sera connectée et offrira des espaces mutualisés et modulaires s'adaptant aux nouveaux usages et besoins des familles.

La restructuration du groupe scolaire permettra la création d'un pôle augmentant la capacité d'accueil afin de répondre aux besoins estimés du nouvel écoquartier et comportera :

- Une école élémentaire (330 élèves) : 12 classes (nombre de classes avant travaux : 9),
- Une école maternelle (227 élèves) : 7 classes (nombre de classes avant travaux : 5),
- Deux salles dédiées (maternelle et élémentaire) accueil de loisirs (avant travaux : 0),
- Un multi-accueil de 22 berceaux.

En 2020, les études de maîtrise d'œuvre préalable aux travaux se sont poursuivies

Le déménagement de l'école vers l'école provisoire aura lieu pendant le deuxième trimestre 2021 et les travaux de réhabilitation du groupe scolaire Bonnenfant doivent démarrer en été 2021 pour se terminer en 2023.

Cette réalisation est déjà cofinancée par :

La Région Ile-de-France (1,86 M€)

L'Etat via le DSIL (497 k€)

Le Département via le PRIOR (2,098 M€) en cours

L'Agence de l'Eau Seine Normandie sollicitée en cours d'instruction

Vers une Cité de l'enfance en cœur de Ville

Reconquête végétale la dalle Frontenac

Travaux de démolition de l'école maternelle Frontenac



Projet



Dans le cadre du projet dit de la dalle Frontenac, d'importants travaux de démolition de l'ancienne école maternelle Frontenac ont été lancés aux pieds des immeubles situés entre le boulevard Hector-Berlioz et le boulevard Charles Gounod. En lieu et place, la Ville prévoit d'aménager un parc végétalisé d'environ 1 700 m² incluant des jardins partagés.

La démolition de l'école maternelle Frontenac a commencé en 2020.

Les travaux d'étanchéité et d'aménagement de la dalle seront réalisés en 2021 pour une ouverture au printemps 2022.

Cette réalisation est d'ores et déjà cofinancée par :

La Région Ile-de-France (500 k€),
L'Etat via le Plan de relance (710 k€),

L'Agence de l'Eau Seine Normandie sollicitée en cours d'instruction

Une reconquête végétale qui s'inscrit dans la démarche de
labellisation EcoQuartier

Extension du cimetière de Fourqueux



Afin de répondre aux obligations réglementaires, l'extension du cimetière est nécessaire. En effet les études menées ces dernières années montrent que le cimetière actuel ne pourra plus accueillir de sépultures dans un futur proche. La Ville a fait l'acquisition le 21 avril 2017 d'un terrain d'une superficie de 3 209 m² situé en zone N* du Plan Local d'Urbanisme pour la réalisation d'un nouveau cimetière.

Ce terrain se situe sur une parcelle faisant anciennement partie du Golf de Fourqueux, laquelle est située juste en face de l'ancien cimetière de l'autre côté de la Rue de Neauphle.

Parallèlement une étude de sol d'avant-projet a été effectuée en juillet 2016 et une définition des besoins a été réalisée par les services.

Cette réalisation est cofinancée par :
Le Département des Yvelines (262 k€)

Extension d'un cimetière

Eglise Sainte Croix



La Ville de Fourqueux a désigné un maître d'œuvre pour établir un diagnostic technique sur le bâtiment de l'Eglise Sainte Croix classée aux monuments historiques en 1946. Un bureau d'étude associé au maître d'ouvrage a été désigné également pour un diagnostic des évolutions de fissurations constatées sur des piliers. Cette étude a conduit à réaliser une mesure conservatoire et de sécurité par le confortement d'un des piliers concernés. Par ailleurs, pour étayer ces diagnostics une étude de sol a été réalisée.

L'année 2020 a été consacrée aux études.

Rénovation d'une Eglise

Îlot Cœur des sources



L'îlot formé par le Cœur des Sources représente 3,15 hectares. Il se situe au sud du centre-ville historique dans le quartier du Bel-Air. Il est bordé par le boulevard de la Paix, au sud, la rue des Lavandières à l'ouest, et au nord par une voie de desserte parallèle à la rue Saint-Léger.

L'objectif du programme est de donner naissance à une deuxième centralité en y installant des équipements publics attractifs au sein d'un espace verdoyant.

L'îlot s'organisera autour de deux ensembles :

L'un à vocation sportive et culturelle à proximité de la station du futur Tram T13. Il sera composé du Conservatoire à Rayonnement Départemental, qui quittera donc la rue Joffre, et d'un nouveau complexe sportif qui formera avec l'actuel gymnase des Lavandières une cité sportive ouverte sur le quartier et la ville. Une agora, espace d'accueil, de rencontres et d'animations fédérera les équipements et les publics.

L'autre à vocation scolaire et intergénérationnelle : implanté dans un parc paysager, il accueillera le nouveau groupe scolaire Saint Léger. Avec 6 classes de maternelle et 10 classes d'élémentaire, il a été pensé pour répondre à l'évolution démographique du quartier. Il intégrera un service de restauration et des espaces pour les activités périscolaires. Une maison de bridgeurs y sera adossée.

La consultation pour le marché de maîtrise d'œuvre a eu lieu en 2020. Cette consultation a permis de désigner 4 candidats. Le lauréat sera désigné par jury de concours au cours du 1^{er} trimestre 2021.

Cette réalisation est d'ores et déjà cofinancée par :
Le Département des Yvelines (2,5 M€),
La CASGBS (200 k€)

Plusieurs autres négociations sont en cours

Vers un nouveau pôle de vie

Maison Natale Debussy



Propriété de la Ville de Saint-Germain-en-Laye, la maison natale de Claude Debussy (1862-1918) est un emblème fort de la politique culturelle de la Ville liant musique et arts. Cocon préservé au 38 rue au Pain, immeuble typique du XVIIème siècle s'articulant autour d'une cour arrière comprenant un escalier classé, il attire curieux et amateurs de l'œuvre de l'artiste ou de sa vie qui a débuté en 1862 en ces murs.

La réhabilitation / restructuration a pour mission de résorber les désordres fonctionnels et d'ouvrir plus d'espace au grand public en créant une offre nouvelle, étonnante dans son rapport à l'interprétation de l'architecture et du patrimoine culturel et naturel de la ville et invitant à la découverte de l'œuvre du musicien. Cette nouvelle offre doit permettre une réflexion globale sur les enjeux de valorisation d'un lieu vivant, dont les contenus et les activités doivent être régulièrement renouvelés.

En y intégrant l'idée d'un parcours intérieur rénové et d'un point de départ vers des points d'intérêt extérieurs marqueurs de lieux remarquables, c'est avant tout une opération de maison pilote qui s'opère ici. Les réponses à formuler se doivent d'être qualitatives et ouvertes à de nombreux publics. Ce haut niveau de qualité est évidemment indispensable pour ne pas galvauder le capital d'image d'une Maison des Illustres identifiée par l'aura de Claude Debussy. Mais surtout nécessaire dans la conjugaison à la fois de l'aspect patrimonial et scientifique du discours associé à une volonté de découverte sensible, poétique et artistique de l'artiste mais également de l'espace architectural et urbain extérieur grâce au futur label Ville d'Art et d'Histoire.

L'année 2020 a été consacrée aux études.

Cette réalisation est d'ores et déjà cofinancée par :
Le Département des Yvelines (450 k€)

La Région a été sollicitée dans le cadre de la rénovation de maisons d'illustres, en cours d'instruction

Emblème culturel de la Ville

Réfection du terrain en gazon synthétique du terrain Georges Malle du stade de la Colline



Avec plus de 15 000 licenciés recensés et 82 associations sportives, regroupant une cinquantaine de disciplines, Saint-Germain-en-Laye peut être qualifiée de Ville très sportive.

Le Football Club Saint-Germain, un des trois clubs de la Ville, implanté dans le quartier du Bel Air, a actuellement 574 licenciés dont 527 jeunes à l'école de football.

Le FC Saint-Germain est un club qui joue un rôle social essentiel auprès des jeunes du quartier en promouvant les valeurs du sport.

Après plus de 15 années d'utilisation, le terrain synthétique actuel arrive en fin de vie, il est impératif de procéder à la réfection de ce terrain. En effet, la moquette est très abîmée, présente des déchirures à certains endroits, ce qui pourrait représenter un danger pour les usagers, qu'ils soient adhérents du club ou élèves du Collège des Hauts Grillets, situé à proximité immédiate.

Cette réalisation a été cofinancée par :

La Région Ile-de-France (144 k€)

La Fédération Française de Football (20 k€)

Rénovation des structures sportives

Rénovation de 8 courts de tennis en terre battue au stade George Lefèvre



Pendant la rénovation



Après rénovation

Le tennis club des Loges créé en 1927 compte actuellement 820 licenciés dont 452 jeunes.

Le club a la gestion de 21 courts de tennis dont 4 couverts (2 moquettes + 2 résines). Quatre courts en terre battue artificielle ont été réalisés en 2016 et 2017. Cette année un cinquième court en moquette est transformé en terre battue artificielle (travaux en cours). Trois surfaces en résine viennent compléter l'offre ainsi que huit en terre battue et 1 quick avec un mur. Deux terrains de padel ont également été réalisés en 2018.

Les courts en terre battue ont été construits il y a plus de 25 ans. Malgré leur entretien régulier chaque année au printemps pour l'ouverture de la saison, leur qualité s'est fortement dégradée.

Cette réalisation a été cofinancée par :
La Région Ile-de-France (58 k€)

Rénovation des structures sportives

Création d'un parc public Place de la Fontaine Sainte Catherine



Le projet consiste à créer une coulée verte alliant sécurité et confort, reliant le parking souterrain boulevard de la Paix au Musée Départemental Maurice Denis.

Ce cheminement de 800 m environ accompagnera les piétons du stationnement de leur véhicule au musée en traversant la N13 : le parc Place Georges Pompidou, le futur parc Sainte-Catherine et le parc du Musée.

Cette voie verte s'inscrit dans un corridor écologique avec la présence du square du Bois Joli, le parc de la sous-Préfecture et le square aux Oiseaux. Elle permettra donc plus de connexions écologiques entre les milieux et les mettra en valeur.

Un patrimoine de murs classés est à préserver et à intégrer au projet, principalement autour de la place de la Fontaine Sainte-Catherine.

La transformation de cet espace en parc public constitue la partie la plus conséquente du projet.

L'acquisition foncière des parcelles a eu lieu en décembre 2020 pour 512 k€ et les études ont débuté fin 2020.

Des cofinancements sont en cours de négociation

Création d'un nouveau parc public

Relocalisation des services du 111bis rue Léon Desoyer



La création du nouvel éco-quartier de l'hôpital nécessite la démolition du bâtiment sis 111 bis rue Léon Desoyer. Cette démolition aura lieu au 1^{er} semestre 2021.

Par conséquent, la Ville a relocalisé les services dans différents bâtiments de la Ville.

A ce jour, les services des soins à domicile occupent des anciens logements au 19bis rue Ampère, le service propreté occupe des anciens logements de l'école des Ecuyers et la mission locale occupe des locaux au 19 rue Armagis.

Ces travaux ont été réalisés en 2020 et seront ré imputés sur le budget annexe d'aménagement « quartier de l'Hôpital ».

Eglise Saint-Germain



En 2020, les travaux à l'Eglise Saint-Germain sont les suivants.

L'orgue de Chœur : cet orgue était empoussiéré et nécessitait des réglages mécaniques ainsi qu'une réparation des gosiers d'alimentation compte tenu de l'usure des peaux.

Le porche de l'Eglise : suite à un sinistre au niveau du plafond du porche de l'Eglise, des travaux de sauvegarde ont été réalisés.

La mise en lumière et la mise en conformité des accès toiture : des études ont été réalisées en 2020.

Cette étude est cofinancée par La DRAC (13 k€)

Rénovation du Patrimoine

Mais encore, hors opérations

Travaux d'économie d'énergie
Rénovation des locaux du Commissariat de Police

Remplacement des menuiseries extérieures du
Commissariat de Police, de l'Hôtel de Ville, du
Théâtre Alexandre Dumas

Travaux d'entretien dans les établissements de
l'Enfance

Réfection de la couverture du Centre Social Saint
Léger

Réfection des allées du nouveau cimetière
Mise en conformité des postes de
transformation de la fête des Loges

Réfection des pavés de la place du marché
Aménagement d'une piste cyclable rue Saint
Léger

Pose de structures de jeux dans les
squares

Mise en place d'arrosage automatique
dans les espaces verts

LES DEPENSES FINANCIERES ➡ -94% en 2020 par rapport au CA 2019

Comptes 16 : Les remboursements d'emprunts

L'encours de la dette du budget principal de la Ville au 31 décembre est de 4,02 M€ contre 3,98 M€ en 2019 soit +1 %.

Aucun recours à l'emprunt depuis 2013 (SGEL) et un endettement quasi nul à fin 2020, 4,02 M€ c'est l'encours de la dette au 31 décembre 2020 soit 87 € par habitant-> 12 fois moins que la moyenne des villes de même taille (1 032 €/habitant valeur 2019).

Depuis le 31/12/2019, « zéro » c'est l'encours de la dette de la commune historique de Saint-Germain-en-Laye

La structure sans risque de la dette se répartit comme suit :

Index	Encours	Poids
Fixe	2 704 834 €	67,3%
Livret A	1 312 827 €	32,7%
Total	4 017 661 €	100%

Au 31 décembre 2020, le taux moyen annuel de la dette est de 0,73 % et la durée de vie résiduelle est de 7 ans et 2 mois. La capacité de désendettement de la Ville s'établit à 0,25 ans soit 3 mois.

Rappelons aussi que la Loi de Finances 2018 a fixé à 12 années la capacité de désendettement maximale. En cas de non-respect, le Préfet et les chambres régionales des comptes (CRC) émettront des préconisations de retour à l'équilibre, par la maîtrise des dépenses de fonctionnement ou l'augmentation des impôts.

[A Saint-Germain-en-Laye ce n'est pas un sujet !](#)

Une dette très faible et totalement sécurisée - risque zéro



En dernière partie du rapport (page 99), figure la présentation consolidée du budget principal et des budgets annexes au 31 décembre 2020.

CHAPITRE 040 et 041 : LES DEPENSES D'ORDRE ➡ - 26,2 % en 2020 par rapport au CA 2019

Pour mémoire, les opérations d'ordre sont des opérations budgétaires et comptables qui ne génèrent pas de flux financiers. Elles peuvent s'opérer à l'intérieur d'une section ou entre sections.

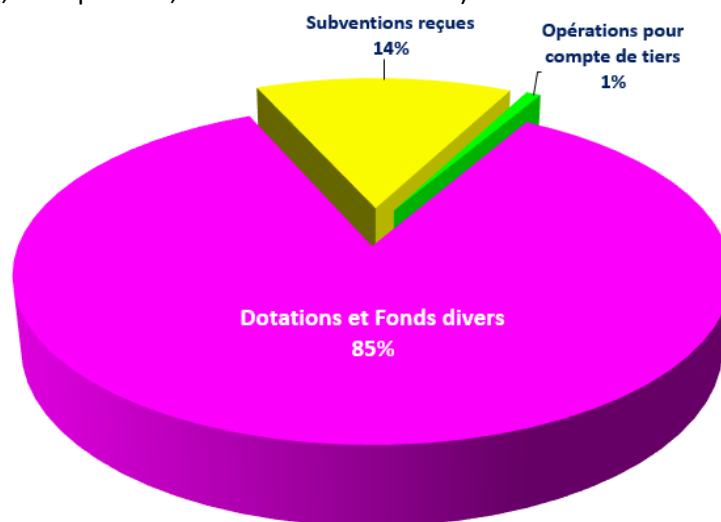
En 2020, les opérations d'ordre s'élèvent à 3,01 M€ contre 4,1 M€ en 2019. Il s'agit essentiellement des écritures suivantes

- Le refinancement de quatre emprunts pour 2,32 M€. Ces écritures sont équilibrées en dépenses et en recettes.
- L'intégration des frais d'études et d'annonces correspondant aux travaux initiés de 2011 à 2019. Ces écritures sont équilibrées en dépenses et en recettes pour un montant de 0,69 M€.

2. DETAIL DES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT

Budget Primitif 2020	7 920 259 €
Budget Total (BP + DM+ Virements) 2020	24 143 273 €
Réalisé 2020	17 763 470€

En 2020, le taux de réalisation des recettes réelles d'investissement est de 73,6 % (17,8 M€ pour 24,1 M€ ouverts) contre 81,6% en 2019 (19,7 M€ pour 24,1 M€ de crédits ouverts).



LES RECETTES D'EQUIPEMENT ➡ - 38,7 % en 2020 par rapport au CA 2019

	CA 2018 cumulé Saint-Germain-en-Laye / Fourqueux	CA 2019	2020
Réalisations	3 041 337	4 082 045	2 501 572
Evolution / n-1	+ 36 %	+ 34,2 %	-38,7%

Les recettes d'équipement comprises dans ce total s'élèvent à 2,5 M€ pour 6,1 M€ de crédits ouverts soit une réalisation de 41,1%.

Compte 13 : Les subventions d'équipement définitives

Le produit des subventions d'équipement perçues s'est élevé à 2,5 M€ en 2020. Il correspond aux acomptes et/ou au solde des subventions concernant principalement les projets suivants :

- 565 k€ pour le plan d'aide exceptionnelle aux communes de plus de 25 000 habitants concernant la rénovation et l'amélioration des équipements sportifs et les jardins des plâtrières (CD78),
- 380 k€ pour les travaux d'aménagement de la rue de Fourqueux (CD78),
- 350 k€ pour la requalification de l'espace public en hypercentre (CRIDF),
- 243 k€ pour les communes fusionnées (CD78),
- 198 k€ pour la restructuration du groupe scolaire Marie Curie (CAF),
- 198 k€ pour la réalisation d'une piste cyclable rue Saint Léger (CASGBS),
- 140 k€ pour l'appel à projet COVID 19 (fonds européen),
- 129 k€ pour la restructuration du groupe scolaire Bonnenfant (Etat),
- 119 k€ pour la transformation du terrain d'honneur de rugby (CRIDF),
- 75 k€ pour la rénovation du terrain de hockey sur gazon (CRIDF),
- 50 k€ pour la noue paysagère à Marie Curie (CRIDF),

- 30 k€ pour le centre de secours (CD78),
- 13 k€ pour la rénovation des deux courts de tennis couverts au stade Claude Bocard,
- 7,2 k€ pour l'achat de four et de bornes tactiles dans les crèches (CAF),
- 4,8 k€ pour la DETR 2019,
- 2,2 k€ pour la numérisation des supports de communication de la Ville (DRAC).

Tenant compte des reports (3,6 M€), ce sont 6 052 492 € de subventions qui ont été notifiées en 2021 !

Comptes 16 : Les emprunts et dettes

En 2020, pour assurer le financement des investissements, la Ville n'a mobilisé aucun emprunt et ce depuis 2013.

4,02 M€ c'est l'encours de la dette au 31 décembre 2020 soit 86 € par habitant

LES RECETTES FINANCIERES ➡ - 3,2 % en 2020 par rapport au CA 2019

	CA 2018 cumulé Saint-Germain-en-Laye/Fourqueux	CA 2019	2020
Réalisations	8 821 149	15 610 164	15 117 579
Evolution / n-1	-38,7%	+77%	-3,2 %

Comptes 102 : Les dotations et fonds divers

Les dotations correspondent, pour l'essentiel, au Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (FCTVA) pour 2,8 M€ contre 2,6 M€ en 2019. Du fait du transfert à la CASGBS des actifs du budget annexe Assainissement, le FCTVA concernant les dépenses réalisées en 2019 a été constaté sur le budget principal de la Ville pour 376 k€.

 Le FCTVA est une aide à l'investissement. Il a pour objet de rembourser de façon forfaitaire (16,404 % du montant TTC depuis 2015) la TVA payée par les collectivités sur certaines de leurs dépenses réelles d'investissement de l'année précédente. Depuis 2017 il a été étendu à certaines dépenses de fonctionnement de voirie et d'entretien des bâtiments. A compter de 2020, les dépenses d'entretien des réseaux sont désormais éligibles au FCTVA.

Par ailleurs, le produit de la taxe d'aménagement (ex taxe locale d'équipement) s'est élevé en 2020 à 773 k€ contre 1,8 M€ en 2019 et 1,1 M€ en 2018. Les recettes enregistrées de ce poste dépendent du nombre d'opérations de constructions, reconstructions et d'agrandissements des bâtiments d'une année donnée.

Comptes 1068 : Excédent de fonctionnement capitalisé

On retrouve dans ce compte la principale recette de la section d'investissement. Il s'agit de l'autofinancement généré par la section de fonctionnement soit 11,5 M€ contre 11,2 M€ en 2019, affecté au financement des investissements.

CHAPITRES 040 et 041 : LES RECETTES D'ORDRE ➡ - 23,8 % en 2020 par rapport au CA 2019

En 2020, les opérations d'ordre s'élèvent à 6,1 M€ contre 8,0 M€ en 2019.

Les recettes d'ordre correspondent aux écritures liées à l'amortissement des biens et à la gestion du patrimoine :

- La dotation aux amortissements des biens pour 2,57 M€ (2,06 M€ en 2019),
- Les sorties d'inventaire liées aux ventes immobilières correspondant en 2020 à la cession du fonds de commerce au 35 rue Franklin (9,9 k€),
- Le réaménagement de 4 emprunts en 1 pour 442 k€.
- Les sorties d'inventaire liées à la vente des biens de la Ville pour 47,5 k€,

La contrepartie des écritures d'ordres décrite en dépenses (page 49) pour 3,01 M€ dont le réaménagement d'emprunt.

COMPTE ADMINISTRATIF 2020 – PRESENTATION PAR POLITIQUES PUBLIQUES

Une démarche analytique du budget de la Ville a été lancée en 2011 sur le modèle « LOLF » du budget de l'État afin d'assurer d'une part, une lisibilité des moyens alloués en fonctionnement et en investissement à chacune des politiques publiques et d'autre part, d'en mesurer le coût complet et permettre une analyse.

Cet outil de pilotage budgétaire complémentaire, décliné en 10 missions, 37 programmes et 184 actions, a permis de renforcer la bonne gestion des deniers publics. Par ailleurs, en 2015 la mise en œuvre d'une revue complète des politiques publiques s'est appuyée sur cet axe analytique organisé et maîtrisé.

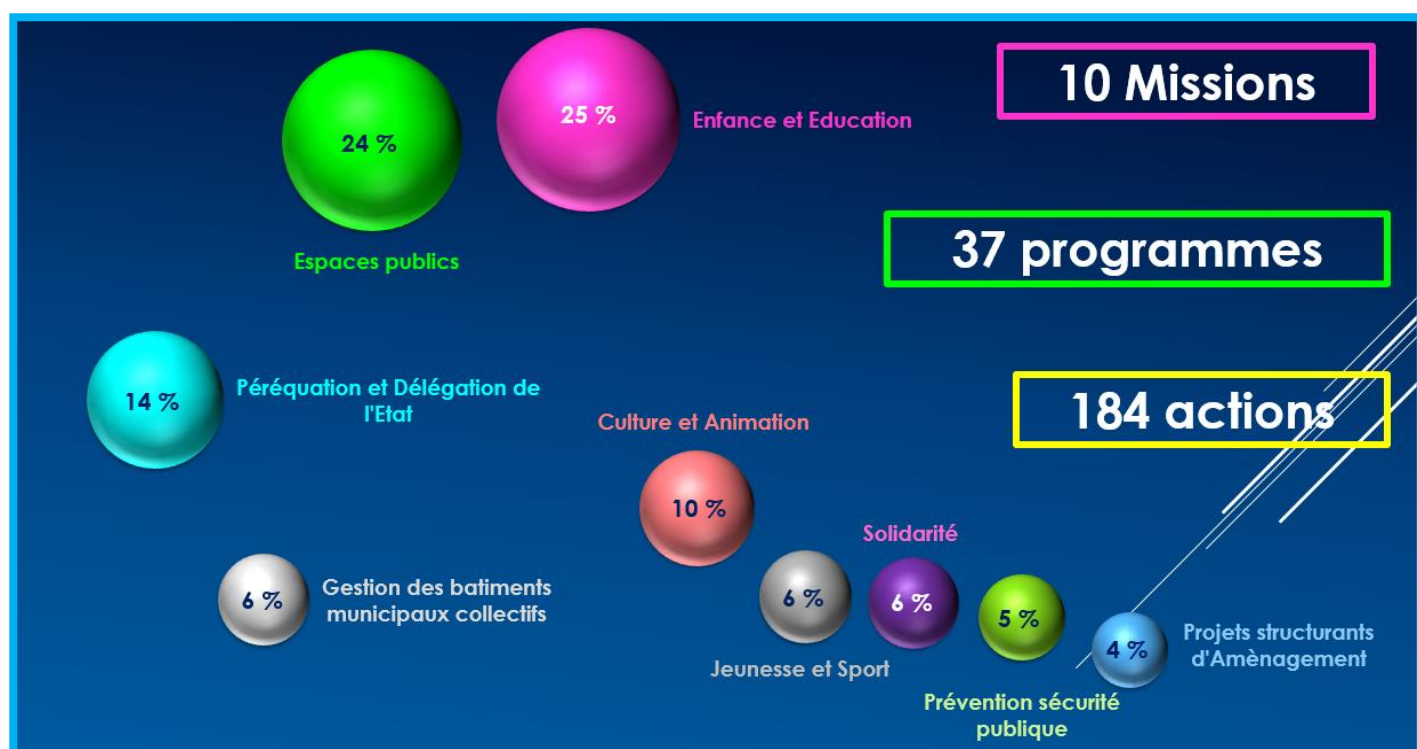
Cette présentation a été interrompue en 2019 et 2020 d'une part, dans l'attente des harmonisations des modes de gestion suite à la fusion Saint-Germain-en-Laye / Fourqueux et d'autre part, pour prendre en compte les nouveaux axes politiques portés par la nouvelle équipe municipale.

Pour le compte administratif 2020 tous les budgets de la Ville (principal et annexes) ont été intégrés pour permettre une analyse complète des dépenses et recettes réelles.

Les budgets gérés pour le compte de la CASGBS : Eau et Assainissement ne sont pas pris en compte dans cette analyse.

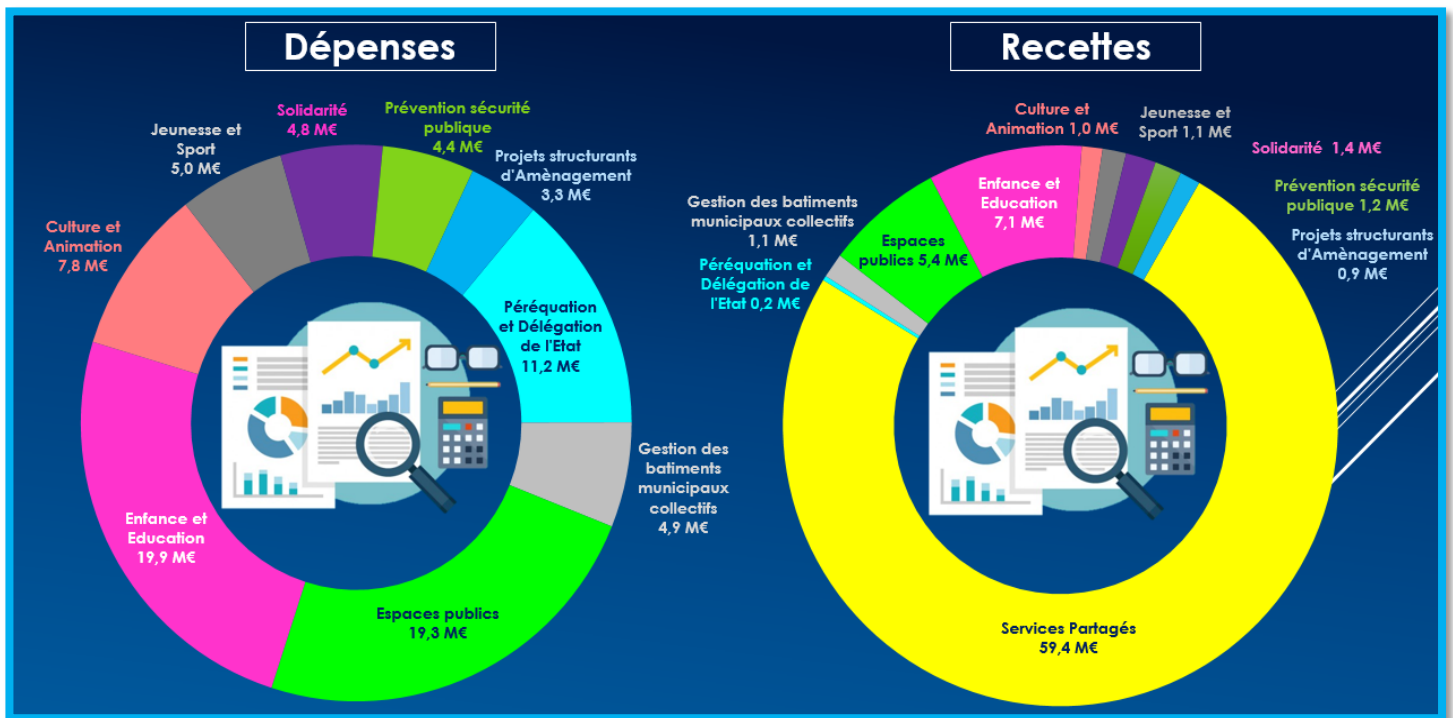
En 2020, la clef de répartition de la mission « Services partagés », correspondant aux coûts des directions ressources, a été définie afin d'affecter, à chaque mission opérationnelle, le coût de structure correspondant.

POIDS DE CHAQUE MISSION



DETAILS DES DEPENSES ET RECETTES PAR MISSION

Ce graphique permet de voir les dépenses et les recettes de chaque mission en M€.



Mission Services Partagés

Mission support de l'ensemble des services ressources gérant les moyens humains, matériels, financiers, organisationnels et de relations publiques. Elle est gérée en 6 programmes. Les dépenses de cette mission ont été ventilées entre les autres 9 missions selon la clé définie (cf. : page 52).

1 - MISSION SERVICES PARTAGES	DEPENSES	RECETTES
GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	1,6 M€	0,3 M€
SYSTEMES D'INFORMATION	0,9 M€	0,0 M€
GESTION DES FINANCES	2,2 M€	59,0 M€
RELATIONS PUBLIQUES	2,0 M€	0,2 M€
DIRECTION GENERALE	1,4 M€	0,0 M€
DEVELOPPEMENT D'UNE POLITIQUE D'ACHAT RESPONSABLE	1,6 M€	0,0 M€
TOTAL MISSION SERVICES PARTAGES	9,7 M€	59,4 M€

BILAN FONCTIONNEMENT

1 - MISSION SERVICES PARTAGES	DEPENSES	RECETTES	EXCEDENT
TOTAL MISSION	8,4 M€	55,6 M€	47,2 M€

La majeure partie des dépenses (67 %) correspond à des coûts de personnel des services concernés.

Gestion des ressources humaines

Ce programme inclut les dépenses de fonctionnement liées aux formations des agents et aux publications d'annonces et les recettes qui proviennent des indemnités journalières versées par l'Assurance Maladie et de la refacturation de la Masse salariale.

Systèmes d'information

La plus grande partie des dépenses du service numérique est répartie entre les missions concernées. Les seules dépenses qui n'ont pas été dispatchées concernent les renouvellements des licences et les maintenances des logiciels, car elles concernent tous les services.

Gestion des finances

Les dépenses de ce programme concernent essentiellement les admissions en non-valeur, les créances éteintes, les frais financiers et la participation de la Ville pour la gestion de la piscine (exceptionnellement en 2020)

Les recettes comprennent principalement le produit des taxes suivantes : taxe d'habitation, taxe foncière, DGF, taxe sur la consommation d'électricité, taxes additionnelles aux droits d'enregistrement, ainsi que l'attribution de compensation.

Relations publiques

Le programme relations publiques concerne les dépenses liées au coût de communication (150 k€), aux impressions et affranchissements du journal (140 k€) et aux dépenses du cabinet (81 k€),
Les recettes correspondent aux insertions publicitaires dans le journal de la Ville (158 k€) et au tournage d'une série.

Direction générale

Ce programme inclut les dépenses de fonctionnement liées aux honoraires d'avocats, à la gestion des archives et aux abonnements de documentation et journaux.

Développement d'une politique d'achat responsable

Ce programme concerne les dépenses suivantes :

- Assurance, carburant et entretien de la flotte automobile de la Ville constituée de 119 véhicules et 7 scooters (331 k€),
- Gestion du courrier (129 k€),
- Achats de papiers et de fournitures de reprographie (41 k€),
- Parutions des avis d'appels d'offre (43 k€).

Pour l'essentiel des recettes, il s'agit des remboursements des primes d'assurances.

BILAN INVESTISSEMENT

1 - MISSION SERVICES PARTAGES	DEPENSES	RECETTES	EXCEDENT
<i>TOTAL MISSION</i>	1,3 M€	3,8 M€	2,5 M€

En 2020, les investissements principaux réalisés pour cette mission sont :

En dépenses :

- Remboursement des emprunts,
- Acquisition de 81 ordinateurs portables liés au télétravail, des smartphones, des scanners, des tablettes et des licences (211 k€),
- Acquisition des iPads pour les conseillers municipaux.

En recettes :

- Remboursement de la TVA (FCTVA) des dépenses d'investissement de 2019.

Mission Péréquations et Délégation de l'Etat

Cette mission correspond à la part de la solidarité nationale versée par la Ville (péréquations) et aux missions régaliennes et administratives assurées par délégation de l'Etat. Ces missions, dont les dépenses sont majoritairement imposées par l'Etat n'offrent aucune marge de manœuvre à la Ville. Elle est gérée en deux programmes et s'autofinance à hauteur de 2%.

Globalement, cette mission représente 14 % des dépenses et participe aux recettes à hauteur de 0,3 % en 2020.

Elle comporte les prélèvements supportés par la Ville au titre des péréquations : FPIC, FNGIR, «Amendes de police» et le coût des missions assurées par délégation de l'Etat : missions régaliennes et administratives.

2 - MISSION PEREQUATIONS ET DELEGATIONS DE L'ETAT	DEPENSES	RECETTES	PARTICIPATION VILLE
PEREQUATIONS	9,2 M€	0,0 M€	9,2 M€
MISSIONS REGALIENNES ET ADMINISTRATIVES	1,7 M€	0,2 M€	1,5 M€
MISSION SERVICES PARTAGES	0,3 M€	0,0 M€	0,3 M€

TOTAL MISSION PEREQUATIONS ET DELEGATIONS DE L'ETAT	11,2 M€	0,2 M€	11,0 M€
--	----------------	---------------	----------------

BILAN FONCTIONNEMENT

2 - MISSION PEREQUATIONS ET DELEGATIONS DE L'ETAT	DEPENSES	RECETTES	PARTICIPATION VILLE
TOTAL MISSION	11,1 M€	0,2 M€	10,9 M€

Péréquations

En 2020, pour la cinquième année consécutive, **le FPIC** est alimenté par des prélèvements à hauteur d'un milliard d'euros sur les ressources des territoires les mieux dotés en recettes fiscales. Ce fonds est ensuite reversé au profit des communes et des intercommunalités dont les ressources sont les moins élevées et les charges les plus importantes. La répartition de l'Etat témoigne cette année encore d'une grande stabilité : 35% des ensembles intercommunaux sont contributeurs nets et 60% bénéficiaires nets (comme en 2019).

Pour Saint-Germain-en-Laye en 2020, le montant du FPIC s'est élevé à 1,5 M€ soit 32,3 € /habitant

Le **FNGIR** (Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources) permet de compenser pour chaque commune et établissement public de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre, les conséquences financières de la réforme de la fiscalité locale. Le prélèvement (ou le reversement) au titre du FNGIR est calculé sur la base d'une comparaison des ressources avant et après réforme (dont les produits de l'imposition sur les entreprises de réseaux -IFER- perçus) de la taxe professionnelle pour le seul exercice 2010. Le calcul de ces garanties de ressources est une opération à caractère national. Les collectivités « gagnantes » de la réforme financent les pertes des collectivités « perdantes ».

La Ville, contributrice au titre du FNGIR depuis 2012, a été prélevée en 2020 de 7,4 M€ soit 158,7€ / habitant

Depuis 2019, les communes d'Ile-de-France se voient écrier leurs recettes de fonctionnement fiscales d'une péréquation **Amende de police** afin de maintenir à même valeur les recettes d'Ile-de-France Mobilités (STIF) et de la Région Ile-de-France, suite à la dépénalisation du stationnement de surface.

Ainsi, cette nouvelle « péréquation horizontale » permet aux deux entités de garantir la stabilité des recettes et ce aux dépens de celles des communes et groupements franciliens.

Pour Saint-Germain-en-Laye en 2020, le montant de la péréquation Amende de police est une dépense de fonctionnement de 299 k€ contre antérieurement une recette d'investissement de 325 k€

Missions régaliennes et administratives

Les dépenses de ce programme sont de 1,6 M€, dont 93 % concerne la masse salariale. Le reste des dépenses correspond au fonctionnement des cimetières, achat de fournitures pour l'Etat Civil et fournitures et repas pour les élections.

Les recettes correspondent pour l'essentiel à :

- Concessions au cimetière pour 141 k€,
- Dotation pour les Titres Sécurisés versée aux communes équipées de stations d'enregistrement des demandes de passeports et de cartes nationales pour 50 k€,
- Subvention liée aux élections pour 10 k€,
- Dotation pour recensement pour 7 k€.

BILAN INVESTISSEMENT

2 - MISSION PEREQUATIONS ET DELEGATIONS DE L'ETAT	DEPENSES	RECETTES	PARTICIPATION VILLE
<i>TOTAL MISSION</i>	0,1 M€	0,0 M€	0,1 M€

En 2020, les investissements principaux réalisés pour cette mission sont les dépenses pour les cimetières, qui représente 95 % (réfection des allées, fourniture et pose des panneaux d'informations, achats d'équipements).

Mission Gestion des bâtiments municipaux collectifs

Cette mission regroupe la gestion des bâtiments municipaux « collectifs » (Centre Administratif, Hôtel de Ville, Mairie annexe, Mairie déléguée) et des biens communaux loués et le budget Locaux commerciaux. Elle est gérée en un programme et s'autofinance à hauteur de 23%.

Globalement, cette mission représente 6 % des dépenses et participe aux recettes à hauteurs de 1,4 % en 2020.

3 - MISSION GESTION DES BATIMENTS MUNICIPAUX COLLECTIFS	DEPENSES	RECETTES	PARTICIPATION VILLE
GESTION ET MAINTENANCE DES BATIMENTS MUNICIPAUX	4,3 M€	1,1 M€	3,1 M€
MISSION SERVICES PARTAGES	0,7 M€	0,0 M€	0,7 M€

TOTAL MISSION GESTION DES BATIMENTS MUNICIPAUX COLLECTIFS	4,9 M€	1,1 M€	3,8 M€
--	---------------	---------------	---------------

BILAN FONCTIONNEMENT

3 - MISSION GESTION DES BATIMENTS MUNICIPAUX COLLECTIFS	DEPENSES	RECETTES	PARTICIPATION VILLE
TOTAL MISSION	3,2 M€	1,1 M€	2,1 M€

Gestion et maintenance des bâtiments municipaux

Dans ce programme on retrouve les dépenses suivantes :

- Fonctionnement du Centre Administratif, Hôtel de Ville, Mairie annexe, Mairie déléguée et de la salle multimédia pour 453 k€ (chauffage, électricité, nettoyage des locaux, coût des copies, diverses maintenances),
- Fonctionnement d'autres bâtiments communaux de la Ville non affecté dans les autres missions, tel que les Rotondes, le 111 rue Desoyer, les églises, la salle du colombier et divers autres bâtiments pour 333 k€,
- Budget Locaux commerciaux pour 13k€ concerne essentiellement le remboursement d'un emprunt,
- Taxes foncières, taxes sur les bureaux et les assurances pour les bâtiments municipaux s'élèvent à 441 k€,
- Masse salariale représente 27 % de la mission (1,4 M€).

Pour l'essentiel des recettes, il s'agit des loyers et charges issus de nos locations (631 k€), de la redevance du chauffage urbain (306 k€), les règlements des sinistres et le remboursement des dommages et intérêts pour les travaux non autorisés réalisés dans le bâtiment Henri IV pour 100 k€.

BILAN INVESTISSEMENT

3 - MISSION GESTION DES BATIMENTS MUNICIPAUX COLLECTIFS	DEPENSES	RECETTES	PARTICIPATION VILLE
TOTAL MISSION	1,7 M€	0,0 M€	1,7 M€

En 2020, la Ville a dépensé 1,7 M€ pour les investissements de cette mission ce qui représente 9 % des dépenses d'équipement tous budgets confondus.

Les investissements principaux réalisés en 2020 pour cette mission sont :

En dépenses :

- Achat de petits matériels de bureaux et d'équipement,
- Remplacement des stores,
- Remplacement des menuiseries,

- Travaux de ravalement et les frais d'études pour la chapelle Sainte Anne,
- Travaux et les frais d'études pour les logements de fonction (Ecuyer et Ampère),
- Frais d'études pour le projet Cœur des Sources,
- Dispositifs PPMS,
- Travaux liés à la relocalisation du bâtiment situé 111, rue Desoyer.

En recettes :

- Dépôts de garantie reçus.

Mission Espaces publics

La mission Espaces publics retrace les coûts et les recettes sur les domaines suivants : entretien et propreté des espaces verts et de la voirie/ Mobilité / urbanisme et droits des sols. Elle est gérée en 6 programmes et s'autofinance à 28%.

Globalement, cette mission représente 24 % des dépenses et participe aux recettes à hauteur de 7% en 2020.

4 - MISSION ESPACES PUBLICS	DEPENSES	RECETTES	PARTICIPATION VILLE
ESPACES VERTS	2,8 M€	0,1 M€	2,7 M€
ECLAIRAGE PUBLIC ET MOBILIER URBAIN	1,3 M€	0,1 M€	1,2 M€
ENTRETIEN DE LA VOIRIE	6,8 M€	2,0 M€	4,8 M€
DEPLACEMENT URBAINS	1,0 M€	3,0 M€	-2,0 M€
URBANISME ET DROITS DES SOLS	4,0 M€	0,2 M€	3,8 M€
CTM	0,8 M€	0,0 M€	0,8 M€
MISSION SERVICES PARTAGES	2,6 M€	0,0 M€	2,6 M€
TOTAL MISSION ESPACES PUBLICS	19,3 M€	5,4 M€	13,9 M€

BILAN FONCTIONNEMENT

4 - MISSION ESPACES PUBLICS	DEPENSES	RECETTES	PARTICIPATION VILLE
TOTAL MISSION	11,6 M€	4,2 M€	7,4 M€

Espaces Verts

L'entretien des nombreux espaces verts de la Ville, qui procurent une grande qualité de vie aux Saint-Germainois, est optimisé et maîtrisé. Parmi les postes principaux de ce programme, on retrouve les travaux d'entretien : l'élagage et l'abattage d'arbres, le désherbage, la fourniture des plantes, le contrôle et la maintenance des aires de jeux dans les squares. C'est une surface de 50 hectares que la Ville entretient et met à disposition des Saint-Germainois.

Le coût de ce programme est de 2 M€ dont 66 % concerne la masse salariale (1,3 M€).

Les recettes proviennent essentiellement des locations de parcelles des jardins familiaux et de la subvention de la Région IDF.

Eclairage public et mobilier urbain

Les dépenses relatives à l'éclairage public (électricité, maintenance, remplacement des lampes), le mobilier urbain (essentiellement l'entretien des fontaines, la maintenance des bornes, la location et maintenance des sanitaires).

Le coût de ce programme est de 858 k€ dont 19 % concerne la masse salariale.

Les recettes concernent la redevance versée par le concessionnaire GDF et l'intéressement aux recettes publicitaires issues de l'exploitation du mobilier urbain.

Entretien de la voirie

Ce sont plusieurs km linéaires de voirie et de trottoirs qui sont entretenus par la Ville pour :

- Le nettoyage, balayage, location des bennes, enlèvement et traitement des déchets pour 1,4 M€,
- L'entretien de la voirie (réfection de chaussées, trottoirs, nids de poule), la signalisation routière pour 700 k€.

Le coût de ce programme est de 3,8 M€ dont 43 % concerne la Masse salariale.

Les recettes concernent les droits de voirie et d'occupation du domaine public pour les travaux, déménagements, taxis et terrasses et une dotation d'hygiène.

Déplacements urbains

Le territoire de Saint-Germain-en-Laye compte 1 170 places de stationnement en surface payantes et 80 horodateurs. 30 minutes sont offertes en hypercentre, en surface, une fois par jour.
2 591 places de stationnement sont disponibles dans les parkings publics payants.

Les dépenses concernent :

- Redevance parking souterrain (450 k€),
- Redevance stationnement surface (gestion des horodateurs, surveillance du stationnement payant) (384k€),
- Gestion d'un parc à cycles (101 k€).

Les recettes concernent :

- Stationnement dans les parc souterrains (1,4 M€),
- Stationnement de surface (980k€),
- Forfait Post-Stationnement (612 k€).

Urbanisme et droits des sols

Le coût du personnel représente 95 % des dépenses de fonctionnement. Les autres dépenses concernent essentiellement :

- Les frais de relevés topographiques,
- Les frais de diagnostics, d'annonces légales, de notaires concernant les ventes des biens immobiliers de la Ville,
- Impression des plans.

Les recettes proviennent d'une dotation générale de décentralisation au titre de l'établissement et de la mise en œuvre des documents d'urbanisme.

CTM

Les dépenses concernent essentiellement le fonctionnement du CTM, la location et l'entretien des vêtements professionnels, les achats de fournitures comme la quincaillerie, la peinture, la menuiserie.

Le coût de ce programme est de 765 k€ dont 49 % concerne la masse salariale.

BILAN INVESTISSEMENT

4 - MISSION ESPACES PUBLICS	DEPENSES	RECETTES	PARTICIPATION VILLE
TOTAL MISSION	7,7 M€	1,2 M€	6,5 M€

En 2020, la Ville a dépensé 7,7 M€ pour les investissements de cette mission ce qui représente **43 %** des dépenses d'équipement tous budgets confondus.

Les investissements principaux réalisés pour cette mission sont :

En dépenses :

- Préemption du terrain situé au 181 rue du Président Roosevelt, d'une parcelle située rue de Bastiat et acquisition des parcelles bordées par l'impasse Sainte Catherine et la rue de Fourqueux,
- Maitrise d'œuvre, démolition de l'école Frontenac et prestation de relevé topographique de la dalle,
- Réfection des pavés place du Marché,
- Restauration des arcades,
- Aménagement d'une piste cyclable rue Saint-Leger,
- Réfection de voirie des rues Saint Fiacre, Alexandre Dumas, Berteaux, Echaudée, Buisson, Anne Barratin, Aschaffenburg etc...
- Achat de fournitures et pose des structures dans les squares,
- Plantation d'arbres dans les diverses rues,
- Aménagements des rues pour les personnes à mobilité réduite,
- Acquisition d'un composteur, d'une tondeuse, d'un glutton.

En recettes :

- Remboursement des frais des travaux rue de la Salle (144 k€),
- Subvention pour la requalification de l'espace public en Hypercentre (350k€),
- Subvention pour le projet ECO-VILLE pour les Jardins familiaux (100k€),
- Subvention pour la réalisation des travaux de la piste cyclable rue Saint-Leger (198 k€),
- Subvention pour les travaux d'aménagement de la rue de Fourqueux (377 k€).

Mission Enfance et Education

Cette mission, axe majeur et prioritaire de l'ambition municipale, regroupe l'ensemble des actions menées autour de l'éducation et de la petite enfance au service des familles saint-germanoises. Elle contribue à la réussite éducative. Elle est gérée en 5 programmes et s'autofinance à 35 %.

Globalement, cette mission représente 25 % des dépenses et participe aux recettes à hauteur de 9 % en 2020.

5 - MISSION ENFANCE ET EDUCATION	DEPENSES	RECETTES	PARTICIPATION VILLE
FONCTIONNEMENT DES ECOLES	6,7 M€	0,4 M€	6,3 M€
FONCTIONNEMENT CRECHES ET HALTES GARDERIES	5,8 M€	3,6 M€	2,2 M€
RESTAURATION	2,6 M€	1,5 M€	1,1 M€
ACTIVITES PERISCOLAIRES	2,1 M€	1,6 M€	0,5 M€
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	0,0 M€	0,0 M€	0,0 M€
MISSION SERVICES PARTAGES	2,7 M€	0,0 M€	2,7 M€
TOTAL MISSION ENFANCE ET EDUCATION	19,9 M€	7,1 M€	12,8 M€

BILAN FONCTIONNEMENT

5 - MISSION ENFANCE ET EDUCATION	DEPENSES	RECETTES	PARTICIPATION VILLE
TOTAL MISSION	18,1 M€	6,7 M€	11,4 M€

La Ville met à la disposition des enfants 8 crèches, 11 écoles maternelles, 11 écoles élémentaires. Avec 20 000 élèves pour 46 570 habitants, Saint-Germain-en-Laye détient un record de scolarisation. La Ville consacre à ses écoles des efforts importants pour assurer aux enfants et aux enseignants les meilleures conditions de travail.

Fonctionnement des écoles

Le fonctionnement des écoles représente une dépense de 5,2 M€ dont 63 % concernent les rémunérations des agents.

Les dépenses principales sont les suivantes :

- Prestation de nettoyage s'élève à 291 k€,
- Les fluides à 748 k€,
- Achat des livres et des fournitures pour 157 k€,
- Participation aux frais de scolarité dans les écoles privées pour 219 k€,
- Service de transport pour 195 k€.

La majorité des recettes proviennent :

- Participation des autres communes pour 79 k€,
- Subvention du STIF pour les circuits spéciaux de transport scolaire 62 k€,
- Dotation spéciale instituteurs 22 k€.

Fonctionnement des crèches et haltes garderies

Les crèches collectives et haltes garderies sont des établissements d'accueil de la petite enfance gérés par la Ville et réservés aux Saint-Germanoises. La Ville dispose de 13 établissements publics d'accueil du jeune enfant sur son

territoire : 8 crèches et 5 haltes garderies. La gestion des 3 multi-accueils « Gramont », « Comtes d’Auvergne » et « Lisière Pereire » est confiée à un délégataire dans le cadre d’une délégation de service public. Les autres établissements sont gérés directement par la Ville.

78 % des dépenses de ce programme correspondent à des coûts de personnel. Les autres postes concernent :

- Subventions pour les crèches gérées en DSP pour 616 k€,
- Les fluides à 234 k€,
- Prestation de nettoyage s’élève à 36 k€.

Les recettes correspondent à la participation des différents intervenants suivants :

- Subvention de la CAF pour 2,6 M€,
- Participation des familles pour 781 k€,
- Redevance et intéressement des crèches « Gramont », « Comtes d’Auvergne » et « Lisière Pereire » pour 186 k€.

Restauration scolaire

Les achats de repas et la masse salariale de pause méridienne représentent un coût pour la Ville de 2,7 M€. La Ville reçoit 1,5 M€ de recettes pour les écoles.

Activités Périscolaires

La Ville dispose de 7 accueils de loisirs pour les maternels et 4 pour les élémentaires.

82 % des dépenses de ce programme correspondent à des coûts de personnel. Les autres postes concernent :

- Les repas dans les centres de loisirs pour 223 k€,
- Les dépenses courantes (achat du matériel, fournitures scolaires et de petits équipements) pour 73 k€.

Les recettes correspondent à la participation des différents intervenants suivants :

- Subvention de la CAF pour 434 k€ (167 k€ pour les garderies et 267 k€ pour les centres de loisirs),
- Participation des familles pour 963 k€ (231 k€ pour les garderies, 160 k€ pour les études et 572 k€ pour les centres de loisirs).

BILAN INVESTISSEMENT

5 - MISSION ENFANCE ET EDUCATION	DEPENSES	RECETTES	PARTICIPATION VILLE
TOTAL MISSION	1,8 M€	0,4 M€	1,4 M€

En 2020, la Ville a dépensé 1,8 M€ pour les investissements de cette mission ce qui représente **10 %** des dépenses d’équipement tous budgets confondus.

Les investissements principaux réalisés pour cette mission sont :

En dépenses :

- Subvention liée aux travaux de sécurisation des accès à la bibliothèque de l’Université Cergy-Pontoise pour 29 k€,
- Réhabilitation et reconstruction partielle du groupe scolaire Bonnenfant pour 516 k€,
- Réfection de la verrière à l’école des Ecuyers pour 130 k€,
- Travaux d’économie d’énergie pour 150 k€,
- Aménagement du Talus à l’école Marie Curie pour 90 k€,
- Réfection des sanitaires à l’école primaire Ampère pour 77 k€,
- Mobilier et fourniture de restauration pour les écoles,
- Achat du mobilier pour les crèches et écoles.

En recettes :

- Subvention de la CAF pour l'ALSH de Marie Curie de 198 k€,
- Subvention du Conseil Régional dans le cadre du Contrat d'Aménagement Régional pour la réalisation des noues paysagères au groupe scolaire Marie Curie de 50 k€,
- Dotation de soutien à l'investissement public local pour la rénovation thermique du groupe scolaire Bonnenfant pour 129 k€.

Mission Culture et Animation

Cette mission intègre le fonctionnement de tous les équipements culturels : le conservatoire, le théâtre, les bibliothèques, les musées, la Micro Folie ainsi que tous les événements concourant à l'attractivité de la Ville : les fêtes, animations commerciales, salons.... Elle est gérée en 6 programmes et s'autofinance à 12 %.

Globalement, cette mission représente 10 % des dépenses et participe aux recettes à hauteur de 1 % en 2020.

6 - MISSION CULTURE ET ANIMATION	DEPENSES	RECETTES	PARTICIPATION VILLE
ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE	1,5 M€	0,4 M€	1,1 M€
CREATION ET DIFFUSION ARTISTIQUES	1,4 M€	0,3 M€	1,1 M€
DEVELOPPEMENT DE LA LECTURE PUBLIQUE ET DU MULTIMEDIA	1,2 M€	0,1 M€	1,1 M€
CONSERVATION ET VALORISATION DU PATRIMOINE	0,3 M€	0,0 M€	0,3 M€
AUTRES EQUIPEMENTS CULTURELS	0,7 M€	0,1 M€	0,6 M€
ANIMATION DU TERRITOIRE	1,6 M€	0,1 M€	1,5 M€
MISSION SERVICES PARTAGES	1,1 M€	0,0 M€	1,1 M€

TOTAL MISSION CULTURE ET ANIMATION	7,8 M€	1,0 M€	6,8 M€
---	---------------	---------------	---------------

BILAN FONCTIONNEMENT

6 - MISSION CULTURE ET ANIMATION	DEPENSES	RECETTES	PARTICIPATION VILLE
TOTAL MISSION	6,9 M€	1,0 M€	5,9 M€

Enseignement Artistique

L'Hôtel Le Grand accueille depuis de nombreuses années le Conservatoire à rayonnement départemental (CRD) établissement d'enseignement artistique spécialisé : musique, danse, art dramatique, où l'enseignement, ouvert à tous, est valorisé dès le plus jeune âge. Le conservatoire porte le nom de Claude Debussy, compositeur saint-germanoïis qui a renouvelé le langage musical du XXe siècle par une approche novatrice alliant liberté créatrice et recherche du plaisir. L'établissement entend rester fidèle à cet héritage et cherche à transmettre des valeurs telles que l'exigence, la réussite et l'épanouissement dans la pratique artistique.

Trois spécialités sont représentées : la musique, la danse et l'art dramatique, proposant plusieurs parcours aux élèves, selon leurs projets. Actuellement, le conservatoire compte près de 788 élèves et 35 professeurs.

La quasi-totalité du budget CRD (95%) correspond à des coûts de personnel qui se répartissent entre l'équipe administrative et les enseignants.

Le reste des dépenses est lié au fonctionnement courant (nettoyage, impression, achats de petit matériels).

Les recettes proviennent essentiellement des frais de scolarité pour 381 k€ et des subventions pour 16 k€.

Création et Diffusion Artistiques

La programmation artistique du théâtre représente un coût de 212 k€ contre 656 k€ budgété. Cette différence est liée aux annulations des spectacles suite au Covid.

Les autres dépenses concernent :

- Droits d'auteur et les taxes sur les spectacles (36 k€),
- Conceptions visuelles des brochures, invitations, affiches et leur impression (39 k€),
- Programmation artistique (31 k€),
- Fluides, maintenance et le nettoyage.

Les recettes provenant de la billetterie sont de 297 k€ au lieu de 660 k€ budgétées et de locations de salle de 9 k€ au lieu de 55k€ budgétées.

Développement de la Lecture Publique et du Multimédia

A Saint-Germain-en-Laye, les médiathèques sont les lieux où trouver un livre, une revue, un DVD, utiliser Internet, regarder un film, découvrir des expositions, assister à des conférences, rencontrer des auteurs ou disposer d'un espace de travail... Ces deux médiathèques sont faites pour l'accès de tous à la connaissance, aux arts, au bonheur d'écouter, de regarder, de lire.

2 établissements en réseau, la médiathèque du Jardin des Arts et la médiathèque George Sand. Près de 90 000 livres, 13 000 BD, 16 700 CD, 9 300 DVD, 200 abonnements à des journaux et magazines.

Une grande médiathèque en plein centre-ville, dotée d'une riche collection, d'un auditorium de 100 places et de deux salles de travail.

Une médiathèque de proximité à deux pas des commerces et services de la place des Rotondes dans le quartier du Bel-Air.

En 2020 les acquisitions des livres, des CD et DVD représentent 142 k€. Les autres dépenses concernent les reliures et les plastifications des livres, le nettoyage et la maintenance du logiciel.

La masse salariale représente 72 % des dépenses de ce programme.

Les recettes proviennent des abonnements pour 50 k€.

Conservation et Valorisation du Patrimoine

Lieu de pèlerinage depuis son décès le 25 mars 1918, la maison natale Claude-Debussy réunit les souvenirs de famille, les objets personnels et les sources d'inspiration du compositeur dont l'œuvre a révolutionné la musique au début du XXe siècle. Un auditorium complète le musée. Inspiré des salons de musique, il permet de vivre cet "art libre" qu'est la musique grâce à une saison musicale annuelle.

Les cachets, les honoraires, les redevances, les droits d'auteur représentent 35 k€. Les dépenses courantes s'élèvent à 24 k€.

Les recettes sont de 16 k€, dont 10 k€ proviennent des subventions et le reste des droits d'entrées.

Autres Equipements Culturels

Ce programme regroupe les équipements suivants : Micro-Folie, les gestions des salles (Manège Royal, salle Jacques Tati, Espace Paul et André Vera), la Fête des Loges.

Lieu à la croisée de la culture patrimoniale et des nouvelles technologies, la Micro-Folie de Saint-Germain-en-Laye a ouvert ses portes le 20 septembre 2019, à l'occasion des Journées européennes du patrimoine. Installé dans les Rotondes, cet équipement culturel est destiné à tous les publics. Il offre quatre espaces : un musée numérique, des points de réalité virtuelle, un laboratoire de fabrication, et un espace de convivialité.

- Via un écran géant en interactivité avec des tablettes, vous pourrez y découvrir 1 000 chefs-d'œuvre. Ces tablettes, synchronisées au grand écran, offrent des contenus additionnels explicitant les œuvres,
- Le FabLab est un atelier de fabrication d'objets assistés par ordinateurs,
- L'espace de réalité virtuelle avec deux fauteuils avec casques de réalité virtuelle pour s'immerger à 360° dans des films courts proposés par la chaîne franco-allemande Arte.

Les dépenses principales réalisées pour ce programme sont :

- Nettoyage des locaux de Micro-Folie représente 53 k€,
- Organisation des ateliers, conférences et achat de fournitures à Micro-Folie ont coûté 45 k€,

- Fluides dans les salles pour 99 k€,
- Subvention d'équilibre de la Fête des Loges pour 37 k€ (même si la FDL n'a pas eu lieu cette année, il y a eu des dépenses en Masse salariale et coût de structure).

Les recettes inscrites correspondent à la participation des différents intervenants :

- Locations des salles ont apporté à la Ville 10 k€,
- Remboursements des droits de place et refacturation d'électricité pour les années précédentes ont apporté 27 k€,
- Subvention d'équilibre de la Fête des Loges pour 37 k€.

Animation du territoire

Le programme Animation du territoire regroupe les animations organisées dans la ville : les animations commerciales, Noël, Journée cadre de vie, 14 juillet, les vœux du Maire, 50 ans du PSG, Jumelage et autres événements. La plupart des événements ont été annulés à cause du COVID en 2020.

La Ville a versé 100 k€ de subventions pour les événements culturels, dont 60 k€ pour l'Estival. Aide aux commerçants avec les affiches, les insertions publicitaires et un film pour 21 k€ ont été dépensés.

Les recettes inscrites correspondent à la participation des différents intervenants :

- Redevance des marchés forains pour 66 k€,
- Redevance d'occupation des chalets pour 15 k€,
- Subvention de la DRAC de 10 k€ pour sensibiliser et faire découvrir aux enfants la place de la nature dans l'espace urbain.

BILAN INVESTISSEMENT

6 - MISSION CULTURE ET ANIMATION	DEPENSES	RECETTES	PARTICIPATION VILLE
<i>TOTAL MISSION</i>	0,9 M€	0,0 M€	0,9 M€

En 2020, la Ville a dépensé 0,9 M€ pour les investissements de cette mission ce qui représente 5 % des dépenses d'équipement tous budgets confondus.

Les investissements principaux réalisés pour cette mission sont :

- Mise en conformité des postes de transformation à la Fête des Loges pour 181 k€,
- Réhabilitation de la maison natale Claude Debussy,
- Remplacement des menuiseries au Théâtre pour 165 k€,
- Acquisition de divers matériels et mobiliers,
- Acquisition des instruments (saxophone, trompette, violoncelle),
- Rénovation des locaux de musique,
- Divers travaux d'économie d'énergie.

Mission Jeunesse et Sports

Cette mission regroupe la gestion et l'utilisation des équipements sportifs, l'organisation des manifestations sportives, les actions menées en faveur des jeunes (la CLEF, CMJ, CVC, CVL) et des associations du secteur. Elle est gérée en 2 programmes et s'autofinance à 22 %.

Globalement, cette mission représente 6 % des dépenses et participe aux recettes à hauteur de 1,4 % en 2020.

7 - MISSION JEUNESSE ET SPORTS	DEPENSES	RECETTES	PARTICIPATION VILLE
ANIMATIONS JEUNESSE	0,6 M€	0,0 M€	0,6 M€
PRATIQUE SPORTIVE	3,7 M€	1,1 M€	2,6 M€
MISSION SERVICES PARTAGES	0,7 M€	0,0 M€	0,7 M€

TOTAL MISSION JEUNESSE ET SPORTS	5,0 M€	1,1 M€	3,9 M€
---	---------------	---------------	---------------

BILAN FONCTIONNEMENT

7 - MISSION JEUNESSE ET SPORTS	DEPENSES	RECETTES	PARTICIPATION VILLE
TOTAL MISSION	3,5 M€	0,4 M€	3,1 M€

Animations jeunesse

La totalité des dépenses de ce programme concerne la subvention et les frais de fonctionnement pour l'association la CLEF.

Pratique sportive

Soucieuse de faciliter et d'encourager la pratique du sport pour les publics de tous âges, la commune nouvelle Saint-Germain-en-Laye a mis en place une politique sportive active et dynamique en développant de nouveaux équipements sportifs et en modernisant des infrastructures existantes, en multipliant les disciplines et en favorisant le développement du sport de haut niveau. Saint-Germain-en-Laye a obtenu le label Ville Active et Sportive catégorie trois lauriers pour son projet sportif innovant et ambitieux.

Des actions sportives variées et dynamiques :

- Un forum des Sports annuel, organisé par la Ville,
- De l'éducation physique et sportive dans les écoles publiques (3 éducateurs sportifs + 1 apprenti),
- Des stages de découverte sportive durant les vacances scolaires,
- Installation d'équipements plus spécifiques (playground, skate-parc, parcours sportif, 4 structures type street-workout, crossfit, fitness (connecté) en accès libre, 15 km de pistes cyclables et 3 terrains multisports),
- Parcours urbains connectés « Flashforme »,
- Participer à la mise en œuvre du dispositif Prescri'forme « sport sur ordonnance »,
- Mise en ligne du guide des sports,
- Accompagnement des clubs,
- Un palmarès sportif qui récompense chaque année les meilleurs résultats sportifs,
- Logistique manifestations exceptionnelles Ville et associations.

La Ville a soutenu 16 associations sportives locales en leur versant des subventions dont le montant total s'élève à 225 k€. La Ville mène une politique active en collaboration avec l'ensemble des clubs sportifs Saint-Germainois. Les autres dépenses de ce programme concernent l'entretien et la maintenance des équipements sportifs, la consommation des fluides pour 688 k€.

10 k€ ont été dépensés pour les vidéos des équipements sportifs Terre de jeux 2024.

Les recettes inscrites correspondent aux locations des installations sportives et aux redevances d'occupation du sol relatives à l'installation de containers de stockage dans l'enceinte du stade.

BILAN INVESTISSEMENT

7 - MISSION JEUNESSE ET SPORTS	DEPENSES	RECETTES	PARTICIPATION VILLE
<i>TOTAL MISSION</i>	1,5 M€	0,7 M€	0,8 M€

En 2020, la Ville a dépensé 1,5 M€ pour les investissements de cette mission ce qui représente 8 % des dépenses d'équipement tous budgets confondus.

Les investissements principaux réalisés pour cette mission sont :

En dépenses :

- Réfection du terrain de football en gazon synthétique au stade de la Colline pour 728 k€,
- Rénovation de courts de tennis pour 339 k€,
- Remplacement des luminaires, réfection de revêtement de sol, travaux de peinture au gymnase Schnapper pour 132 k€,
- Achats de matériels divers,
- Travaux d'entretien.

En recettes :

- Les subventions pour le terrain de rugby (119 k€), la rénovation du terrain de hockey sur gazon (360 k€), la rénovation de 2 courts de tennis au stade Claude Bocard (13 k€) et la toiture du gymnase de la Colline (80 k€) et pour l'aménagement l'entrée du stade Georges Lefèvre dans cadre du projet T13 express (100k€).

Mission Solidarité directe

Cette mission regroupe plusieurs périmètres d'actions menées dans le domaine de la solidarité directe : l'action sociale, la gestion des clubs seniors, les mesures en faveur des aînés, le service des soins à domicile et des actions de prévention diverses. Elle est gérée en 3 programmes et s'autofinance à 29 %.

Globalement, cette mission représente 6 % des dépenses et participe aux recettes à hauteur de 2 % en 2020.

8 - MISSION SOLIDARITE DIRECTE	DEPENSES	RECETTES	PARTICIPATION VILLE
ACTION SOCIALE	2,3 M€	0,9 M€	1,4 M€
SENIORS	0,9 M€	0,4 M€	0,5 M€
PREVENTION	0,9 M€	0,1 M€	0,9 M€
MISSION SERVICES PARTAGES	0,7 M€	0,0 M€	0,7 M€
TOTAL MISSION SOLIDARITE DIRECTE	4,8 M€	1,4 M€	3,4 M€

BILAN FONCTIONNEMENT

8 - MISSION SOLIDARITE DIRECTE	DEPENSES	RECETTES	PARTICIPATION VILLE
TOTAL MISSION	4,6 M€	1,4 M€	3,2 M€

Action sociale

En 2020, la masse salariale représente 64% des dépenses de fonctionnement de ce programme. Les autres dépenses concernent essentiellement les actions sociales suivantes menées par la Ville :

- La subvention versée par la Ville au Centre communal d'action sociale qui permet d'enregistrer et transmettre les demandes d'aides légales et d'aider les personnes en difficulté (demandeurs d'emploi et leurs enfants, familles ou personnes âgées ne bénéficiant pas de ressources suffisantes, personnes handicapées...) sous la forme d'aides financières facultatives,
- Organisation de Bel air été avec des animations,
- Cotisation pour la Mission Locale qui propose un accueil et accompagnement aux jeunes de 16 à 25 ans pour les formations, emploi et apprentissage,
- Les travaux et réparations des logements appartenant à la Ville et les taxes sur les logements vacants,
- Entretien, maintenance, achat de fourniture, consommation des fluides du centre social et culturel Espace qui est une structure polyvalente d'accueil, d'échange et de services. Il a pour rôle de développer l'animation de la vie locale, en lien avec les besoins réels des habitants.

Les recettes inscrites correspondent à :

- Redevances et locations des salles à l'Espace,
- Loyers et charges des logements de la Ville.

Seniors

Les dépenses principales réalisées pour ce programme sont :

- Les Journées de l'Amitié avec 1 101 seniors invités au déjeuner suivi d'une animation musicale, organisé au gymnase de la Colline, offert aux personnes âgées de 70 ans et plus, domiciliées à Saint-Germain-en-Laye.

- Lieux de rencontres et de divertissement, les clubs seniors proposent de multiples activités sportives, culturelles, artistiques. Ces animations développent la participation des retraités à la vie socioculturelle de la ville.
- La carte Royale est accessible dès 62 ans et valable pendant une année. Elle permet aux seniors de bénéficier de nombreuses activités proposées par la Ville : activités, sorties, voyages...
- Les Services de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) sont des services sociaux et médico-sociaux qui assurent, sur prescription médicale, aux personnes âgées de 60 ans et plus malades ou dépendantes, aux personnes adultes de moins de 60 ans présentant un handicap et aux personnes de moins de 60 ans atteintes de maladies, des prestations de soins infirmiers sous forme de soins techniques ou de soins de base.

Les recettes proviennent pour ce programme de :

- La dotation globale pour les soins et accueil des personnes âgées de l'ARS pour 367 k€,
- Des animations et sorties organisées pour 24 k€,
- La subvention YES + qui concerne une embauche des agents de convivialité pendant la saison estivale pour accompagner les personnes âgées isolées pour 24 k€.

Prévention

La quasi-totalité du budget de ce programme concerne les subventions (94%) versées aux associations de prévention : Soucoupe, Agasec, Prévention spécialisée au Bel Air (IFEP)

Les autres dépenses concernent Le PAD - Point-justice qui est un lieu d'accueil gratuit, permanent et confidentiel. Il permet de développer l'information de proximité sur les droits et devoirs aux personnes, en associant tous les acteurs locaux qui, à différents niveaux, interviennent dans le domaine de l'information des droits, de la prévention et de l'insertion.

Pour l'essentiel des recettes, il s'agit de la subvention de l'IFEP pour l'action de prévention spécialisée mise en œuvre à l'été 2020.

BILAN INVESTISSEMENT

8 - MISSION SOLIDARITE DIRECTE	DEPENSES	RECETTES	PARTICIPATION VILLE
TOTAL MISSION	0,2 M€	0 M€	0,2 M€

En 2020, la Ville a dépensé 0,2 M€ pour les investissements de cette mission ce qui représente 1 % des dépenses d'équipement tous budgets confondus.

Les investissements principaux réalisés pour cette mission sont :

- En dépenses :
 - Réfection de la couverture au Centre Social Saint Léger pour 126 k€,
 - Acquisition d'un nettoyeur HP, d'une laveuse et du mobilier,
 - Différents travaux de réfection et peinture.

Mission Action prévention sécurité publique

Cette mission regroupe l'ensemble des actions liées à la crise sanitaire. Ces dépenses n'ont pas été budgétées au stade du budget primitif. Cette mission concerne également les actions menées en faveur de la sécurité et tranquillité publique. Elle est gérée en 2 programmes et s'autofinance à 28 %.

Globalement, cette mission représente 5 % des dépenses et participe aux recettes à hauteur de 2 % en 2020.

9 - MISSION PREVENTION SECURITE PUBLIQUE	DEPENSES	RECETTES	PARTICIPATION VILLE
ACTION PREVENTION SANITAIRE	1,3 M€	1,0 M€	0,2 M€
TRANQUILLITE	2,5 M€	0,2 M€	2,3 M€
MISSION SERVICES PARTAGES	0,6 M€	0,0 M€	0,6 M€
TOTAL MISSION PREVENTION SECURITE PUBLIQUE	4,4 M€	1,2 M€	3,1 M€

BILAN FONCTIONNEMENT

9 - MISSION PREVENTION SECURITE PUBLIQUE	DEPENSES	RECETTES	PARTICIPATION VILLE
TOTAL MISSION	3,5 M€	1,1 M€	2,4 M€

Action prévention sanitaire

Ce programme concerne les dépenses liées à la crise sanitaire telles que :

- Achat des masques pour 780 k€,
- Achat des repas pour les agents qui ont travaillé lors du 1^{er} confinement pour 42 k€,
- Désinfections des écoles et crèches pour 76 k€,
- Achat des tests pour 36 k€,
- Achats des produits désinfectants et d'entretien pour 60 k€.

Pour l'essentiel des recettes, il s'agit de remboursement de la CAF suite à la fermeture des crèches et haltes garderies lors du 1^{er} confinement pour 640 k€.

Le reste des recettes provient de la subvention pour l'achat des masques pour 234 k€ et du remboursement de la CPAM pour la garde d'enfant pour 17 k€.

Tranquillité

La quasi-totalité des dépenses concerne le coût de personnel (93 %). Le reste comprend l'entretien, la consommation d'électricité, les achats des uniformes et fournitures.

Pour l'essentiel des recettes, il s'agit de versement des loyers et charges issus de la location du Commissariat.

BILAN INVESTISSEMENT

9 - MISSION PREVENTION SECURITE PUBLIQUE	DEPENSES	RECETTES	PARTICIPATION VILLE
TOTAL MISSION	0,9 M€	0,1 M€	0,8 M€

En 2020, la Ville a dépensé 0,9 M€ pour les investissements de cette mission ce qui représente 5 % des dépenses d'équipement tous budgets confondus.

Les investissements principaux réalisés pour cette mission sont :

En dépenses :

- Achat des ordinateurs et des licences,
- Achat des bornes sanitaires,
- Remplacement des menuiseries extérieures du Commissariat de police,
- Réhabilitations électriques,
- Achats d'équipements spécifiques,
- Achats et installations des caméras pour la Télésurveillance.

Mission Projets structurants d'aménagement

Cette mission regroupe l'ensemble des projets d'aménagement de la Ville, tels que la Lisière Pereire, le Quartier de l'Hôpital, la Plaine alluviale et les opérations privées qui concernent le Temple et la Forêt en 2020. Elle est gérée en 4 programmes et s'autofinance à 28 %. Les dépenses de ces programmes concernent essentiellement les investissements.

Globalement, cette mission représente 4 % des dépenses et participe aux recettes à hauteur de 1,2 % en 2020.

10 - MISSION PROJETS STRUCTURANTS D'AMENAGEMENT	DEPENSES	RECETTES	PARTICIPATION VILLE
LISIÈRE PEREIRE	2,3 M€	0,2 M€	2,1 M€
QUARTIER DE L'HOPITAL	0,4 M€	0,7 M€	-0,3 M€
PLAINE ALLUVIALE	0,1 M€	0,0 M€	0,1 M€
OPERATIONS PRIVEES	0,1 M€	0,0 M€	0,1 M€
MISSION SERVICES PARTAGES	0,5 M€	0,0 M€	0,5 M€

TOTAL MISSION PROJETS STRUCTURANTS D'AMENAGEMENT	3,3 M€	0,9 M€	2,4 M€
---	---------------	---------------	---------------

BILAN FONCTIONNEMENT

10 - MISSION PROJETS STRUCTURANTS D'AMENAGEMENT	DEPENSES	RECETTES	PARTICIPATION VILLE
TOTAL MISSION	0,7 M€	0,0 M€	0,7 M€

Les dépenses de fonctionnement concernent en quasi-totalité le coût des agents. La subvention de 30 k€ a été versée également à l'Office National des Forêts.

Les recettes de 25 k€ proviennent de remboursement de la masse salariale pour l'aménagement du Quartier Hôpital.

BILAN INVESTISSEMENT

10 - MISSION PROJETS STRUCTURANTS D'AMENAGEMENT	DEPENSES	RECETTES	PARTICIPATION VILLE
TOTAL MISSION	2,6 M€	0,9 M€	1,7 M€

En 2020, la Ville a dépensé 2,6 M€ pour les investissements de cette mission ce qui représente 15 % des dépenses d'équipement tous budgets confondus.

Les investissements principaux réalisés pour cette mission sont :

- En dépenses :
 - Les travaux d'espaces publics de la place Frahier et de la place Péricard,
 - Les travaux de construction du parking public relais Ile de France Mobilité,
 - L'aménagement du carrefour à feux RN184,
 - La refacturation du coût de structure,
 - Diverses études,
 - L'assistance à la maîtrise d'ouvrage pour le contrat de forage,
 - Subvention pour la rénovation du temple protestant.
- En recettes :
 - La mobilisation d'un emprunt,
 - Le versement de subvention pour la construction du parking souterrain,
 - Le versement de subvention pour le réaménagement des espaces publics.

COMPTE ADMINISTRATIF 2020

BUDGET ANNEXE D'AMENAGEMENT LISIERE PEREIRE

Le budget d'aménagement est un budget annexe de la Ville de Saint-Germain-en-Laye régi par la nomenclature comptable M14, qui a été créé le 30 mai 2013. L'ensemble des dépenses et recettes portant sur des opérations n'ayant pas vocation à demeurer dans le patrimoine, les écritures correspondantes sont comptabilisées en section de fonctionnement.

Pour mener à bien ce projet, la Ville assure la maîtrise foncière, le pilotage des études techniques et de faisabilité, des études pré-opérationnelles et opérationnelles, la passation des marchés, la commercialisation des îlots opérateurs, le suivi du chantier, la communication autour du projet et le financement de l'opération.

Depuis 2013, la Lisière Pereire est entrée dans sa phase opérationnelle avec la réalisation des travaux préparatoires du site : désamiantage et démolition des bâtiments, dépose des voies ferrées puis dépollution des sols.

En 2020, les travaux liés à la réalisation du parking souterrain se sont poursuivis. L'ouvrage a été ouvert au public le 12 octobre 2020.

Les travaux d'aménagement des Places Michel Péricard et Frahier s'achèveront à l'automne 2021.

Côté opérations immobilières, 5 lots sont actuellement en chantier : les lots de logements B, D et E, ainsi que la résidence hôtelière (A4) et la résidence seniors services (A) qui seront livrés d'ici fin 2021.



Tranche opérationnelle 1 - 2013/2017

Tranche opérationnelle 2 - 2016/2021

Tranche opérationnelle 2 - 2022

1. NIVEAU GENERAL DE REALISATION 2020 - FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT

Dépenses réelles	4 108 515 €	Recettes réelles	6 296 828 € €
Dépenses d'ordre	8 027 773 €	Recettes d'ordre	8 027 773 €
Dépenses totales	12 136 288 €	Recettes totales	14 324 601 €
Crédits ouverts	20 330 778 €	Crédits ouverts	20 330 778 €
% d'exécution global des dépenses	59,7 %	% d'exécution global des recettes	70,5 %

Le résultat net global au 31 décembre 2020 est de 2 188 312,80€

2. FONCTIONNEMENT

Dépenses réelles	2 305 254 €	Recettes réelles	6 256 828 €
Dépenses d'ordre	3 279 178 €	Recettes d'ordre	4 834 791 €
Dépenses totales	5 584 432 €	Recettes totales	11 091 619 €
Crédits ouverts	13 088 964 €	Crédits ouverts	13 088 964 €
% d'exécution global des dépenses	42,7 %	% d'exécution global des recettes	84,7 %

Les dépenses réelles

Les dépenses réelles, comptabilisées hors taxe, ont été réalisées à hauteur de 2,31 M€. Elles se rapportent principalement aux travaux (1,91 M€), aux études et honoraires (253 k€), à l'achat de terrain (6,4 k€), à la masse salariale (85 k€) et au coût de structure (50 k€).

Comptes 60 : Achats et variation des stocks ➡ 2,5 M€ au CA 2020

Compte 6045 : Achats d'études et prestations de services

En 2020, ont été comptabilisées dans ce compte les dépenses :

- Des frais de géomètre,
- D'honoraires qui correspondent aux rémunérations de :
 - La maîtrise d'œuvre,
 - Le coordinateur sécurité et protection de la santé,
 - Le contrôle technique pour le parking souterrain,
 - La mission du système de sécurité incendie pour le parking souterrain,
 - Le suivi des espèces protégées.

Compte 605 : Achats de matériel, équipement et travaux

Les travaux réalisés en 2020 concernent essentiellement :

- Les travaux d'espaces publics de la place Frahier et de la place Péricard,
- Les travaux de construction du parking public relais Ile de France Mobilité,
- L'aménagement du carrefour à feux RN184.



Compte 61 et 62 : Services extérieurs ➡ **1,2 k€ au CA 2020**

Compte 64 et 63 : Charges de personnel ➡ **85 k€ au CA 2020**

La masse salariale des agents travaillant pour l'opération « Lisière Pereire » est comptabilisée directement dans le budget annexe d'aménagement.

Compte 66 : Charges financières ➡ **-3,4 k€ au CA 2020**

Les recettes réelles

Les recettes comptabilisées (HT) correspondent à :

- Le versement de subvention pour la construction du parking souterrain pour 300 k€ d'Ile de France mobilité,
- Le versement de subvention pour le réaménagement des espaces publics pour 104 k€ par le Conseil Régional Ile de France,
- Le FCTVA pour 47 k€,
- La régularisation des charges constatée d'avance pour 21 k€.

Par ailleurs, on retrouve l'excédent 2019 soit pour 6 M€.

Les dépenses et recettes d'ordre

Ces écritures permettent de retracer dans la comptabilité le bilan de l'opération d'aménagement au fur et à mesure de l'avancée du projet pour en déterminer in fine le résultat global.

Les dépenses d'ordre sont composées des écritures pour :

- Le passage des comptes 61xx et suivants sur le compte 608 pour 86 k€,
- La variation de stock (3,19 M€).

Les recettes d'ordre sont :

- Le transfert des charges exécutées en comptes autres que les comptes 60xx pour 86 k€,
- La réintégration de l'affectation de résultat de 2017 pour 1,39 M€,
- La constatation du stock (3,36 M€).

3. INVESTISSEMENT

Dépenses réelles	1 803 261 €	Recettes réelles	40 000 €
Dépenses d'ordre	4 748 595 €	Recettes d'ordre	3 192 982 €
Dépenses totales	6 551 856 €	Recettes totales	3 232 982 €
Crédits ouverts	7 241 814 €	Crédits ouverts	7 241 814 €
% d'exécution global des dépenses	90,5 %	% d'exécution global des recettes	44,6 %

Les dépenses réelles

Les dépenses réelles sont composées :

- 1,8 M€ pour le résultat d'investissement reporté

Les recettes réelles sont composées :

- 40 k€ pour les dépôts de garantie

Les dépenses et recettes d'ordre

Les dépenses d'ordre sont composées des écritures pour :

- 1,39 M€ au solde de l'affectation de résultat de 2017,
- La constatation du stock (3,36 M€).

Les recettes d'ordre sont composées des écritures pour :

- La variation de stock (3,19 M€).

Une opportunité unique de développement,

Un projet d'envergure exceptionnelle sur un ancien territoire enclavé et en déshérence.
Une opportunité unique de développement à Saint-Germain-en-Laye en lisière de forêt.

COMPTE ADMINISTRATIF 2020
BUDGET ANNEXE D'AMENAGEMENT QUARTIER HOPITAL

Le budget d'aménagement quartier de l'Hôpital est un budget annexe de la Ville de Saint-Germain-en-Laye régi par la nomenclature comptable M14, qui a été créé le 11 octobre 2018. L'ensemble des dépenses et recettes portant sur des opérations n'ayant pas vocation à demeurer dans le patrimoine, les écritures correspondantes sont comptabilisées en section de fonctionnement.

La Ville a choisi de développer une nouvelle opération d'aménagement d'envergure sur le secteur du site de l'hôpital, en plein cœur urbain de cité en limite du Site Patrimonial Remarquable.

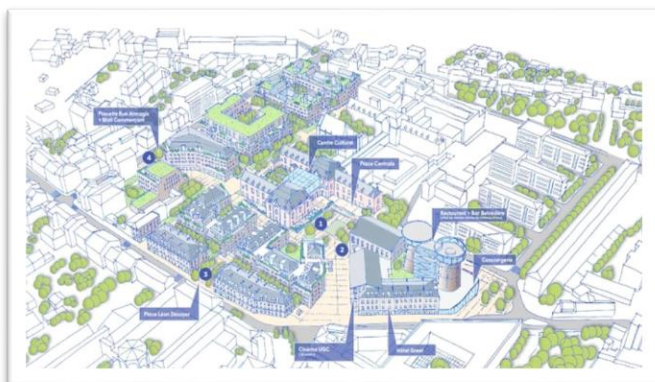
Ce projet prendra la forme d'un éco quartier en continuité du centre-ville avec pour objectif la consolidation du nouveau pôle de santé public/privé, le développement d'un pôle commercial en extension et en complément du tissu commerçant du centre-ville ainsi que la création de logements et d'activités économiques diverses.

Suite à une phase de concertation participative très active et très suivie par la population, le 11 Juillet 2019, le Conseil Municipal a désigné à l'unanimité le lauréat qui sera chargé de réaliser la reconversion du site de l'hôpital avec le projet Clos Saint-Louis.

Les promesses de vente entre la Ville et l'EPFIF en charge d'acquérir le foncier du CHIPS et entre la Ville et le groupement du Clos St Louis ont été signées en fin d'année.

La Ville a désigné le bureau d'études en charge de l'élaboration de l'étude d'impact ainsi que l'équipe de Maîtrise d'œuvre chargée des espaces publics et du dossier loi sur l'eau.

La Ville poursuit son travail avec les différents partenaires du projet : le Clos St Louis, l'EPIFIF, le CHIPS et le bailleur Résidence Yvelines Essonne (RYE). Le permis d'aménager porté par la Ville, les permis de construire portés par le groupement Ogic Marignan et le permis de démolir porté par l'EPIFIF seront déposés à l'été 2021.



1. NIVEAU GENERAL DE REALISATION 2020 - FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT

Dépenses réelles	436 429 €	Recettes réelles	811 913 €
Dépenses d'ordre	3 364 121 €	Recettes d'ordre	3 364 121 €
Dépenses totales	3 800 550 €	Recettes totales	4 176 034 €
Crédits ouverts	5 151 510 €	Crédits ouverts	5 151 510 €
% d'exécution global des dépenses	73,8 %	% d'exécution global des recettes	81,6%

Le résultat net global au 31 décembre 2020 est de 375 484,46 €

2. FONCTIONNEMENT

Dépenses réelles	436 429 €	Recettes réelles	0 €
Dépenses d'ordre	1 539 605 €	Recettes d'ordre	1 976 034 €
Dépenses totales	1 976 034 €	Recettes totales	1 976 034 €
Crédits ouverts	2 679 255 €	Crédits ouverts	2 679 255 €
% d'exécution global des dépenses	73,7 %	% d'exécution global des recettes	73,7 %

Les dépenses réelles

Les dépenses réelles ont été réalisées à hauteur de 436 k€. Elles se rapportent principalement aux études et honoraires (202 k€) et à la masse salariale (142 k€).

Comptes 60 : Achats et variation des stocks ➡ 285 k€ au CA 2020

Compte 6015 : Achats stockés – matières premières – terrains à aménager

En 2020, ont été comptabilisées dans ce compte les dépenses :

- La refacturation du coût de structure (80 k€).

Compte 6045 : Achats d'études et prestations de services

En 2020, ont été comptabilisées dans ce compte les dépenses :

- D'honoraires qui correspondent aux rémunérations de :
 - L'étude d'impact du projet
 - L'assistance à la maîtrise d'ouvrage pour l'appel à manifestation d'intérêt,
 - La maîtrise d'œuvre,
- Divers études

Compte 61 et 62 : Services extérieurs ➡ 6,4 k€ au CA 2020

Compte 64 et 63 : Charges de personnel ➡ **142 k€** au CA 2020

La masse salariale des agents travaillant pour l'opération « Quartier Hôpital » est comptabilisée directement dans le budget annexe d'aménagement quartier hôpital.

Compte 66 : Charges financières

Le remboursement des intérêts de la dette se sont élevés à 2 k€

Les dépenses et recettes d'ordre

Ces écritures permettent de retracer dans la comptabilité le bilan de l'opération d'aménagement au fur et à mesure de l'avancée du projet pour en déterminer in fine le résultat global.

Les dépenses d'ordre sont composées des écritures pour :

- Le passage des comptes 61xx et suivants sur le compte 608 pour 151 k€,
- La variation de stock pour 1,39 M€

Les recettes d'ordre sont :

- Le transfert des charges exécutées en comptes autres que les comptes 60xx pour 151 k€,
- La constatation du stock pour 1,82 M€.

3. INVESTISSEMENT

Dépenses réelles	0 €	Recettes réelles	811 913 €
Dépenses d'ordre	1 824 516 €	Recettes d'ordre	1 388 087 €
Dépenses totales	1 824 516 €	Recettes totales	2 200 000 €
Crédits ouverts	2 472 255 €	Crédits ouverts	2 472 255 €
% d'exécution global des dépenses	73,8 %	% d'exécution global des recettes	88,9 %

Les recettes réelles

Les recettes réelles concernent la mobilisation d'un emprunt pour 700 k€.

L'encours de la dette totale au 31 décembre est de 2,2 M€, et ses caractéristiques sont les suivantes :

- Taux moyen fixe 0,16 %,
- Risque zéro – 100 % charte Gissler A1,
- Durée résiduelle : 2 ans et 3 mois.

Par ailleurs, on retrouve l'excédent 2019 soit pour 112 k€.

Les dépenses et recettes d'ordre

Les dépenses d'ordre sont composées des écritures pour :

- La constatation du stock pour 1,82 M€.

Les recettes d'ordre sont :

- La variation du stock pour 1,39 M€.

Vers la reconversion du quartier de l'hôpital,

Une architecture en lien avec notre patrimoine existant et dans une continuité naturelle avec le cœur de ville
La naissance d'un nouvel écoquartier.

COMPTE ADMINISTRATIF 2020 - BUDGET ANNEXE FETE DES LOGES

Le budget Fête des Loges est un budget annexe de la Ville de Saint-Germain-en-Laye depuis le 1^{er} janvier 2019, régi par la nomenclature comptable M14 et géré hors taxe. L'ensemble des dépenses et recettes portant sur des opérations n'ayant pas vocation à demeurer dans le patrimoine, les écritures correspondantes sont comptabilisées en section de fonctionnement.



1. NIVEAU GENERAL DE REALISATION 2020 – FONCTIONNEMENT

Dépenses réelles	60 486 €	Recettes réelles	60 486 €
Dépenses d'ordre	0 €	Recettes d'ordre	0 €
Dépenses totales	60 486 €	Recettes totales	60 486 €
Crédits ouverts	887 259 €	Crédits ouverts	887 259 €
% d'exécution des dépenses	6,8 %	% d'exécution recettes	6,8 %

Le résultat net global de l'exercice au 31 décembre 2020 est de 0 €

Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement réelles (60 k€) se rapportent principalement :

Titre annulé sur exercices antérieurs 20 k€

Charges de personnel 40 k€.

Les recettes de fonctionnement

- 20 k€ Droits de place refacturés suite au titre annulé (en dépenses)
- 2 k€ Refacturation d'électricité aux forains,
- 1 k€ régularisation de charges constatées en 2020

La subvention d'équilibre du budget principal vers ce budget annexe s'élève pour 2020 à 37 k€.

Un report de la fête 2020 dû à la crise sanitaire.

COMPTE ADMINISTRATIF 2020

BUDGET ANNEXE DU SERVICE DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE

Le budget du Service de Soins Infirmiers à Domicile est un budget annexe de la Ville de Saint-Germain-en-Laye régi par la nomenclature comptable M22.



Le service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) de Saint-Germain-en-Laye est géré par la Direction de la Solidarité de la Ville. Il a pour objectif de favoriser le maintien à domicile des personnes âgées de plus de 60 ans malades ou dépendantes et des personnes handicapées de moins de 60 ans. Il dispose d'un agrément de l'ARS (Agence Régionale de Santé) de 35 places pour les personnes âgées et d'une place pour les personnes handicapées. Son financement est assuré par l'assurance maladie sous la forme d'une dotation globale.

- Les missions principales du service sont :
 - De permettre un retour à l'autonomie de la personne,
 - D'éviter une hospitalisation lorsque les conditions médicales et sociales le permettent,
 - De faciliter le retour au domicile à la suite d'une hospitalisation,
 - De prévenir ou de retarder l'aggravation de l'état des bénéficiaires et leur admission dans les services de long séjour ou dans les établissements d'hébergement pour les personnes âgées dépendantes.

Le service intervient exclusivement sur le territoire de Saint-Germain-en-Laye. Il dispense sur prescription médicale des soins infirmiers de base, d'accompagnement et de réadaptation à domicile ou au substitut du domicile. Les soins sont assurés 7 jours sur 7 entre 7h30 et 19h30. Les interventions le week-end et les jours fériés sont réservées aux personnes isolées ou alitées.

- L'équipe qui compose le SSIAD comprend :
 - Une infirmière coordinatrice à temps plein,
 - Une infirmière à temps partiel (80 %)
 - 7 aides-soignantes,
 - Un agent administratif à mi-temps,
 - Une psychologue qui intervient une fois par mois pour animer un groupe de parole.

Des infirmières libérales, des kinésithérapeutes et des pédicures conventionnés avec le SSIAD, interviennent auprès des bénéficiaires autant que nécessaire.



Zoom sur l'activité 2020 ->

- 51 Saint-Germainois de plus de 60 ans ont bénéficié de l'intervention du SSIAD
- 10 420 interventions des aides-soignantes et 1 335 interventions d'infirmières,
- 78 demandes de prise en charge dont 67 premières demandes,
- 1 personne a occupé la place « adulte handicapé »,
- 17 patients bénéficient des interventions des infirmières libérales,
- 18 patients bénéficient d'un pilulier élaboré par notre IDE et 6 patients bénéficient de soins (pansements)
- 33 interventions de pédicure auprès de 23 bénéficiaires,

Les partenariats

- Interne
 - Le SSIAD et le maintien à domicile du centre communal d'action sociale (CCAS) ont suivi 11 usagers communs,
 - 26 bénéficiaires du SSIAD ont bénéficié de la téléassistance.

- Externe

Un travail important de partenariat avec les associations de santé du territoire a permis le suivi de patients présentant des problématiques de santé spécifiques ou nécessitant en sus un accompagnement social. Le SSIAD est régulièrement en lien avec les associations suivantes avec qui par ailleurs ont été signées des conventions de partenariat :

- Le réseau SLA (Sclérose Latérale Amyotrophique),
- Le réseau Racynes,
- La gestionnaire de cas de la MAIA,
- Des réunions avec le Pôle Autonomie Territoriale, maintien à domicile du CCAS, les CESF du CCAS tout au long de l'année,
- Le pôle Autonomie Territorial,
- L'équipe spécialisée Alzheimer (de Regelib).

Caractéristiques des usagers

- 70,58 % des usagers ont plus de 85 ans,
- 17 hommes, moyenne d'âge 88 ans, 34 femmes, moyenne d'âge 86 ans,
- Moyenne d'âge globale : 87 ans (minimum 54 ans et maximum 102 ans).

Bilan 2020

- Nombre d'aides-soignantes et IDE touchés par le COVID : 6
- Nombre de patients touchés par le COVID : 4
- Diminution du nombre de prises en charges de mars à juin 2020 à la demande des bénéficiaires : 13
Pour autant, continuité du service 7/7

1. NIVEAU GENERAL DE REALISATION 2020 – FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT

Dépenses réelles	393 677 €	Recettes réelles	374 512 €
Dépenses d'ordre	2 409 €	Recettes d'ordre	2 409 €
Dépenses totales	396 086 €	Recettes totales	376 921 €
Crédits ouverts	627 068 €	Crédits ouverts	436 965 €
Report résultat n-1	-	Report résultat n-1	190 102 €
Reports n+1	11 968 €	Reports n+1	-
% d'exécution des dépenses	63,2 %	% d'exécution recettes	60,1 %

*Le résultat global au 31 décembre 2020 est de 158 970,18 €
restes à réaliser reportés inclus*

2. FONCTIONNEMENT

Dépenses réelles	383 302 €	Recettes réelles	371 261 €
Dépenses d'ordre	2 409 €	Recettes d'ordre	0 €
Dépenses totales	385 711 €	Recettes totales	371 261 €
Crédits ouverts	601 646 €	Crédits ouverts	431 214 €
Report résultat n-1	-	Report résultat n-1	170 432 €
% d'exécution dépenses	64,1 %	% d'exécution recettes	61,7 %

Pour mémoire, en 2019, le taux d'exécution de la section de Fonctionnement était de :

- en dépenses 71,6 %,
- en recettes 79,8 %.

Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement ont été réalisées à hauteur de 386 k€ pour un montant prévu de 602 k€ incluant l'excédent cumulé.

Les dépenses de ce budget correspondent pour l'essentiel à :

- des dépenses de personnel qui se sont élevées à 375 k€ contre 376 k€ en 2019,
- l'acquisition de petites fournitures (administratives, médicales), le remboursement des frais de déplacement des infirmières, la maintenance informatique et les assurances pour un coût total de 8 k€,
- la dotation aux amortissements pour 2,4 k€. Il est précisé que les investissements financés par des crédits exceptionnels et non reconductibles de l'ARS ne sont pas amortis.

Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement sont constituées exclusivement de :

- la subvention versée par l'A.R.S. En 2020 cette subvention est de 367 k€,
- l'excédent reporté des 2 années précédentes 170,4 k€.

3. INVESTISSEMENT

Dépenses réelles	10 375 €	Recettes réelles	3 251 €
Dépenses d'ordre	0 €	Recettes d'ordre	2 409 €
Dépenses totales	10 375 €	Recettes totales	5 660 €
Crédits ouverts	25 422 €	Crédits ouverts	5 751 €
Report résultat n-1	-	Report résultat n-1	19 670 €
Reports n+1	11 968 €	Reports n+1	-
% d'exécution dépenses	40,8 %	% d'exécution recettes	22,3 %

Les dépenses d'investissement en 2020 sont l'achat de smartphones et l'acquisition d'un véhicule. Elles sont financées par des crédits exceptionnels dits non reconductibles.

Les recettes d'investissement correspondent essentiellement à la dotation aux amortissements et l'affectation de résultat 2019 pour 3,2 k€



COMPTE ADMINISTRATIF 2020 – LOCAUX COMMERCIAUX

Le budget locaux commerciaux est un budget annexe de la Ville historique de Fourqueux qui a été intégré au sein de la Commune Nouvelle de Saint-Germain-en-Laye.

Ce budget est régi par la nomenclature comptable M49. Il a été créé en 2016 et est soumis à la TVA.

Ce budget concerne l'acquisition et la mise en location de deux locaux commerciaux.



1. NIVEAU GENERAL DE REALISATION 2020 – FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT

Dépenses réelles	64 579 €	Recettes réelles	69 592 €
Dépenses d'ordre	3 677 €	Recettes d'ordre	3 677 €
Dépenses totales	68 256 €	Recettes totales	73 269 €
Crédits ouverts	74 397 €	Crédits ouverts	83 537 €
Report résultat n-1	23 278 €	Report résultat n-1	14 128 €
% d'exécution des dépenses	69,88 %	% d'exécution recettes	75 %

Le résultat net global de l'exercice au 31 décembre 2020 est de 5 013,38 €

2. FONCTIONNEMENT

Dépenses réelles	13 355 €	Recettes réelles	44 314 €
Dépenses d'ordre	3 677 €	Recettes d'ordre	0 €
Dépenses totales	17 032 €	Recettes totales	44 134 €
Crédits ouverts	44 212 €	Crédits ouverts	30 073 €
Report résultat n-1	-	Report résultat n-1	14 138 €
% d'exécution dépenses	38,5 %	% d'exécution recettes	99,8 %

Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses d'exploitation réelles (13,3 k€) se rapportent principalement :

- Le remboursement des intérêts de la dette pour 10,9 k€,
- Les charges locatives pour 2,5 k€.

Les dépenses d'ordre sont composées des dotations aux amortissements pour 3,7 k€.

Les recettes de fonctionnement

Les recettes d'exploitation réelles proviennent principalement des loyers et de la régularisation des charges des deux locaux commerciaux pour 37,6 k€. Des remises de créances « Covid » ont été effectuées pour un montant de -7,5 k€.

Par ailleurs, on retrouve l'excédent 2019 soit pour 112 k€.

3. INVESTISSEMENT

Dépenses réelles	51 223€	Recettes réelles	25 278 €
Dépenses d'ordre	0 €	Recettes d'ordre	3 677 €
Dépenses totales	51 223 €	Recettes totales	28 955 €
Crédits ouverts	30 185 €	Crédits ouverts	53 463 €
Report résultat n-1	23 278 €	Report résultat n-1	-
% d'exécution dépenses	52,3 %	% d'exécution recettes	54,1 %

Les dépenses d'investissement

En 2020, les dépenses d'investissement réalisées sont :

- Le remboursement des annuités d'emprunt pour 28 k€,

L'encours de la dette totale au 31 décembre est de 458 k€ et ses caractéristiques sont les suivantes :

- Taux moyen fixe 1,82 %,
- Risque zéro – 100 % charte Gissler A1,
- Durée résiduelle : 14.

Les recettes d'investissement

En 2020, les recettes d'investissement réalisées sont :

- L'affectation de l'excédent de fonctionnement de 2019 pour 25 k€,
- La dotation aux amortissements pour 3,7 k€.

COMPTE ADMINISTRATIF 2020 – PLAINE ALLUVIALE

Le budget Plaine Alluviale est un budget annexe de la Ville de Saint-Germain-en-Laye régi par la nomenclature budgétaire M4. Il a été créé le 21 novembre 2019 et il est assujéti à la TVA.

Les premiers épandages de la Ville de Paris se sont situés à Gennevilliers (sur l'emprise actuelle du Port de Gennevilliers). Ceux-ci se révélant trop exsangues, c'est le 2 mars 1876 que le Conseil Municipal de Paris décide que « les eaux sales de la Ville soient rejetées en forêt de Saint Germain ».

Malgré les oppositions successives du Docteur René LARGER (de Maisons-Laffitte) au titre de la Société de Médecine Publique, puis du député Frédéric PASSY, et du Maire de Saint-Germain-en-Laye, Gabriel de MORTILLET, le projet est approuvé en janvier 1885 par le Ministre de l'agriculture.

S'en suivra une imposante manifestation en juin 1886 et de très nombreuses contestations « écologiques ».

Mais la parution au Journal Officiel rend exécutoire l'opération le 5 avril 1889 et nécessitera une déforestation du site d'environ 340 hectares.

En juillet 1895, l'aqueduc d'Achères (l'émissaire) est inauguré et les premiers épandages auront lieu, donnant naissance à une plaine agricole, qualifiée de « champ des miracles où, inondée de soleil, surgit un océan de carottes, de haricots et de plants de pomme de terre,... où de grands bœufs roux ruminent ».

Dans le cadre de sa gestion active patrimoniale, la Ville de Paris propriétaire du foncier a déjà cédé plusieurs emprises à :

- ✓ Achères pour son projet « Port Seine ouest »,
- ✓ Triel pour ses projets « port fluvial et d'activité économique »,
- ✓ Carrières sous Poissy pour la réalisation du « Parc du peuple de l'herbe »,
- ✓ Pierrelaye pour son projet métropolitain de reforestation de 1 100 hectares.

A ce jour le SIAAP n'a plus besoin de 300 hectares : 150 hectares à l'est d'Achères (acquis par l'EPFIF pour le compte du Département des Yvelines) et 150 hectares au nord de Saint-Germain-en-Laye. Le sous-sol de ces terrains abrite un gisement de granulats qui a fait l'objet d'une reconnaissance géologique par la Ville de Paris. L'ensemble de la zone d'étude est pollué à des degrés divers, à la suite de leur exploitation par le SIAAP.

Vers une reconquête écologique en réparation du passé

Les objectifs de la Ville de Saint-Germain-en-Laye sont de :

- ✓ Trouver un mode opératoire d'exploitation du sous-sol qui puisse présenter le meilleur bilan écologique et financier à la fois à travers l'exploitation des granulats tout en permettant de dépolluer le site,
- ✓ Sur la base du site dépollué, trouver un projet pour opérer une reconquête écologique et forestière ainsi qu'une zone d'accueil de compensation.

La Ville de Paris et la Ville de Saint-Germain-en-Laye se sont rapprochées, pour formaliser la vente des terrains situés sur la commune et proposer un protocole foncier pour leur cession. La Ville de Paris a délibéré à cet effet le 18 novembre dernier.

Aussi, afin de gérer budgétairement et comptablement ce projet en assurant une transparence complète des flux, l'ensemble des dépenses et recettes sera repris dans un budget annexe comme le prévoit le CGCT en instruction budgétaire et comptable M4.

En 2020, les premières études ont été réalisées et elles se poursuivront en 2021.

1. NIVEAU GENERAL DE REALISATION 2020 - FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT

Dépenses réelles	66 956 €	Recettes réelles	0 €
Dépenses d'ordre	0 €	Recettes d'ordre	0 €
Dépenses totales	66 956 €	Recettes totales	0 €
Crédits ouverts	102 000 €	Crédits ouverts	102 000 €
% d'exécution des dépenses	65,64 %	% d'exécution recettes	0%

*Le résultat net global de l'exercice au 31 décembre 2020 est de -66 956,21 €
Le budget ayant été dissous au 31/12/2020, ce résultat sera transféré sur le budget principal de la Ville*

2. FONCTIONNEMENT

Dépenses réelles	0 €	Recettes réelles	0 €
Dépenses d'ordre	0 €	Recettes d'ordre	0 €
Dépenses totales	0 €	Recettes totales	0 €
Crédits ouverts	2 000 €	Crédits ouverts	2 000 €
% d'exécution dépenses	0 %	% d'exécution recettes	0%

3. INVESTISSEMENT

Dépenses réelles	66 956	Recettes réelles	0 €
Dépenses d'ordre	0 €	Recettes d'ordre	0 €
Dépenses totales	66 956 €	Recettes totales	0 €
Crédits ouverts	100 000 €	Crédits ouverts	100 000 €
% d'exécution reports inclus	66,96 %	% d'exécution reports inclus	0%

Les dépenses d'investissement

En 2020, les dépenses d'investissement réalisées concernent :

- L'assistance à la maîtrise d'ouvrage pour le contrat de forage pour 58 k€.
- Les études de la faune et de la flore pour 8,81 k€,

Le déficit 2020 sera reporté et financé en 2021.

COMPTE ADMINISTRATIF 2020 - BUDGET ANNEXE D'ASSAINISSEMENT

Sous convention de gestion Ville au nom et pour le compte de la CASGBS

Le budget d'assainissement est un budget annexe de la Ville de Saint-Germain-en-Laye régi par la nomenclature comptable M49.



Gainage d'un réseau de type ovoïde (avant / après)

Création d'un regard de visite

4. NIVEAU GENERAL DE REALISATION 2020 - FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT

Dépenses réelles	2 251 378 €	Recettes réelles	3 012 337 €
Dépenses d'ordre	0 €	Recettes d'ordre	0 €
Dépenses totales	2 251 378 €	Recettes totales	3 012 337 €
Crédits ouverts	5 908 655 €	Crédits ouverts	5 189 921 €
Report résultat n-1	-	Report résultat n-1	718 735 €
% d'exécution des dépenses	38,1 %	% d'exécution recettes	51,0 %

*Le résultat net global de l'exercice au 31 décembre 2020 est de 760 959,56 €
Le budget ayant été dissous au 31/12/2020, ce résultat sera transféré sur le budget principal de la Ville*

5. FONCTIONNEMENT

Dépenses réelles	300 727 €	Recettes réelles	1 094 233 €
Dépenses d'ordre	0 €	Recettes d'ordre	0 €
Dépenses totales	300 727 €	Recettes totales	1 094 233 €
Crédits ouverts	1 202 255 €	Crédits ouverts	1 152 255 €
Report résultat n-1	-	Report résultat n-1	50 000 €
% d'exécution dépenses	25,0 %	% d'exécution recettes	91,0 %

Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses d'exploitation réelles s'élèvent en 2020 à 301 k€ contre 452 k€ en 2019. Elles se rapportent principalement à l'entretien du patrimoine existant avec les opérations de curage, d'inspections télévisées des réseaux et les petites réparations (pompes de relevage, casses ponctuelles, ...), à la masse salariale (53 k€) et au remboursement des intérêts de la dette (7 k€).

Outre les opérations récurrentes, les principales opérations ont concerné :

TYPE DE TRAVAUX	COÛTS TTC
<i>Curage réseaux</i>	70 k€
<i>Contrôles d'assainissement</i>	58 k€
<i>Curage des ouvrages annexes</i>	51 k€
<i>Entretien des postes de refoulement</i>	19 k€
<i>Curages, pompages et ITV divers</i>	16 k€
<i>Divers</i>	25 k€
Total partiel	239 k€

Les recettes de fonctionnement

Les recettes proviennent de quatre ressources :

- La redevance d'assainissement : elle est assise sur le volume d'eau facturé aux abonnés reliés à l'assainissement. En 2020 elle s'élève à 693 k€ contre 767 k€ en 2019. Le tarif 2020 de cette taxe est de 0,30 € le m³ (contre 0,20 € le m³ depuis 2017),
- Une contribution de la Ville de Saint-Germain-en-Laye pour participer à la gestion des eaux pluviales (budget communal) par le réseau unitaire (budget assainissement). Pour 2020, elle s'élève à 60 k€,
- La refacturation des vérifications de conformité de raccordement à l'égout pour 132 k€ contre 159 k€ en 2019,
- La refacturation des raccordements au réseau public d'assainissement s'élève à 97 k€ en 2020,
- L'annulation de mandat émis en 2017 pour un double paiement qui s'élève à 61 k€.

6. INVESTISSEMENT

Dépenses réelles	1 950 651 €	Recettes réelles	1 918 104 €
Dépenses d'ordre	0 €	Recettes d'ordre	0 €
Dépenses totales	1 950 651 €	Recettes totales	1 918 104 €
Crédits ouverts	4 706 401 €	Crédits ouverts	4 037 666 €
Report résultat n-1	-	Report résultat n-1	668 735 €
% d'exécution reports inclus	41,4 %	% d'exécution reports inclus	40,8 %

Les dépenses d'investissement

L'étude diagnostic sur le réseau communal d'assainissement a permis d'établir un schéma directeur d'assainissement qui a été adopté par le Conseil Municipal le 14 décembre 2015.

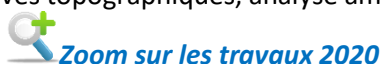
La première tranche de travaux prioritaires identifiés lors de l'étude a été lancée en 2016.

Les dépenses d'investissement, hors annuité d'emprunt, sont passées de 3,09 M€ en 2019 à 1,95 M€ en 2020.

Les principaux travaux réalisés sont :

TYPE DE TRAVAUX	COÛT TTC
<i>Réhabilitation de la rue d'Hennemont</i>	1 559 k€
<i>Divers travaux sur toute la Ville</i>	122 k€
<i>Réhabilitation de la rue Clos Magloire</i>	51 k€
<i>Régularisation pour la Réhabilitation de la rue Ecuyers-Timsit</i>	48 k€
<i>Réhabilitation de la rue Gaucher</i>	5 k€
Total partiel	1 785 k€

Des études géotechniques, relevés topographiques, analyse amiante etc... ont été consommés à hauteur de 164 k€ en 2020.



La réhabilitation du réseau d'assainissement de la rue d'Hennemont

Les travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement ont débuté en 2020 pour se finaliser en 2021

Le montant total de ces travaux en 2020 s'élève à 1,56 M€

Cette réalisation a été cofinancée par :

L'Agence de l'Eau Seine Normandie (AESN) (393 k€)

A noter : l'annuité 2020 de la dette (4,4 M€) a été payée sur les crédits du budget principal de la Ville. Les contrats de prêt non soldés au 31 décembre 2020 ont été transférés à la CASGBS.

Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement réelles s'élèvent en 2020 à 1,9 M€ contre 2 M€ en 2019.

Elles sont constituées principalement de :

- L'excédent reporté sur 2020 pour 669 k€,
- D'un virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement à hauteur de 586 k€,
- Des subventions de l'Agence de l'Eau Seine Normandie d'un montant de 319 k€,
- Des subventions du Conseil Départemental d'un montant de 194 k€,
- De la participation financière de la Ville du Pecq pour 76 k€ concernant les travaux de réhabilitation de la rue Leclerc,
- Des avances (prêt à taux 0%) de l'Agence de l'Eau Seine Normandie pour 74 k€.

Budget dissous au 31 décembre 2020.

Un nouveau budget de gestion a été ouvert au 1^{er} janvier 2021 géré par la Ville au nom et pour le compte de la CASGBS

COMPTE ADMINISTRATIF 2020 - BUDGET ANNEXE EAU POTABLE

Sous convention de gestion Ville au nom et pour le compte de la CASGBS

Le budget eau potable est un budget annexe de la Ville de Saint-Germain-en-Laye régi par la nomenclature comptable M49. Il a été créé le 13 novembre 2014 et est soumis à la TVA.

Depuis 2015, dans la perspective de mise en conformité du forage à l'albien réclamé par l'Etat, la Ville a ouvert ce budget annexe afin d'isoler les recettes et les dépenses liées à cette opération dont notamment : l'acquisition d'un terrain pour créer un nouveau forage sur le territoire de Saint-Germain-en-Laye, la construction d'une unité de traitement et le raccordement au réseau de distribution existant.



1. NIVEAU GENERAL DE REALISATION 2020 – FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT

Dépenses réelles	1 536 923 €	Recettes réelles	2 521 687 €
Dépenses d'ordre	0 €	Recettes d'ordre	0 €
Dépenses totales	1 536 923 €	Recettes totales	2 521 687 €
Crédits ouverts	5 830 439 €	Crédits ouverts	5 780 439 €
Report résultat n-1	206 511 €	Report résultat n-1	50 000 €
% d'exécution dépenses	26,4 %	% d'exécution recettes	43,3 %

*Le résultat net global de l'exercice au 31 décembre 2020 est de 984 764,09 €
Le budget ayant été dissous au 31 décembre 2020, ce résultat sera transféré sur le budget principal de la Ville*

2. FONCTIONNEMENT

Dépenses réelles	42 243 €	Recettes réelles	497 261 €
Dépenses d'ordre	0 €	Recettes d'ordre	0 €
Dépenses totales	42 243 €	Recettes totales	497 261 €
Crédits ouverts	474 012 €	Crédits ouverts	424 012 €
Report résultat n-1	-	Report résultat n-1	50 000 €
% d'exécution dépenses	8,9 %	% d'exécution recettes	104,9 %

Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses d'exploitation réelles (42,2 k€) se rapportent principalement :

- À la masse salariale pour 21,4 k€,
- À la réparation des hydrants et bouches à incendie pour 19 k€.

Les recettes de fonctionnement

Les recettes d'exploitation réelles (497 k€) se rapportent principalement à :

- La taxe levée au titre de la distribution de l'eau. Elle est assise sur le volume d'eau facturé aux abonnés. Pour 2019 elle s'élève à 438 k€. Le tarif de cette taxe est maintenu depuis 2016 à 0,16 € le m³ et permet le financement des études et travaux
- La redevance d'occupation du domaine public et de transit pour 8,7 k€.

3. INVESTISSEMENT

Dépenses réelles	1 494 681 €	Recettes réelles	2 024 427 €
Dépenses d'ordre	0 €	Recettes d'ordre	0 €
Dépenses totales	1 494 681 €	Recettes totales	2 024 427 €
Crédits ouverts	5 149 916 €	Crédits ouverts	5 356 427 €
Report résultat n-1	206 511 €	Report résultat n-1	0 €
% d'exécution dépenses	27,9 %	% d'exécution recettes	37,8 %

Les dépenses d'investissement

En 2020, les dépenses d'investissement s'élèvent à 1,49 M€ et se répartissent comme suit :

- Travaux pour la construction d'une unité de déferrisation et la construction du réservoir pour 1 217 k€,
- Diverses études sur le projet forage albien 55 k€,
- Travaux divers pour 15,7 k€.

Les recettes d'investissement

En 2020, les recettes d'investissement réalisées sont :

- L'affectation de l'excédent de fonctionnement pour 524,4 k€,
- Un emprunt pour 1,5 M€.

Budget dissous au 31 décembre 2020.

Un nouveau budget de gestion a été ouvert au 1^{er} janvier 2021 géré par la Ville sous convention de gestion au nom et pour le compte de la CASGBS

PRÉSENTATION CONSOLIDÉE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES

REALISATION CONSOLIDEE

Le taux de réalisation de l'ensemble des crédits ouverts (réels et ordre) est de :

- En dépenses totales → 75 % soit 113,4 M€ pour 151,7 M€ de crédits ouverts
- En recettes totales → 85 % soit 122,1 M€ pour 151,8 M€ de crédits ouverts

Dans ce total, il est à noter que les écritures d'ordre sont comptabilisées dans les deux sections.

SECTION	CREDITS OUVERTS	REALISATION	% REALISATION	REPORTS
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	56 231 827 €	40 725 926 €	72%	3 608 177 €
RECETTES	56 289 512 €	33 162 233 €	59%	3 550 920 €
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	95 462 291 €	72 658 204 €	76%	-
RECETTES	95 462 291 €	88 964 311 €	93%	-
TOTAL GENERAL DEPENSES	151 694 118 €	113 384 131 €	75%	3 608 177 €
TOTAL GENERAL RECETTES	151 751 802 €	122 126 544 €	80%	3 550 920 €

Il est rappelé que les travaux réalisés sur les écoquartiers de la Lisière Pereire et de l'hôpital sont comptabilisés en fonctionnement bien qu'il s'agisse d'investissements dans le respect des règles de gestion des budgets d'aménagement.

DEPENSES D'EQUIPEMENT GLOBALISEES

La Ville de Saint-Germain-en-Laye mène depuis de nombreuses années une politique ambitieuse forte avec des projets et des réalisations en phase avec les projets de territoire de la commune nouvelle, dans la poursuite des grands projets d'investissement entrepris au bénéfice des usagers, le tout en étant attentif à l'équilibre des quartiers autour des axes majeurs suivants :

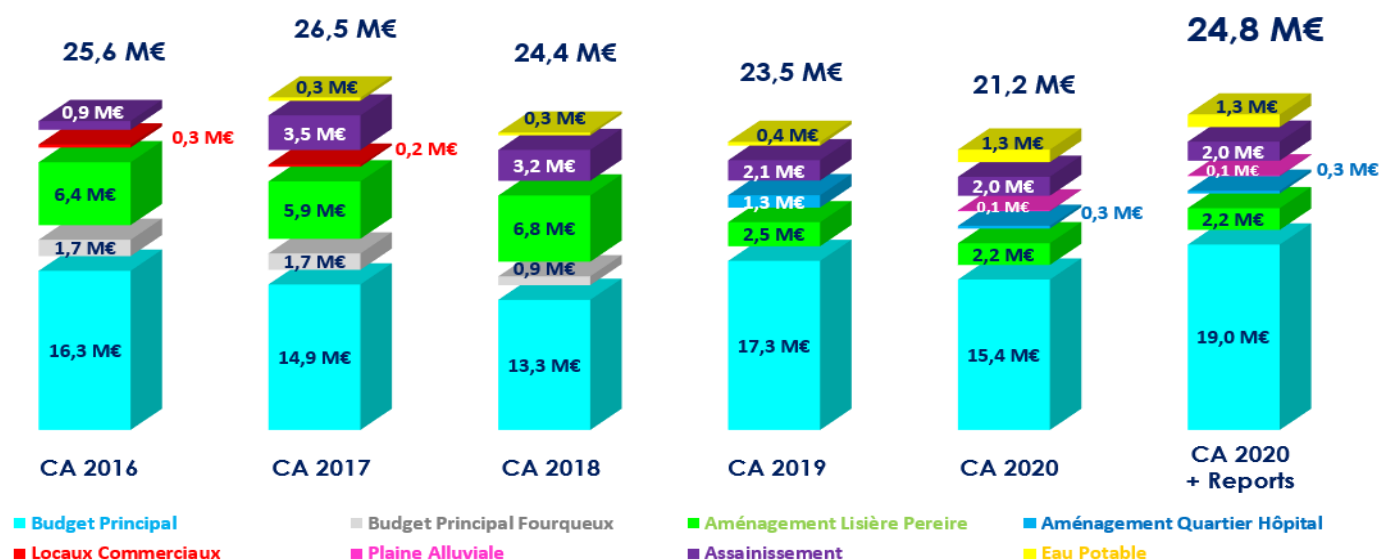
- L'éducation au cœur de l'action municipale,
- Le développement durable afin de préserver l'identité verte de la Ville,
- La culture et le patrimoine dans le respect de l'identité historique de la Ville,
- Une Ville sportive, commerçante, internationale et touristique,
- Une Ville solidaire et inclusive, à la pointe, participative,
- Une Ville sûre,
- Une mobilité repensée.

Au 31 décembre 2020, **les dépenses d'équipement** globalisées (budget principal + budgets annexes) s'établissent à 21,2 M€ et à 24,8M€ reports inclus.

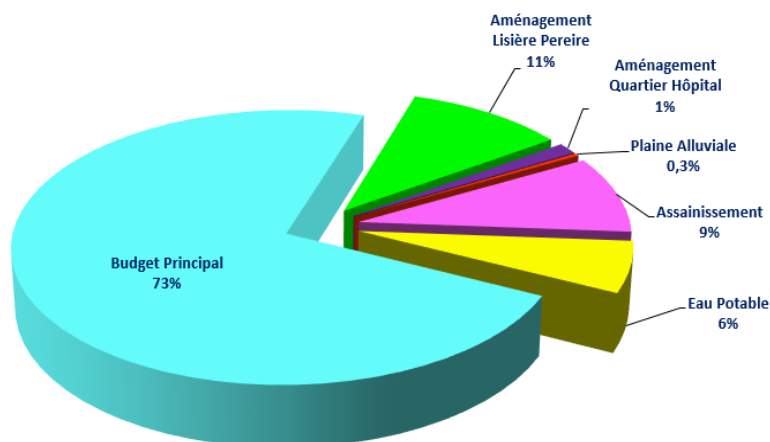
DEPENSES EQUIPEMENT

Ville	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	Var 2020/2019
Budget Principal Saint-Germain	16 290 352 €	14 897 426 €	13 320 697 €	17 310 159 €	15 395 966 €	-11,1%
Budget Principal Fourqueux	1 678 659 €	1 672 840 €	906 893 €	- €	- €	-
Aménagement Lisière Pereire	6 438 908 €	5 876 999 €	6 774 929 €	2 457 534 €	2 222 103 €	-9,6%
Aménagement Quartier Hôpital	- €	- €	- €	1 264 944 €	284 911 €	-77,5%
Service soins infirmiers à domicile	- €	- €	- €	- €	10 375 €	100,0%
Locaux Commerciaux	326 667 €	211 072 €	- €	- €	- €	-
Plaine Alluviale	- €	- €	- €	- €	66 956 €	100,0%
Total du budget de la Ville	24 734 586 €	22 658 337 €	21 002 519 €	21 032 637 €	17 980 312 €	-14,5%
Assainissement	889 510 €	3 545 143 €	3 168 002 €	2 086 407 €	1 950 651 €	-6,5%
Eau Potable	10 489 €	338 390 €	267 622 €	379 680 €	1 288 170 €	239,3%
Total budgets gérés pour le compte de la CASGBS	899 999 €	3 883 533 €	3 435 624 €	2 466 087 €	3 238 821 €	31,3%
Total	25 634 585 €	26 541 870 €	24 438 144 €	23 498 723 €	21 219 132 €	-9,7%

Saint-Germain-en-Laye, parmi les Villes qui investissent le plus
456 €/ hab et 533 €/hab report quand la moyenne de la strate en 2019 était de 394 € par habitant.



Répartition des investissements 2020 sur les différents budgets



Une politique d'investissement soutenue et soutenable

Total des investissements sur le mandat 2014-2019 → 153 M€

Total des investissements prévus sur le mandat 2020-2025 → 251 M€

LA DETTE CUMULEE

Au 31 décembre 2020, **la dette globale de la Ville** (budget principal + budgets annexes), s'établit à 12,5 M€.

La structure de la dette globale est saine :

- 100 % en catégorie « 1A » de la charte de bonne conduite GISSLER,
- 39 % en taux fixe, 64 % en taux variable simple et 1 % indexé sur Livret A
- Son taux moyen au 31 décembre 2020 est de 0,6 %

€ DETTE PROPRE €						
Ville	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	Var 2020/2019
Budget Principal	22 306 896 €	19 651 038 €	13 906 375 €	3 979 488 €	4 017 661 €	1%
Aménagement Lisière Pereire	11 500 000 €	10 000 000 €	- €	- €	- €	-
Aménagement Quartier Hôpital	- €	- €	- €	1 500 000 €	2 200 000 €	47%
Locaux commerciaux	425 386 €	406 386 €	387 786 €	486 208 €	458 263 €	-6%
Total du budget de la Ville	34 232 282 €	30 057 424 €	14 294 161 €	5 965 695 €	6 675 924 €	12%
Assainissement	265 904 €	2 752 178 €	4 716 200 €	4 654 012 €	4 368 994 €	-6%
Eau Potable	- €	- €	- €	- €	1 500 000 €	100%
Total pour le compte de CASGBS	265 904 €	2 752 178 €	4 716 200 €	4 654 012 €	5 868 994 €	26%
Total	34 498 186 €	32 809 602 €	19 010 360 €	10 619 708 €	12 544 918 €	18%

Saint-Germain-en-Laye, parmi les Villes les moins endettées de France

86 € par habitant quand la moyenne de la strate en 2019 (dernière valeur connue) était de 1 032 € par habitant.

Tous budgets confondus, la dette est de 269 € par habitant. Il est à noter qu'il n'existe pas de moyenne de strate de référence.

